



HAL
open science

L'énoncé en discours : aspects syntaxiques, sémantiques et intersubjectifs de la construction du sens et de la référence en finnois

Outi Duvallon

► To cite this version:

Outi Duvallon. L'énoncé en discours : aspects syntaxiques, sémantiques et intersubjectifs de la construction du sens et de la référence en finnois. Linguistique. Inalco, ED 265, 2020. tel-03110148v2

HAL Id: tel-03110148

<https://shs.hal.science/tel-03110148v2>

Submitted on 15 Jan 2021 (v2), last revised 6 Apr 2022 (v3)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Outi DUVALLON

Maître de conférences (INALCO, SEDYL)

**L'énoncé en discours : aspects syntaxiques,
sémantiques et intersubjectifs de la construction
du sens et de la référence en finnois**

Volume I

Mémoire de synthèse

Dossier présenté en vue de l'obtention de l'habilitation à diriger des recherches Sous
la coordination de Sophie Vassilaki (INALCO, SEDYL)

Soutenu le 30 novembre 2020 devant le jury composé de :

Jeanne-Marie Debaisieux, Université Sorbonne Nouvelle

Jaakko Leino, Université de Helsinki

Jean-Léo Léonard, Université Paul-Valéry Montpellier 3

Stéphane Robert, CNRS

Eva Toulouze, INALCO

Sophie Vassilaki, INALCO

INSTITUT NATIONAL DES LANGUES ET CIVILISATIONS ORIENTALES

2020

On a trop souvent l'habitude de ramener, par un jeu de pensée, l'étrange au familier.

Moi, je m'efforce de restituer le familier à l'étrange.

René Magritte

Remerciements

J'adresse tout d'abord mes sincères remerciements à Jeanne-Marie Debaisieux, Jaakko Leino, Jean-Léo Léonard, Stéphane Robert et Eva Toulouze qui ont accepté de participer au jury de mon habilitation à diriger des recherches.

J'exprime toute ma gratitude à Sophie Vassilaki, ma coordinatrice, pour son soutien, ses conseils, les discussions que nous avons eues durant la préparation de mon dossier et le temps qu'elle a consacré à la lecture de mon travail.

Je tiens à remercier Christine Bonnot, Antoine Chalvin, Rea Peltola, Hélène de Penanros et Sara Routarinne qui ont collaboré avec moi comme co-auteurs d'une partie de mes publications.

Enfin, mes remerciements vont aussi à tous ceux qui ont partagé le quotidien avec moi pendant la rédaction de ce mémoire de synthèse, au travail et surtout à la maison.

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements	5
INTRODUCTION	8
1. Itinéraire de chercheur.....	8
2. Organisation du mémoire	11
Première partie	
THÉMATIQUES DE RECHERCHE	13
Chapitre 1 : ÉMERGENCE DES STRUCTURES SYNTAXIQUES DANS LES TEXTES ORAUX	14
1. L'objet d'étude	14
2. Que nous apprennent les productions orales sur la grammaire ?	16
3. Problématiques spécifiques	24
3.1. Le travail de construction référentielle.....	25
3.2. Emploi des pronoms sujets de première et de deuxième personne	29
3.3. L'ordre sujet-complément-verbe.....	33
3.4. Les insertions parenthétiques et la grammaire dans l'interaction	37
4. Conclusion.....	39
Chapitre 2 : SYNTAXE ET SÉMANTIQUE DES UNITÉS PHRASTIQUES	41
1. Les constructions verbales en finnois : quels concepts pour les analyser ?	41
1.1. Le verbe et les schémas de complémentation	42
1.2. La notion de sujet	51
1.2.1. La phrase existentielle	52
1.2.2. Structures phrastiques sans sujet syntaxique	55
1.2.3. Participant humain non spécifié	57
1.2.4. L'expérient fantôme	60
1.2.5. Structuration sémantique et structuration syntaxique.....	61

2. Le cas partitif.....	62
2.1. La position d’objet	63
2.2. Le partitif comparé avec l’élatif	67
2.3. Le partitif, la quantification et la notion de pluralité.....	69
3. Expressions locatives entre deux statuts	75
3.1. Cadre spatial du procès	75
3.2. Deux constructions infinitives à l’inessif	79
4. Conclusion.....	84
Chapitre 3 : POLYCATÉGORIE ET IDENTITÉ SÉMANTIQUE DES PARTICULES DU DISCOURS .	85
1. La catégorie des « particules » en finnois	86
1.1. Travaux pionniers.....	86
1.2. Intérêt pour les particules enclitiques.....	87
1.3. Approches conversationnelles et nouvelle acception du terme.....	89
1.4. La perspective de la grammaticalisation	90
2. La particule <i>-hAn</i> et le valideur virtuel.....	94
3. La particule <i>vaikka</i> et l’espace d’alternatives.....	98
4. La particule <i>vaan</i> et la dynamique des forces	103
5. Conclusion.....	108
Deuxième partie	
PERSPECTIVES ET RAYONNEMENT	111
Chapitre 4 : PROJETS DE RECHERCHE	112
1. Introduction	112
2. La particule enclitique <i>-kin</i>	114
2.1. Le domaine nominal.....	116
2.2. Le domaine verbal	121
2.3. Développements ultérieurs	126
3. Co-occurrence des particules discursives et agencement des constituants	127
4. Projet d’application pédagogique.....	128
Chapitre 5 : ACTIVITÉS DE RECHERCHE COLLECTIVES, FORMATION ET EXPERTISE.....	129
1. Activités en lien avec le cadre institutionnel et scientifique	129
2. Activités en lien avec la formation et la linguistique finnoise	131
Conclusion générale	134
Liste des abréviations.....	136
Bibliographie.....	137

INTRODUCTION

Que signifie de fonder ses recherches linguistiques sur un idiome dont on est locuteur de naissance ? Quelles sont les implications sur la définition des questions de recherche du fait de travailler dans un contexte exolingue ? Comment peut se justifier l'importance d'une approche en marge des courants dominants dans un domaine d'étude donné ? Ce mémoire tentera de répondre à ces questions à partir de l'expérience qui est la mienne dans le domaine de la linguistique finnoise.

1. ITINÉRAIRE DE CHERCHEUR

Dès mes premiers travaux d'étudiant pour préparer une maîtrise de finnois à l'Université de Helsinki, j'ai été intéressée par la syntaxe de la langue parlée, c'est-à-dire par un système linguistique s'écartant, du moins partiellement, des structures phrastiques de la variété standard sur laquelle porte habituellement la description grammaticale d'une langue possédant une tradition écrite. Dans l'environnement qui m'entourait à l'époque se développaient, d'un côté, l'analyse conversationnelle de données spontanées enregistrées (A. Hakulinen 1989), et de l'autre, la linguistique fonctionnaliste discursive (Helasvuo 1997, 2001). Après avoir été admise en 1998 à l'école doctorale LANGNET avec un projet d'étude contrastive finnois-français, je suis partie compléter ma formation à l'Université de Provence, auprès de l'équipe du *Groupe Aixois de Recherches en Syntaxe* (GARS) dont j'avais pris connaissance en lisant les articles de Knud Lambrecht (1987, 1988) sur la structure argumentale préférée en français parlé. J'ai préparé un DEA sous la direction de Claire Blanche-Benveniste qui a ensuite accepté de co-diriger ma thèse avec Auli Hakulinen dans le cadre d'une co-tutelle entre l'École pratique des hautes études (EPHE) à Paris et l'Université de Helsinki.

J'ai soutenu ma thèse de doctorat intitulée *Le pronom anaphorique et l'architecture de l'oral en finnois et en français* en 2002 à l'EPHE. Deux bourses de la Fondation culturelle finlandaise (*Suomen Kulttuurirahasto*) et un poste d'ATER à l'Inalco en 2004-2005 m'ont permis de

poursuivre l'étude des structures syntaxiques de l'oral et de la référence pronominale dans la période post-doctorale. En plus des travaux individuels, j'ai participé à un ouvrage dirigé par Auli Hakulinen (Université de Helsinki) et Margret Selting (Université de Potsdam), intitulé *Syntax and lexis in conversation: studies on the use of linguistic resources in talk-in-interaction*, avec un article co-écrit avec Sara Routarinne (Université de Helsinki) sur les insertions parenthétiques. J'ai aussi contribué à un ouvrage sur l'emploi des pronoms en estonien et en finnois, dirigé par Ritva Laury (California State University, Fresno / Université de Helsinki), intitulé *Minimal reference. The use of pronouns in Finnish and Estonian discourse*. En 2004, M. M. Jocelyne Fernandez-Vest, directrice alors du laboratoire OSTERLITS au CNRS, m'a invitée à prendre part au projet franco-estonien PARROT qui a abouti à la publication d'un numéro thématique « Grammar and interaction » de la revue *Linguistica Uralica*.¹ L'étude que j'ai menée dans ce projet en collaboration avec Antoine Chalvin a porté sur la réalisation zéro du pronom sujet de première et de deuxième personne du singulier en finnois et en estonien.

En 2006, j'ai été recrutée à l'Inalco sur un poste de maître de conférences en linguistique finnoise. Dans les débuts de ma carrière de MCF, mes projets de recherche ont été davantage axés sur des questions de grammaire auxquelles j'ai été confrontée dans le travail d'enseignement du finnois. La tenue en 2007 de la première *Journée d'études en linguistique finno-ougrienne* au Centre interuniversitaire d'études hongroises (CIEH, Sorbonne nouvelle – Paris 3) et ses éditions suivantes, de 2008 à 2013, ont offert un cadre pour la problématisation de la description de phénomènes grammaticaux du finnois. J'ai travaillé sur les concepts utilisés pour analyser des constructions verbales telles que la construction résultative dont le sens ne s'explique pas uniquement à partir des propriétés valencielles du verbe. Je me suis aussi penchée sur la question des oppositions sémantiques exprimées en finnois par la forme du complément d'objet et les notions mobilisées pour déterminer les valeurs en jeu. D'un autre côté, j'ai continué de m'intéresser à la question de la construction de la référence, notamment dans une étude portant sur les différences entre noms et proformes dans l'expression du repérage spatial en finnois.

En plus des journées en linguistique finno-ougrienne à Paris, j'ai commencé à participer, à partir de 2007, aux activités du Cercle de linguistique de l'Inalco (CLI) au sein duquel j'ai été amenée à faire des présentations sur le finnois à des non-spécialistes, intéressés par les caractéristiques typologiques de cette langue. La préparation d'une communication sur le

¹ L'objet initial du projet, « Estonian politeness strategies in the European context », était recentré en 2004 sur la thématique « Grammar and interaction », étudiée dans une perspective comparative (Fernandez-Vest & Pajusalu 2004).

caractère quasi-agglutinant du finnois pour l'École d'été *Théories et données linguistiques* du CLI en 2008 a été un stimulus pour mes recherches ultérieures sur les unités que sont les mots finnois, formés d'un radical et d'un ou plusieurs suffixes permettant à ce radical d'être inséré dans l'énoncé.

Après la création en 2010 du laboratoire *Structure et dynamique des langues* (UMR SeDyL), dont je suis membre depuis le début, j'ai développé mes travaux de recherche selon deux thématiques principales : la construction des valeurs référentielles au sein des syntagmes nominaux et l'analyse des marqueurs discursifs.

En 2010-2011, j'ai intégré un groupe de travail sur les prédicats complexes animé par Denis Paillard, et par la suite, j'ai commencé à suivre le séminaire TOPE (*Théorie des opérations prédicatives et énonciatives*) pour m'initier à la linguistique énonciative d'Antoine Culioli. Dans ce cadre, j'ai entrepris une réflexion sur la valeur de deux suffixes casuels du finnois ayant en commun l'élément *-tA*, le partitif *-(t)A* et l'élatif *-stA*. Ce travail a conduit à une collaboration avec Hélène de Penanros, collègue de lituanien (Inalco), qui a étudié des éléments polycatégoriels préfixes-prépositions tels que *iš* en lituanien. Nous avons écrit ensemble un article sur l'analyse de la sémantique des prépositions, des préfixes et des suffixes casuels, qui a été publié dans un ouvrage collectif intitulé *Contacts between the Baltic and Finnic languages*.

Le projet de recherche de l'axe 1 du Sedyl sur l'individuation et la référence nominale (2014-2018) m'a incitée à me pencher sur l'étude de deux formes nominalisées du verbe finnois, l'infinitif en *-TE-* et l'infinitif en *-mA-*. J'ai examiné ces formes en m'intéressant aux procédés par lesquels se construisent l'interprétation spatio-temporelle du procès dénoté par la base verbale et sa spécification actantielle. Mon article sur l'infinitif en *-TE-* a été publié dans un ouvrage intitulé *DéterminationS*, dirigé par Antoine Gautier, Eva Havu et Dan Van Raemdonck. L'étude sur l'infinitif en *-mA-*, quant à elle, fait partie d'un projet de recherche sur le temps et l'aspect dans les langues, dirigé par Hélène de Penanros et Joseph Thach, dont les résultats sont également réunis dans un ouvrage collectif (à paraître).

Le projet sur l'individuation et la référence nominale m'a aussi permis de poursuivre mon travail sur la forme partitive du finnois en me concentrant sur son emploi en position sujet des phrases de type existentiel. L'objectif a été de m'interroger sur la valeur quantitative du partitif et l'émergence de l'idée de pluralité dans des groupes nominaux dépourvus de marque grammaticale du pluriel. Le projet collectif a donné lieu à la publication d'un ouvrage intitulé *Individuation et référence nominale à travers les langues* (2019), dirigé par Christine Bonnot, Hélène de Penanros et moi-même, réunissant des travaux sur huit langues différentes.

De 2012 à 2017, j'ai participé à l'opération GD3 *A cross-linguistic approach of discourse markers* de l'Axe 3 du Labex EFL². Mon intérêt pour les marqueurs discursifs tire son origine de mes études sur la structuration syntaxique des textes oraux, et l'envie de mieux comprendre le fonctionnement de ces unités a ensuite été renforcée par le travail d'enseignement. Le groupe de travail sur les marqueurs discursifs s'est donné comme objectif de développer des outils d'analyse permettant la comparaison des marqueurs discursifs de différentes langues. Mon premier travail a eu pour objet la particule enclitique finnoise *-hAn*, issue d'un pronom logophorique (*hän*). La description que je propose de cette unité développe l'idée d'un repère énonciatif virtuel auquel s'associe la validation première du contenu de l'énoncé.

En plus de sa dimension translinguistique, le travail sur les marqueurs discursifs a été pour moi l'occasion d'entamer une collaboration avec Rea Peltola, lectrice de finnois à l'Inalco jusqu'en 2011, puis maître de conférences à l'Université de Caen Normandie, avec qui nous avons étudié deux éléments polycatégoriels, *vaikka* et *vaan*, qui connaissent des emplois aussi bien conjonctifs que particuliers. Dans nos articles communs, publiés dans des revues en France, en Finlande et à l'international, nous nous sommes intéressées tout particulièrement à l'interaction entre les modalités verbales et les marqueurs discursifs.

2. ORGANISATION DU MÉMOIRE

La première partie de ce mémoire de synthèse de mon activité scientifique, *Thématiques de recherche*, présentera les problématiques que j'ai abordées dans mes travaux en cherchant à les situer, à chaque fois, dans un contexte plus large. L'objectif est de montrer non seulement ce qui constitue l'apport de mes contributions, mais aussi comment différentes approches de mêmes phénomènes peuvent entrer en dialogue entre elles. Sont distinguées trois grandes thématiques en fonction de la nature des unités qui occupent le premier rôle dans l'analyse. Le chapitre 1 est consacré aux questions relatives à l'analyse syntaxique des textes oraux. Le chapitre 2 porte sur les unités phrastiques en finnois, leur structuration syntaxique et sémantique ainsi que les concepts pour les analyser. Le chapitre 3 traite de la description des particules du discours en accordant une attention particulière à la polycatégorie et à l'identité sémantique de ces unités. La liaison entre les chapitres est assurée par les formes linguistiques elles-mêmes et la question des valeurs référentielles qu'elles construisent, qui constitue la véritable trame de mon travail.

² <http://www.labex-efl.com/wordpress/presentation/>

La deuxième partie, *Perspectives et rayonnement*, exposera d'abord mes projets de recherche en cours et futurs (chapitre 4) et fera ensuite état de mes responsabilités scientifiques collectives ainsi que de mon implication dans la formation et l'évaluation des travaux de recherche (chapitre 5). Le mémoire se conclura sur mon positionnement dans le domaine de la linguistique finnoise et des sciences du langage plus généralement.

PREMIÈRE PARTIE
THÉMATIQUES DE RECHERCHE

Chapitre 1

ÉMERGENCE DES STRUCTURES SYNTAXIQUES DANS LES TEXTES ORAUX

Ce premier chapitre aura pour thème l'analyse syntaxique des textes oraux. Nous commencerons par la question de l'objet d'étude et sa définition dans un travail qui utilise comme données à analyser des enregistrements de productions orales spontanées. Dans un deuxième temps, on discutera différentes positions théoriques que l'on peut adopter vis-à-vis de l'organisation syntaxique du discours oral et des unités de structuration qui le composent. Nous exposerons ensuite la méthodologie et les principes théoriques qui ont été élaborés par l'équipe du GARS pour l'analyse syntaxique du français parlé et que nous avons appliqués dans nos travaux à l'analyse des données de finnois parlé. Cette approche est animée par l'idée que les productions orales – en tant que textes en train de se faire – constituent un point d'observation précieux de la grammaire, incitant à réfléchir sur la nature même des phénomènes grammaticaux. Pour illustrer cela, nous exposerons quatre problématiques spécifiques.

1. L'OBJET D'ÉTUDE

Travailler sur des données orales dans la perspective d'une étude grammaticale impose une réflexion sur la nature de l'objet d'étude. Le finnois est une langue possédant une variété standard, élaborée essentiellement dans le courant du XIX^e siècle. Il connaît aussi une grande diversité dialectale. À côté des anciens dialectes régionaux et locaux, il existe aujourd'hui un finnois non standard courant dans lequel les traits dialectaux peuvent être plus ou moins présents, qui est utilisé surtout à l'oral, mais qui se rencontre également à l'écrit dans des textes relevant de registres informels (réseaux sociaux, textos, forums de discussion, passages de dialogue dans des romans, etc. ; voir par ex. Mielikäinen 1986 ; Tiitula & Nuolijärvi 2013 : 16).

L'écart entre le finnois standard et les variétés non standard est considérable en ce qui

concerne la phonologie et la morphologie. Mais on peut estimer que les deux types de variétés ont un fondement grammatical et morphosyntaxique commun. Ils utilisent en grande partie les mêmes moyens grammaticaux, seulement ils ne le font pas de la même manière. Les variétés non standard se caractérisent par des variations qui n'existent pas ou ont des contours différents dans la variété standard (voir Hakulinen 2003 ; ISK 2004 : 24).³

La différence entre le finnois standard et le finnois non standard est souvent assimilée à la différence entre la langue écrite et la langue parlée. En effet, la langue standard est conçue pour les besoins de l'écrit. Il s'agit d'une forme élaborée de la langue permettant de produire des textes qui s'organisent en unités linéaires et limitables, nommées *phrases*. Les variétés non standard, en revanche, sont premièrement orales, bien qu'elles soient transposables à l'écrit. Selon les situations, cette transposition peut être plus ou moins partielle. Il est coutume de parler de traits d'oralité présents dans les textes écrits tels que les dialogues dans les romans, les paroles citées dans les articles de presse, etc. (voir Tiitula & Nuolijärvi 2013).

Lorsqu'un linguiste travaille sur des données orales, il procède par la transcription des enregistrements (ou d'énoncés entendus non enregistrés) selon les conventions qui ressemblent à celles de la langue écrite et dont le degré de finesse dépend des objectifs de l'étude, notamment en ce qui concerne la prosodie et l'intonation.⁴ Une des différences majeures entre la langue écrite standard et les transcriptions de l'oral réside dans la segmentation du texte. Il est difficile de trouver dans la chaîne parlée un découpage qui serait directement comparable au découpage en phrases des textes écrits. La chaîne parlée est rythmée par des pauses et elle est porteuse de marques prosodiques. Mais on sait que ces indices ne correspondent pas systématiquement à des frontières des unités syntaxiques et sémantiques (voir par ex. Lefevre & Moline 2011 ; Berrendonner 2017). En situation de conversation, la chaîne parlée s'organise en tours de parole qui se répartissent entre les participants de l'interaction. Les tours peuvent se chevaucher, leur longueur et leur complexité varient. Des séquences structurellement et sémantiquement solides peuvent être formées par deux ou plusieurs tours de parole au-delà d'un changement de locuteur.

Dans nos travaux, nous avons appliqué à l'étude grammaticale des données orales des outils élaborés par le Groupe aixois de recherche en syntaxe (GARS), qui permettent d'aborder l'analyse grammaticale des textes sans découpage préalable (Blanche-Benveniste *et al.* 1990). Cette approche, fondée sur les principes de la grammaire de dépendance, met au cœur de

³ Pour un exemple, on peut mentionner l'emploi des pronoms sujets de première et de deuxième personne (voir 3.2. ci-dessous).

⁴ Pour une discussion sur la problématique des transcriptions, voir Mondada 2000.

l'analyse la notion de rection, c'est-à-dire le fait que les éléments lexicaux tels que les verbes sont dotés de la capacité à régir des compléments. La rection est une notion syntaxique qui n'est pas liée à une spécificité de l'oral ou de l'écrit, et de ce fait, elle permet d'examiner les données orales comme une manifestation du système grammatical qui est à l'œuvre dans l'activité de langage, quel qu'en soit le mode d'expression.

2. QUE NOUS APPRENNENT LES PRODUCTIONS ORALES SUR LA GRAMMAIRE ?

Une approche grammaticale des textes oraux donne à voir des procédés par lesquels les locuteurs mettent en place des constructions syntaxiques dans leurs productions en situation de conversation. La question qui nous a particulièrement intéressée est celle du rapport entre les éléments à contenu lexical et ceux qui en sont dépourvus. La problématique, telle qu'elle s'est posée dans nos travaux, tire son origine des idées développées dans le cadre de la linguistique fonctionnaliste discursive (*discourse-functional linguistics*, voir par ex. Cumming, Ono & Laury 2011). Depuis les années 1970, plusieurs études portant sur des données orales ont attiré l'attention sur le fait qu'il est peu commun que les arguments du verbe, lorsqu'ils sont plusieurs, soient tous réalisés par des syntagmes nominaux pleins (Givón 1975 ; Du Bois 1985, 1987 ; Chafe 1987, 1994 : 108-110 ; Lambrecht 1987). Dans une langue comme le français, de type SVO, la faible portion de syntagmes lexicaux s'observe avant tout en position sujet préverbale, ce qui a été expliqué en termes de flux d'information : la nouvelle information tend à apparaître en position d'objet postverbale (Lambrecht 1987). Pour décrire le rôle grammatical de sujet, Chafe (1994 : 82-92) utilise la métaphore de *starting point* : le référent de la forme sujet fonctionne comme point de départ d'un apport informationnel.⁵ Les sujets sont alors soumis, selon l'hypothèse de l'auteur, à la contrainte de légèreté (*light subject constraint*), c'est-à-dire qu'ils doivent être accessibles (directement ou indirectement activés) dans le contexte.

Pour Chafe (1987, 1994), l'unité fondamentale du discours oral est une unité intonative, qui n'est pas directement proportionnelle à une unité syntaxique telle que la phrase simple ou la proposition. En effet, si la phrase peut être vue comme l'unité syntaxique par excellence pour exprimer l'idée d'un événement ou d'un état, la réalisation d'une phrase dans le discours peut correspondre à une ou plusieurs unités intonatives (Chafe 1994 : 65-66, 82). D'après Chafe

⁵ Selon Chafe (1994 : 85), cette fonction s'est obscurcie dans le cas des sujets « non fonctionnels », comme *it* dans *It's raining out*.

(1994 : 109), les unités intonatives, porteuses d'une démarcation prosodique⁶, ne peuvent pas exprimer plus d'une nouvelle idée. Cette contrainte, nommée *the one new idea constraint*, est présentée comme étant liée aux capacités cognitives des sujets parlants qui ne pourraient traiter qu'une nouvelle idée à la fois lors de la production orale d'un texte.

Des hypothèses similaires, s'appuyant sur les tendances statistiques observées dans des corpus, ont été formulées par Givón (1975, 1990 : 897-897) et Du Bois (1985, 1987). Ce dernier, travaillant sur les données du sacapultèque (une langue maya parlée au Guatemala), s'est intéressé à la distribution des syntagmes nominaux pleins dans les positions d'argument S (sujet d'un verbe intransitif), A (sujet d'un verbe transitif) et O (objet d'un verbe transitif) pour montrer que le système ergatif de cette langue trouve une motivation discursive dans la façon dont le flux d'information est géré dans le discours oral narratif : les mentions lexicales de nouveaux référents apparaissent de préférence dans les rôles S et O (qui sont morphologiquement marqués dans le verbe par un affixe absolutif), mais elles sont rares dans le rôle A (qui est morphologiquement marqué par un affixe verbal ergatif). Du Bois (1987 : 823) met en avant l'idée d'une structure argumentale préférée (*preferred argument structure*) qui résulte de la combinaison de deux contraintes, celle d'un seul argument lexical et celle d'un A non lexical, et qui a la forme schématique de V N_(S/O) (le verbe avec au maximum un seul argument lexical dans le rôle de S ou O). Cette préférence discursive concernant le verbe et ses arguments directs (mais non les compléments obliques, susceptibles de former des unités intonatives distinctes) est supposée conditionner la réalisation des noyaux phrastiques dans le discours oral indépendamment du type grammatical de la langue (Du Bois 1987 : 837-839, 850).⁷

Dans les travaux évoqués précédemment, la distribution syntaxique des éléments nominaux lexicaux et non lexicaux (pronominaux ou zéros) dans les constructions verbales a donc été mise en relation avec le phénomène d'ordre pragmatique qu'est le flux d'information dans le discours.⁸ La gestion des informations dans la production du discours en temps réel, notamment l'introduction de nouveaux référents, est considérée, quant à elle, comme étant soumise à des

⁶ L'unité intonative est définie comme un segment de parole prononcé avec un contour intonatif cohérent et typiquement borné par des pauses (Du Bois 1987 : 812 ; voir aussi Chafe 1994 : 57-60 ; Ono & Thompson 1995 : 218-219).

⁷ Du Bois (1987) voit la grammaire comme un système adaptatif, modelé sous la pression de différentes forces discursives qui sont en concurrence les unes avec les autres. Un autre exemple de pressions discursives susceptibles de façonner la structuration des relations grammaticales est celui de la gestion de la continuité référentielle (*topic continuity*), qui fournit une motivation pour relier les rôles S et A, occupés typiquement par les référents humains et agentifs.

⁸ Il s'agit plus précisément d'envisager une corrélation forte entre le statut pragmatique *nouveau* et le statut morphologique *lexical* (Du Bois 1987 : 830).

contraintes cognitives. L'idée est que l'activation de nouvelles informations nécessite des efforts cognitifs considérables de la part du locuteur et des interlocuteurs (Du Bois 1987 : 833, 846-847). Ainsi, le discours oral procéderait par des unités plus petites que la phrase, comportant seulement une quantité limitée de nouvelles informations (Du Bois 1987 : 812, 846-847 ; Lambrecht 1987 : 255). L'unité intonative, telle que la conçoit Chafe (1994 : 63), correspond à l'expression linguistique de ce qui est, à un moment donné, au centre de l'attention (*focus of consciousness*) du locuteur.

Les études basées sur des données orales attestées, composées de textes suivis, ont ainsi remis en cause la représentativité des exemples fabriqués de type *The farmer kills the duckling* (Sapir 1921 : 94) ne contenant que des arguments lexicaux, qui sont typiquement utilisés pour illustrer la façon dont les conceptualisations du monde (ou représentations mentales) sont exprimées par des formes linguistiques (Lambrecht 1987, 2008 ; Chafe 1994 : 108 ; Du Bois 1987 : 819, note 14). L'utilisation des corpus oraux a aussi permis d'affiner la description de certaines organisations syntaxiques que l'on considère comme des spécificités de l'oral – mais qui ont aussi une présence dans la langue écrite, telles que les dislocations à gauche et à droite (pour le français, voir par ex. Blasco-Dulbecco 1999 ; Berrendonner 2015) et les constructions présentatives (en français *il y a* et *c'est*, voir par ex. Blanche-Benveniste 1997a : 92-94 ; Lambrecht 1988). Le point commun entre ces dispositifs est de séparer deux opérations, l'établissement de la référence, d'une part, et la mise en place d'une relation prédicative, d'autre part (Lambrecht 1988 : 136 ; Du Bois 1987 : 833-834). De façon plus générale, certains travaux sur l'oral décrivent les structures syntaxiques de la langue parlée spontanée comme fragmentées et non intégrées (Miller et Weinert 1998 : 22 ; Fernandez(-Vest) 1994 : 139, 2015 : 19, 29).

Une autre façon de se situer par rapport aux corpus oraux est de poser la question de savoir ce que ces données peuvent nous apprendre sur la syntaxe et le fonctionnement de la grammaire, comme l'ont fait Ono et Thompson (1995). Ces auteurs adoptent l'idée des unités intonatives comme le point de départ de l'analyse des textes oraux conversationnels. L'attention est portée sur l'interaction entre les unités intonatives et la réalisation des structures syntaxiques, et le but est de montrer que les concepts tels que *syntagme*, *proposition* et *phrase complexe* ne sont pas que des entités linguistiques théoriques, mais des unités de base vers lesquelles les locuteurs et les interlocuteurs sont orientés dans la production et l'interprétation du discours oral.

Une des difficultés auxquelles l'analyse syntaxique de l'oral est confrontée réside dans le fait que les textes produits en temps réel comportent des répétitions, des hésitations, des reformulations et des autocorrections. Ono et Thompson (1995) proposent de concevoir les structures syntaxiques en termes de schémas constructionnels (*constructional schemas*, cf.

Langacker 1991 : 156-157) qui ne représentent aucune expression particulière et se définissent indépendamment de tout contenu lexical. Les instanciations de schémas peuvent être partielles, ou le même schéma peut avoir plus d'une instanciation lors de la production d'un énoncé ; d'un autre côté, plusieurs schémas peuvent être combinés et imbriqués de différentes façons. Deux types de phénomènes sont examinés pour mettre en évidence l'importance qu'a la structuration syntaxique dans le discours oral et l'orientation des participants de l'interaction conversationnelle vers les schémas constructionnels abstraits. Premièrement, la réalisation d'un schéma peut se faire de manière discontinue, au-delà d'une séquence intervenante et deuxièmement, les énoncés peuvent être construits dans la collaboration entre deux locuteurs, l'un commençant l'instanciation d'un schéma et l'autre la continuant. Pour expliquer pourquoi la réalisation des constructions syntaxiques s'étend souvent sur plusieurs unités intonatives et pourquoi il n'y a qu'une correspondance approximative entre les schémas et leurs instanciations, Ono et Thompson prennent en considération les facteurs non seulement cognitifs (cf. Chafe 1987, 1994), mais aussi interactionnels. Ces derniers sont liés au fait que le locuteur doit constamment négocier la production et l'interprétation de ses énoncés avec ses interlocuteurs, en s'adaptant aux besoins et aux contraintes qui surgissent dans le cours de l'activité conversationnelle.

En comparaison de l'approche proposée par Ono et Thompson (1995), les études grammaticales du français parlé menées depuis la fin des années 1970 par le Groupe aixois de recherches en syntaxe (GARS, Université de Provence) vont encore plus loin dans la défense de l'intérêt grammatical que présente l'analyse des corpus oraux. Elles sont fondées sur des concepts théoriques et méthodologiques qui permettent de donner un vrai statut syntaxique à des phénomènes de production tels que les répétitions, les retouches et les reformulations. En effet, les travaux du GARS se distinguent de ceux qui représentent la linguistique fonctionnaliste discursive en ce qu'ils procèdent par une description fine des données en termes grammaticaux, syntaxiques et distributionnels avant toute considération d'ordre pragmatique ou discursif (Blanche-Benveniste *et al.* 1990 : 10). Il s'agit d'une démarche dans laquelle on ne s'intéresse pas tant au comportement des locuteurs dans telle ou telle situation interactionnelle, mais à l'ensemble des ressources grammaticales dont ils disposent – et qu'ils peuvent mettre en œuvre de façons variées selon les spécificités situationnelles.⁹ L'objectif est alors d'étudier des données de la langue parlée pour contribuer à la description grammaticale de la langue tout court (Blanche-Benveniste et Jeanjean 1989 : 86 ; Blanche-Benveniste 2000 : 19). Dans cette

⁹ Voir par exemple Blanche-Benveniste (1994), qui présente un tableau nuancé sur les formes sujets dans le français parlé des conversations.

optique, il n'y a pas de préférence *a priori* pour des données d'un certain type, mais au contraire un souci de la diversité des données pour éviter les conclusions générales à partir d'un choix limité de types de discours (Blanche-Benveniste & Jeanjean 1989 : 86-89 ; Blanche-Benveniste 1994 : 80, 2000 : 19-20).¹⁰

La méthodologie mise en place par le GARS est fondée sur des notions syntaxiques précises, développées dans le cadre de l'approche pronominale (Blanche-Benveniste *et al.* 1984) en parallèle avec les travaux sur le français parlé. Tout en se basant sur une conception des relations grammaticales qui n'est pas en soi nouvelle, les outils théoriques, avec l'usage qui en est fait, apportent des solutions originales à la problématique de la linéarité de la chaîne parlée et de l'aspect temporel de la production des énoncés en situation interactionnelle. L'analyse syntaxique renonce à la notion de phrase et à la tentative de segmenter la chaîne parlée en unités reposant uniquement sur la successivité des éléments qui les composent, pour partir de catégories grammaticales telles que le verbe qui est doté d'une capacité constructrice. L'une des idées fondamentales est que cette capacité qu'ont les verbes à régir des compléments est indissociable de leur contenu lexical. Les éléments régis, en revanche, peuvent être présentés sans y associer de lexique, à l'aide des pronoms, ou plus généralement des proformes (1a-1b).

(1a) *À Dijon, j'ai parlé du problème à mes voisins*

(1b) *là-bas je leur en ai parlé* (emprunté à Blanche-Benveniste 1997b)

La relation que l'on peut établir entre une proforme permettant d'identifier une place de rection et l'instanciation lexicale de cette place est appelée la *relation de proportionnalité* (Blanche-Benveniste *et al.* 1984 : 27). Il s'agit d'une équivalence syntaxique entre différentes réalisations d'une place de rection verbale, qui fournit le fondement du paradigme des éléments construits (Deulofeu 1991 : 21-23 ; Blanche-Benveniste 1997b : 99-100).

Cette conception des constructions verbales qui met l'accent sur l'organisation paradigmatique des éléments construits trouve un prolongement dans l'analyse des textes oraux. Premièrement, les locuteurs eux-mêmes recourent à des pronoms pour mettre en place des constructions verbales, en dissociant ainsi deux opérations, l'établissement d'une relation

¹⁰ Notons comme un point de comparaison le courant de l'analyse conversationnelle qui était à ses débuts fondé sur l'idée que les conversations quotidiennes informelles constituent la forme fondamentale de l'activité sociale et par là-même celle de l'activité de langage (Schegloff 1996 : 54 ; Gardner 2004). La linguistique interactionnelle (*interactional linguistics*), qui voit le jour sous ce nom au début des années 2000 et se situe dans le prolongement de l'analyse conversationnelle orientée vers l'étude des ressources linguistiques de l'interaction (Lindström 2009), a montré l'intérêt qu'il y a à étudier des données provenant de situations interactionnelles différentes, quotidiennes et institutionnelles (Couper-Kuhlen & Selting 2018 : 19).

prédicative et la désignation lexicale d'un référent, et deuxièmement, il arrive qu'un élément régi soit instancié à plusieurs reprises dans une séquence construite autour d'un verbe. Lorsque les instanciations se suivent dans la chaîne parlée (2a) ou reviennent après coup sur un élément déjà instancié (3a, 4a), elles forment des listes paradigmatiques qui suspendent le déroulement syntagmatique de l'énoncé. L'équipe du GARS a proposé un système de présentation des données orales « en grilles » qui fait ressortir les deux types d'organisations dans la chaîne parlée : les éléments qui s'organisent en rapports paradigmatiques sont disposés sur l'axe vertical de la page de sorte que l'on voie se déployer, sur l'axe horizontal, les suites syntagmatiques (2b, 3b, 4b).

(2a)

kerran ku se ajo sitä alamäkee isoo alamäkee pyörällä
 fois.GEN CONJ 3SG rouler.PRET.3 DEM.PAR descente.PAR grande.PAR descente.PAR vélo.ADE¹¹
 « une fois qu'il descendait la pente la grande pente à vélo » (Couple en voiture Sg 062)¹²

(2b)

<i>kerran</i>	<i>ku</i>	<i>se</i>	<i>ajo</i>	<i>sitä</i>	<i>alamäkee</i>			
fois.GEN	CONJ	3SG	rouler.PRET	DEM.PAR	descente.PAR			
une fois qu'il descendait				la pente				
				<i>isoo</i>	<i>alamäkee</i>	<i>pyörällä</i>		
				grande.PAR	descente.PAR	vélo.ADE		
				la grande pente		à vélo		

(3a)

vous pouvez nous appeler déjà si vous avez *des questions* à poser à l'association Aide
 Provence *des questions sur le SIDA des questions* (.)¹³ *sur le sexe même en général*
 (Émission SIDA 13.2-13.6)

(3b)

— si vous avez	des questions	à poser à l'association Aide Provence
	des questions sur le SIDA	
	des questions sur le sexe même en général	

¹¹ Nous avons choisi de ne pas indiquer les frontières morphémiques dans les formes finnoises, d'une part, pour des raisons techniques (une telle présentation prend de la place et obligerait souvent à répartir un énoncé sur deux lignes) et, d'autre part, pour des raisons liées aux formes elles-mêmes dans lesquelles les frontières morphémiques ne sont pas toujours aussi claires qu'elles le sont en finnois standard à cause des assimilations vocaliques et de l'usure phonétique.

¹² Les exemples sont tirés des corpus que nous avons utilisés dans notre thèse de doctorat (pour la présentation des corpus, voir Duvallon 2006b : 46-50). En ce qui concerne les données du français parlé, il s'agit d'enregistrements et de leurs transcriptions qui ont été mis à notre disposition par l'équipe du GARS de l'Université de Provence. Les données du finnois parlé proviennent des archives d'enregistrements de conversation de l'Université de Helsinki.

¹³ Pause d'une longueur non spécifiée.

(4a)

L1 *ku se esipuheessaan kato kiittää kaikkia naisia*
parce.que 3SG préface.INE.POS3 PTCL remercier.3 toute.PL.PAR femme.PL.PAR
« parce que lui dans sa préface tu vois il remercie *toutes les femmes* »

L2 *joo joo*
« ah bon »

L1 *kuten tapana on*
comme coutume.ESS être.3
« comme il est d'usage »

L2 *niin*
« oui »

L1 *Hannaa ja äitiänsä ja ketä kaikkiansa*
Hanna.PAR et mère.PAR.POS3 et qui.PAR toute.PL.PAR.POS3
« *Hanna et sa mère et toutes ses [je ne sais] qui* » (Projets d'été 079)

(4b)

<i>ku</i>	<i>se</i>	--	<i>kato</i>	<i>kiittää</i>	<i>kaikkia</i>	<i>naisia</i>	<i>kuten tapana on</i>
parce.que	3SG		PTCL	remercier.3	toute.PL.PAR	femme.PL.PAR	comme usage.ESS être.3
parce que lui	--		tu vois il	remercie	toutes les femmes		comme il est d'usage
					<i>Hannaa</i>		
					Hanna.PAR		
					Hanna		
			<i>ja</i>	<i>äitiänsä</i>			
			et	mère.PAR.POS3			
			et	sa mère			
			<i>ja</i>	<i>ketä kaikkiansa</i>			
			et	qui.PAR toute.PL.PAR.POS3			
			et	toutes ses [je ne sais] qui			

La dimension paradigmatique des éléments construits n'est donc pas qu'une propriété virtuelle, située « in absentia » (cf. Saussure 1966 [1916] : 170-171), elle a une présence effective dans le discours. Le concept de l'axe paradigmatique permet de donner un traitement syntaxique à des phénomènes de production comme les recherches lexicales, et de plus, il offre un principe d'organisation qui englobe des phénomènes à première vue fort divers : coordination des syntagmes nominaux, spécification lexicale, autoréparation, etc. Le but est de mettre en évidence le fait que les différentes instanciations d'une place de réaction abstraite, quelle que soit la relation référentielle entre elles et quelles que soient leurs spécificités discursives et interactionnelles, entretiennent la même relation syntaxique avec le verbe constructeur.

La présentation des données en grilles syntaxiques, avec la distinction des deux axes de déroulement de l'énoncé, syntagmatique et paradigmatique, est accompagnée d'une hypothèse sur l'interprétation des énoncés. Sans ignorer l'importance des opérations sur l'axe paradigmatique, on peut supposer que les interlocuteurs retiennent de la séquence linéaire « brute » telle que (2a) ce que l'on peut appeler une *séquence syntagmatique maximale*,

présentée dans (2c), même si celle-ci n'a pas été prononcée comme telle par le locuteur (Duvallon 2006b¹⁴ : 118).

(2c)

kerran ku se ajo sitä isoo alamäkee pyörällä
 fois.GEN CONJ 3SG rouler.PRET.3 DEM.PAR grande.PAR descente.PAR vélo.ADE
 « une fois qu'il descendait la grande pente à vélo »

En plus des relations de dépendance réactionnelle organisées par un élément constructeur comme le verbe, l'approche grammaticale du GARS distingue d'autres types de regroupements et d'organisations qui concernent les constructions verbales. On peut en mentionner ici l'adjonction à une construction verbale d'un élément associé, non construit par le verbe (par ex. *évidemment, de toute façon*, cf. les compléments de phrase), les configurations formées par plusieurs constructions verbales et les insertions parenthétiques s'abritant au sein d'une construction hôte.

L'approche pronominale postule que la relation de proportionnalité entre les pronoms et les unités lexicales ne concerne que les éléments régis. Il s'en suit que les éléments associés ne sont pas susceptibles de connaître une organisation paradigmatique. Leur relation avec le verbe est à chaque fois unique. Le lexème verbal lui-même, en tant qu'élément constructeur, est aussi exclu de toute relation d'équivalence syntaxique avec un autre lexème verbal. Le concept de configuration a été proposé par le GARS pour tenir compte des organisations textuelles dans lesquelles plusieurs occurrences du même verbe (ou des verbes différents dont les sens sont reliés d'une manière ou d'une autre) réalisent le même schéma syntaxique (5a ; Blanche-Benveniste *et al.* 1990 : 177-181 ; Duvallon 2006b : 236-258, 2007a).

(5a)

L1 -- *jos ne menee sinne niin me mennään sinne*
 si 3PL aller.3 là-bas alors 1PL aller.NONSPE là-bas
 « -- s'ils vont là-bas alors nous irons aussi »

L2 *mm*
 « hum »

L1 *mut jos ne ei mee sinne ni me ei tiedetä mitä me tehään*
 mais si 3PL NEG.3 aller là-bas alors 1PL NEG savoir.NONSPE quoi.PAR 1PL faire.NONSPE
 « mais s'ils ne vont pas là-bas alors nous ne savons pas ce que nous allons faire »

(Projets d'été 079)

¹⁴ Il s'agit d'une version remaniée de notre thèse de doctorat.

(5b)

<i>jos ne menee sinne niin me mennään sinne</i> si 3PL aller.3 là-bas alors 1PL aller.NONSPE là-bas s'ils vont là-bas alors nous irons aussi
<i>mut jos ne ei mee sinne ni me ei tiedetä mitä me tehään</i> mais si 3PL NEG.3 aller là-bas alors 1PL NEG savoir.NONSPE quoi.PAR 1PL faire.NONSPE mais s'ils ne vont pas là-bas alors nous ne savons pas ce que nous allons faire

L'importance du parallélisme comme principe de structuration des textes oraux s'observe aussi dans les cas où une construction verbale est interrompue par une séquence parenthétique et reprise par la suite avec une réédition complète ou partielle des éléments déjà donnés (6a ; Blanche-Benveniste *et al.* 1990 : 147-150 ; Duvallon 2006b : 222-236 ; Duvallon & Routarinne 2005*¹⁵).

(6a)

quand il veut faire un mau- un mauvais coup le patron (.) ils le font dans un (.) *on est quatre entreprises dans la réparation navale hein* (.) bon alors d'abord ils le font dans un entre- dans une entreprise rien qu'une seule sur les quatre (Navale 12.13-13.2)

(6b)

ils le font dans un
<i>on est quatre entreprises dans la réparation navale hein</i>
bon alors d'abord ils le font dans un entre- dans une entreprise rien qu'une seule sur les quatre

Certains passages de textes, de nature explicative ou narrative, procèdent par l'emboîtement de schémas syntaxiques. Nous avons estimé que ces passages, caractérisés par une complexité structurelle, parfois remarquable, offrent un lieu d'observation précieux de la grammaire et de la construction du sens dans le discours.

3. PROBLÉMATIQUES SPÉCIFIQUES

Dans ce qui suit seront présentées quatre problématiques dans l'étude desquelles les données orales nous semblent ouvrir des pistes intéressantes pour la réflexion sur la nature même des phénomènes grammaticaux. Nous commençons par deux questions relatives aux expressions référentielles, la construction de la référence à la troisième personne (3.1.) et l'emploi des pronoms sujets de première et de deuxième personne en finnois (3.2.). Nous traiterons ensuite

¹⁵ Les articles marqués par l'astérisque sont inclus dans le volume des publications.

d'un ordre des constituants particulier en finnois, sujet-complément-verbe (3.3.), et terminerons par une discussion sur les insertions parenthétiques et leur rôle dans la gestion de l'interaction (3.4.).

3.1. Le travail de construction référentielle

Lorsqu'on aborde les textes oraux comme des productions en train de se faire, la problématique de l'emploi des pronoms et des groupes nominaux lexicaux s'envisage dans une perspective double : celle de l'émergence des constructions verbales et celle de l'établissement des liens référentiels. Nos travaux (Duvallon 2005*, 2006b, 2007a*) s'inscrivent dans une approche consistant à concevoir les pronoms de troisième personne comme des expressions référentielles originelles, non comme des substituts d'expressions lexicales.¹⁶ Le but a été d'examiner la référence dans sa dimension linguistique en prenant comme point de départ les unités de la langue et non les entités extralinguistiques, réelles ou fictives, auxquelles les expressions référentielles sont susceptibles de se rapporter. Cela signifie que l'on s'intéresse aux expressions référentielles en tant qu'elles construisent des « objets-de-discours » (Apothéloz & Reichler-Béguelin 1995).

Les approches pragmatiques ou fonctionnelles du discours se fondent sur l'idée que les différentes expressions référentielles fonctionnent comme des indications sur l'état d'activation des référents dans la mémoire des participants de l'interaction. Il est posé comme principe qu'un nouveau référent, non présent dans la situation d'énonciation, doit être introduit par un syntagme nominal lexical (par ex. Givón 1983 ; Chafe 1987 ; Ariel 1988 ; Gundel *et al.* 1993). Mais si l'on se place dans l'optique d'une analyse syntaxique des textes comme des productions émergentes, on est amené à considérer que l'introduction dans l'univers discursif d'une entité nominale (référent) ne se fait pas nécessairement à l'aide d'une expression référentielle proprement dite.

Les verbes en tant qu'éléments constructeurs mettent en place des relations prédicatives qui, en fonction du contenu du lexème verbal, impliquent un certain nombre de participants ainsi que les coordonnées spatio-temporelles, effectives ou actualisables. Ainsi, en finnois, un verbe intransitif tel que *tapahtua* « se produire », utilisé dans (7) avec un adverbe situant le procès

¹⁶ On peut rappeler ici ce qu'a écrit Wayne (1961 : 13) : « Whatever we say with the help of names can be said in a language which shuns names altogether. To be assumed as an entity is, purely and simply, to be reckoned as the value of a variable. In terms of the categories of traditional grammar, this amounts roughly to saying that to be is to be in the range of reference of a pronoun. Pronouns are the basic media of reference; nouns might better have been named propronouns. »

dans la suite des événements précédents (*sitten* « ensuite ») et accompagné d'un verbe de phase (*alkaa* « commencer »), construit l'occurrence d'un procès et par là-même l'occurrence d'une (ou plusieurs) entité(s) nominale(s) correspondant à « ce qui s'est produit », et cela même s'il n'y a aucune matérialisation lexicale de ce référent (voir Duvallon 2019* : 86).

- (7) *Sitten alkoi tapahtua.*
 ensuite commencer.PRET.3 se.produire.INF
 « Ensuite, [il] a commencé à se passer [des choses]. »

Dans les textes oraux en français et en finnois, un élément régi par un verbe peut être instancié par une amorce de syntagme qui ne comprend que l'article (en français) ou un déterminant démonstratif (en finnois). Il arrive que le syntagme nominal soit mis en place par plusieurs rééditions de la même place de construction, qui l'étoffent au coup par coup (voir 2a ci-dessus ; pour cette question, voir aussi Duvallon 2004a). Les rééditions d'une place de construction peuvent aussi introduire des désignations lexicales différentes qui s'organisent dans des rapports divers (coordination, mise en contraste, spécification, réparation) (voir 3a et 4a ci-dessus). La description lexicale du référent se construit alors au fur et à mesure, au sein d'une position syntaxique instaurée par le verbe recteur.

Le « travail de dénomination » peut impliquer des commentaires qui portent aussi bien sur le « dit » que sur le « dire ». Une place de rection annoncée par le verbe et éventuellement amorcée par un début de syntagme peut alors offrir un site d'ancrage pour un pronom utilisé dans une séquence incidente qui marque un changement de point de vue par rapport à la construction interrompue (8) (pour une analyse plus détaillée, voir Duvallon 2005* : 179).

- (8a)
 L1 -- *nythän se on hyppiny niit* (.) *ö- mitä ne nyt on* (.)
 maintenant.PTCL 3SG AUX.3 sauter.PPA DEM.PL.PAR euh quoi.PAR 3PL PTCL être.3
 « - - c'est vrai que maintenant il a fait *des* [sauts] (.) euh *ça* s'appelle comment déjà »
 L2 *laskuvarjo-*
 parachute
 « en parachute »
 L1 *niin niit laskuvarjohyppyi*
 PTCL DET.PL.PAR saut.en.parachute.PL.PAR
 « oui *des sauts en parachute* » (Projets d'été 079)

(8b)

L1	-- <i>nythän se on hyppiny niit</i> <i>ö-</i> maintenant.PTCL 3SG AUX.3 sauter.PPA DEM.PL.PAR euh c'est vrai qu'il a fait maintenant <i>des</i> [sauts] euh
L2	<i>mitä ne nyt on</i> quoi.PAR 3PL PTCL être.3 <i>ça s'appelle comment déjà</i> <i>laskuvarjo-</i> parachute en parachute
L1	<i>niin niit laskuvarjohyppyi</i> PTCL DEM.PL.PAR saut.en.parachute.PL.PAR oui <i>des sauts en parachute</i>

Les configurations syntaxiques permettent d'observer comment les pronoms de troisième personne sont utilisés dans des contextes où plusieurs référents sont mis en scène, éventuellement dans des espaces référentiels distincts, associés à des points de vue différents. La gestion des liens anaphoriques ne suit pas forcément la succession linéaire des mentions des référents, mais elle est fondée sur l'organisation (macro)syntaxique du texte, sur les rapports entre la construction hôte de l'anaphorique et son contexte linguistique. Ainsi, lorsque la construction hôte fait partie d'une configuration syntaxique, c'est l'histoire des instanciations des places de rection qui guide la résolution référentielle des expressions pronominales, ce qui est illustré par les exemples (9) et (10) (voir les pronoms *se* « 3SG », ligne 3 dans (9), et *elle*, ligne 6 dans (10), qui ne sont pas coréférents avec l'expression située dans le contexte immédiatement précédent, *joku* « quelqu'un », ligne 2 dans (9), et *ma copine italienne Nadia*, ligne 5 dans (10) ; pour plus de détails, Duvallon 2006b : 312-313 ; Duvallon 2007a* : 176-179).

(9a)

1 L1	-- <i>tää pullo oli tossa noin tossa</i> (.) DEM bouteille être.PRET.3 DEM.INE PTCL DEM.INE « -- <i>cette bouteille</i> était là dans la (.)
2	<i>joku oli visiin siivonnu</i> quelqu'un AUX.PRET.3 sans.doute faire.le.ménage.PPA quelqu'un avait sans doute fait le ménage
3	<i>se oli tos roska- (.) semmosessa roskakärrys</i> [sä ¹⁷ 3SG être.PRET.3 DEM.INE déchet une.espèce.de.INE déchet.benne.INE <i>elle</i> était dans la benne (.) dans une espèce de benne à déchet »
4 L2	[<i>joo</i> « oui »

¹⁷ Le crochet ouvrant marque le début de chevauchement de tours de parole.

5 L1 *joka oli tohon peruutettu tohon pihaan*
 REL AUX.PRET.3 DEM.ILL déposer.PPA.NONSPE DEM.ILL cour.ILL
 « qui était déposée là dans la cour » (Soirée de jeunes 020)

(9b)

L1	<i>tää pullo oli tossa noin</i> DEM bouteille être.PRET.3 DEM.INE PTCL <i>cette bouteille était là</i> <i>tossa</i> DEM.INE dans la
	<i>joku oli vissiin siivonnu</i> quelqu'un AUX.PRET.3 sans.doute faire.le.ménage.PPA quelqu'un avait sans doute fait le ménage
	<i>se oli tos roska-</i> 3SG être.PRET.3 DEM.INE déchet <i>elle était dans la benne</i> <i>semmosessa roskakärryssä joka - -</i> une.espèce.de.INE déchet.benne.INE REL dans une espèce de benne à déchet qui - -

(10a)

- 1 L6 par exemple *ma prof de: de math elle* est un peu raciste (.)
- 2 Lx hum
- 3 L2 comment comment vous le sentez qu'est-ce qu'*elle* fait
- 4 L6 mais: par exemple (.) on *lui* demande quelque chose par exemple c'est moi (.) *elle* me
- 5 le dit calmement tout (.) et si c'est euh par exemple ma copine italienne Nadia (.)
- 6 eh ben *elle elle* gueule tout de suite *el- elle* lui parle pas doucement quoi *elle* parle t-
- 7 *elle* gueule
- 8 L2 hum
- 9 L4 *elle* fait une différence (Mulhouse 47.2-47.13)

(10b)

	<i>on lui</i> demande quelque chose
par ex. c'est	<i>moi elle me</i> le dit calmement tout
et si c'est euh par ex. <i>ma copine italienne Nadia</i> eh ben	<i>elle elle</i> gueule tout de suite
	<i>el- elle lui</i> parle pas doucement quoi
	<i>elle</i> parle t-
	<i>elle</i> gueule

Lorsque l'on examine l'emploi des groupes nominaux et des pronoms de troisième personne dans les productions orales, la construction de la référence se montre comme un phénomène dynamique, difficile à saisir en termes de contraintes ou de règles de bon usage. Les liens de coréférence s'établissent progressivement dans le discours, en fonction des organisations (macro)syntaxiques du texte, et il se peut très bien que la résolution référentielle d'un pronom

ne soit possible qu'après coup, une fois sa construction hôte achevée et interprétée par rapport à la structuration de son environnement linguistique et interactionnel. Ajoutons encore que l'un des intérêts des données conversationnelles pour l'étude des questions de la référence est qu'elles permettent d'observer les réactions des interlocuteurs en tant qu'indices sur la façon dont les énoncés, avec les liens référentiels qu'ils établissent, sont analysés et interprétés en situation.

3.2. Emploi des pronoms sujets de première et de deuxième personne

L'étude des textes oraux finnois nous a conduite à examiner une question relative aux expressions pronominales, mais se posant indépendamment du rapport entre les unités à contenu lexical et celles sans contenu lexical. Le finnois est considéré comme une langue à « pro-drop partiel » où les pronoms sujets de première et de deuxième personne peuvent être omis étant donné que le verbe est porteur d'un indice personnel. Depuis la fin du XIX^e siècle, les grammaires prescriptives préconisent l'emploi du pronom sujet de première et de deuxième personne uniquement dans le cas où le sujet est l'élément accentué dans la phrase (par ex. *Minä en sitä tehnyt vaan sinä* « Ce n'est pas **moi** qui l'ai fait mais **toi**. ») (Hakulinen 1979 : 552-554 ; Paunonen 2001 : 154-155). Le système que l'on trouve dans les variétés non standard du finnois diffère considérablement de cette recommandation normative. La présence d'un pronom sujet auprès d'un verbe à la première ou à la deuxième personne du singulier constitue le cas de figure commun.

On peut estimer que la fonction du pronom sujet est alors de servir de support à la prédication, c'est-à-dire de matérialiser la position thématique préverbale (pour la configuration discursive des énoncés finnois, voir 3.3. ci-dessous). Mais il faut noter que si le taux des verbes accompagnés d'un pronom sujet est élevé dans les corpus (plus de 80 % dans les conversations familiales pour la première personne du singulier, Lappalainen 2004 : 80-81 ; Duvallon & Chalvin 2004* : 271-272), il existe aussi des cas où le pronom sujet est absent et qui ne peuvent pas tous être rapportés à la question des registres et à la variation sociolinguistique (par exemple à une tendance, chez certains locuteurs et dans certaines circonstances, à omettre les pronoms sujets pour se conformer au système normatif de la langue standard). Les études sociolinguistiques réalisées à partir des années 1970 se sont intéressées à la variation de la forme du pronom sujet dans le finnois parlé en milieu urbain (par ex. *minä ~ mä ~ mää ~ mie* pour le pronom de première personne) en fonction des critères tels que l'âge, le sexe, le milieu socioculturel et l'origine géographique du locuteur (par ex. Mielikäinen 1980 : 131-138 ;

Paunonen [1982] 1995 : 151-164), alors que le phénomène d'absence de pronom sujet est resté peu étudié jusqu'au début des années 2000.

Nous nous sommes intéressée à la question de la réalisation zéro du pronom sujet du point de vue des structures syntaxiques organisées autour de verbes constructeurs, telles qu'elles apparaissent typiquement dans les productions orales (Duvallon & Chalvin 2004* ; Duvallon 2006a).¹⁸ L'objectif a été de formuler des motivations d'ordre grammatical favorisant l'emploi du verbe sans le pronom sujet. Deux phénomènes ont attiré notre attention plus particulièrement.¹⁹ Premièrement, l'absence de pronom sujet peut fonctionner comme un indice de regroupement entre plusieurs verbes partageant le même sujet. Au moins trois cas de figure sont à distinguer. Dans le cas de la coordination de deux verbes, la mise en facteur commun du pronom sujet permet d'établir une structure à deux verbes qui désigne un événement (par ex. « informer quelqu'un de quelque chose ») en le fragmentant en plusieurs épisodes solidaires les uns des autres (« téléphoner à quelqu'un » et « lui dire quelque chose », 11).

(11)

mutta kuule mä soitan sitte tolle Leenalle ja kerron sille et - -
 mais entendre.IMP.2 1SG téléphoner.1 ensuite DEM.ALL Leena.ALL et dire.1 3SG.ALL que
 « mais écoute *je vais téléphoner* à Leena *et lui dire* quelque chose - - » (fi081)

L'absence de pronom sujet est également caractéristique des énoncés qui se couplent avec un premier énoncé mettant une relation prédicative en attente de validation. En finnois, cette validation peut se faire, de façon minimale, à l'aide d'une forme verbale finie qui « est projetée », pour ainsi dire, sur l'énoncé question, sur la forme verbale porteuse de la particule interrogative, sans qu'il y ait besoin de réitérer les autres éléments (12).

(12)

L1 *saanks mä soittaa sulle kohta uudestaan*
 pouvoir.1.Q 1SG téléphoner.INF 2SG.ALL tout.à.l'heure de.nouveau
 « est-ce que *je peux te rappeler* tout à l'heure »
 L2 *saat*
 pouvoir.2
 « [oui tu] *peux* (fi116)

¹⁸ Par la suite, la question de l'omission du pronom sujet a été étudiée notamment par Lappalainen (2006) et Helasvuo (2014).

¹⁹ Duvallon et Chalvin (2004*) proposent un classement des données examinées, finnoises et estoniennes, selon quatre groupes dont l'un concerne plus spécifiquement l'estonien (l'ordre OV). Quant au dernier groupe, il s'agit d'expressions et de tournures présentant un certain degré de figement, comme par exemple l'emploi du verbe *tietää* « savoir » à la forme négative sans pronom sujet et sans complément, *en tiia* « [je] ne sais pas ». Un examen plus systématique centré sur chacune des expressions, comparées avec la variante avec un pronom sujet, serait nécessaire pour définir leurs valeurs discursives et interactionnelles.

En outre, l'absence de pronom sujet s'observe dans des configurations syntaxiques où les verbes constructeurs sont en rapport de reformulation ou de spécification. Comme le montre l'exemple (13), la réédition d'une relation prédicative peut entraîner une modification de l'ordre des constituants, telle que le déplacement en tête d'énoncé d'un complément initialement placé après le verbe.

(13a)

L1 -- *ooks- ooksä sit tehny (.) minkälaisia vuoroja*
AUX.Q.2SG AUX.Q.2SG alors faire.PPA de.quel.genre.PL.PAR horaire.PL.PAR

« -- alors t'as tu as fait (.) quoi comme horaires »

L2 *mä teen iltaa koko ajan*
1SG faire.1 soir.PAR tout temps.GEN

« *je fais* le soir tout le temps

paitsi tänään mä olin kymmenest puol kuuteen
sauf aujourd'hui 1SG être.PRET.1 dix.heures.ELA cinq.heures.et.demie.ILL
 sauf aujourd'hui j'ai travaillé de dix heures à dix-sept heures trente

ku (.) oli niinku lauantai
comme être.PRET.3 PTCL samedi
 parce que (.) on était samedi

mutta (.) iltaa teen kolmest yhteetoista ja (.)
mais soir.PAR faire.1 trois.heures.ELA onze.heures.ILL et
 mais (.) c'est le soir que [je] *fais* de quinze heures à vingt-trois heures et (.)

kyl se on mun biorytmiin silleen hyvin sopinu
PTLC 3SG AUX.3 1SG.GEN biorythme.ILL PTCL bien convenir.PPA
 franchement ça a été compatible avec mon biorythme » (fi101)

(13b)

<i>mä teen iltaa koko ajan</i> <small>1SG faire.1 soir.PAR tout temps.GEN</small> « <i>je fais</i> le soir tout le temps
<i>paitsi tänään mä olin kymmenest puol kuuteen ku oli niinku lauantai</i> <small>sauf aujourd'hui 1SG être.PRET.1 10h.ELA 17h30.ILL comme être.PRET.3 PTCL samedi</small> sauf aujourd'hui j'ai travaillé de dix heures à dix-sept heures trente parce qu'on était samedi
<i>mutta iltaa teen kolmest yhteetoista ja</i> <small>mais soir.PAR faire.1 15h.ELA 23h.ILL et</small> mais c'est le soir que [je] <i>fais</i> de quinze heures à vingt-trois heures et

Ci-dessus, en position textuelle de clôture, à la non-répétition du pronom sujet s'associe la mise en saillance, en tête d'énoncé, d'un élément qui constitue l'apport principal de l'énoncé (pour les questions de l'ordre des constituants, voir 3.3.).

La deuxième motivation grammaticale à l'absence de pronom sujet est liée au degré d'actualisation du procès désigné par le prédicat verbal et aux conditions de sa validation par les protagonistes de l'énonciation. L'absence de pronom sujet caractérise les énoncés qui expriment une modalité orientée vers l'interlocuteur, notamment les énoncés injonctifs. Ces

derniers sont habituellement définis par l’acte langagier qu’ils accomplissent : le locuteur incite son interlocuteur à agir (ou à ne pas agir) d’une certaine manière (par ex. Birjulin & Xrakovskij 2001 : 5 ; van der Auwera 2006). En finnois, comme dans beaucoup de langues, l’impératif de deuxième personne du singulier est une forme verbale minimalement marquée du point de vue morphologique. Sémantiquement, il exprime la représentation d’un procès qui n’est pas ancré dans le temps et dont le support sujet n’a pas de matérialisation. Lorsque l’impératif est utilisé pour exprimer une injonction, l’interlocuteur est invité à se reconnaître dans le rôle de sujet implicite. Dans l’espace intersubjectif de la situation d’énonciation, l’impératif injonctif (positif) met en jeu deux points de vue sur la validation du procès, celui du locuteur pour qui le procès est à valider (il est représenté comme visé) et celui de l’interlocuteur qui peut ou non valider le procès et pour qui le procès est donc marqué par une indétermination (Culioli & Paillard 1987 ; Duvallon & Peltola 2017b*²⁰).

En finnois, la fonction injonctive peut être assurée aussi par un verbe au présent de l’indicatif ou au conditionnel. Ces formes verbales présentent le procès comme actualisé, c’est-à-dire localisé soit dans le temps non passé qui relève de la réalité discursive (indicatif), soit dans un monde possible, alternatif de cette réalité (conditionnel), et elles sont porteuses de l’indice personnel *-t* de deuxième personne du singulier. Le point commun avec l’impératif injonctif est l’absence de pronom sujet (voir dans (14) les formes impératives à la ligne 2 et la forme au présent de l’indicatif à la ligne 4).

(14)

- 1 L1 *mut mistä mä saan ne rahat*
 mais où.ELA 1SG obtenir.1 DEM.PL argent.PL
 « mais où est-ce que je trouve les sous »
- 2 L2 *no mee töihi ja hanki ne*
 PTCL aller.IMP.2 travail.PL.ILL et gagner.IMP.2 3PL
 « eh bien **prends** un travail et **gagne**-les »
- 3 L1 *nii-i kai*
 « ouais sûrement »
- 4 L2 *meet vaan johonki töihi mist sä saat rahaa*
 aller.2 PTCL quelque.part.ILL travail.PL.ILL où.ELA 2SG obtenir.2 argent.PAR
 tout simplement [tu] **prends** un travail (peu importe lequel) qui te rapporte de l’argent
 (fi079)

Ainsi, les énoncés injonctifs à l’indicatif (ou au conditionnel) sont dépourvus de sujet-thème sur lequel le verbe prédiquerait quelque chose, tout comme la forme impérative. L’absence de

²⁰ Pour le dire autrement, le procès est rattaché à deux instances de validation (pour ce concept, voir par ex. Gosselin 2001 : 60-63)

pronom sujet peut alors être interprétée en termes de modalité « intersubjective » de l'énoncé : le procès dénoté par le verbe est exprimé, d'une part, comme validable ou souhaitable du point de vue du locuteur et, d'autre part, comme étant en attente de validation de la part de l'interlocuteur, encodé comme le participant sujet du procès par l'indice personnel du verbe. De même qu'avec l'impératif, l'interlocuteur est invité à s'identifier au rôle qui lui est suggéré.²¹

3.3. L'ordre sujet-complément-verbe

L'étude de l'émergence des constructions verbales et des organisations (macro)syntaxiques plus complexes, regroupant plusieurs constructions verbales, pose la question de l'agencement des constituants sur l'axe syntagmatique des énoncés. L'idée selon laquelle le locuteur peut faire « des allers et retours » sur l'axe syntagmatique de l'énoncé pour l'étoffer petit à petit repose sur le postulat que l'organisation linéaire des unités, qu'il s'agisse de grands constituants ou d'éléments formant des groupes nominaux et adpositionnels, suit certains principes.

Si on regarde les constructions autres que celle du verbe et de ses arguments, le finnois est une langue qui a tendance à placer les modifieurs avant les éléments modifiés (voir 2c ci-dessus : *sitä* [DÉTERMINANT] *isoo* [ADJECTIF] *alamäkee* [NOM] « la grande pente »). Au niveau des grands constituants, l'ordre dominant (non marqué et statistiquement le plus fréquent) est celui de sujet-verbe-complément. Cependant, il existe des constructions syntaxiques dans lesquelles la forme sujet n'a pas de matérialisation ou dans lesquelles les constituants nominaux ont une forme et une fonction ne correspondant pas à la définition habituelle des arguments sujet et objet (voir Chap. 2, 1.2.). D'un autre côté, l'ordre des constituants autour du verbe peut être modifié pour des besoins du flux informationnel sans que cela implique de changements dans la forme ou la fonction syntaxique des constituants et sans recours à des dispositifs particuliers, comme le clivage.

Vilkuna (1989, 1995) a proposé de décrire l'ordre des mots en finnois en termes de « discourse configurationality ». Cela signifie que dans l'organisation linéaire de l'énoncé, les positions des constituants par rapport au verbe correspondent à des fonctions discursives comme le thème et le focus. Plus concrètement, il s'agit de fonder l'analyse de l'énoncé sur un modèle positionnel, composé de deux champs, champ initial et champ verbal. Le premier en comprend deux positions distinctes qui, à l'origine, étaient désignées par les lettres allusives T (comme *topic*) et K (comme *contrast*) :

²¹ Précisons encore qu'en finnois standard, les effets de la non-présence du pronom sujet sont neutralisés par la norme qui veut limiter l'emploi du pronom sujet aux cas d'accentuation.

(15a)

Champ initial		Champ V
K	T	
	<i>mä</i>	<i>teen iltaa koko ajan</i>
	1SG	faire.1 soir.PAR tout temps.GEN
	« je fais le soir tout le temps »	

Le modèle de Vilkuna entérine l'idée de dissymétrie entre les parties initiale et finale de l'énoncé : seuls les constituants situés en champ initial se dotent de fonctions discursives déterminées ; le champ verbal, lui, n'est pas organisé par des positions particulières. Dans un énoncé assertif neutre de type SVO, le sujet se situe en position T, le verbe et le complément d'objet se trouvant dans le champ verbal (15a, cf. 13).

Si la position T est réservée aux constituants nominaux, et plus particulièrement à la forme sujet, la position K peut être remplie par des éléments de nature différente. Le fait d'y placer un complément essentiel du verbe permet de donner à celui-ci la fonction de topique contrastif (*contrastive topicalization*, Vilkuna 1995 : 248-249 ; Givón 2001b : 252) ou de focus contrastif (15b ; Vilkuna 1995 : 248-249 ; Robert 1993). La position K accueille aussi des éléments exprimant une modalité à laquelle l'énoncé est soumis, contrastant avec une autre modalité (mots interrogatifs, voir 15c, adverbess modaux, verbe négatif, verbe lexical ou auxiliaire tensé à la forme affirmative).

(15b)

Champ initial		Champ V
K	T	
<i>iltaa</i>		<i>teen kolmest yhteetoista</i>
soir.PAR		faire.1 15h.ELA 23h.ILL
« c'est le soir que [je] fais de quinze heures à vingt-trois heures »		

(15c)

Champ initial		Champ V
K	T	
<i>mistä</i>	<i>mä</i>	<i>saan ne rahat</i>
où.ELA	1SG	obtenir.1 DEM.PL argent.PL
« où est-ce que je trouve les sous »		

Le modèle positionnel, où la position T joue un rôle de pivot, permet de distinguer deux agencements différents dans lesquels le verbe (lexical) se trouve en fin d'énoncé (16).

(16)

Champ initial		Champ V
K	T	
NP	NP	V
	NP	NP V

Dans l'un, les positions K et T sont occupées par des constituants nominaux, le verbe se trouvant seul dans le champ verbal, et dans l'autre, le premier constituant nominal se situe en position T et un (ou plusieurs) constituants(s) se trouve(nt) avant le verbe dans le champ verbal. Le deuxième agencement diffère donc du premier en ce que l'antéposition au verbe de deux constituants nominaux ne produit pas d'effet de mise en relief du premier constituant.

L'antéposition des compléments nominaux au verbe dans le champ verbal s'observe par exemple dans des subordinées circonstancielles de temps, de cause, de condition ou de concession. Dans ce contexte, l'ordre sujet-complément-verbe a été expliqué comme indiquant que le contenu de la subordinée est une information non nouvelle (Lindén 1959). Cet ordre est également typique des énoncés qui commencent par la particule modale *kyllä* « de (toute) certitude » ou le verbe négatif *e-*, situés en position K. Dans ce cas, l'apport de l'énoncé est constitué par la modalité de validation positive ou négative de la prédication, alors que la relation prédicative elle-même est donnée comme préconstruite. Pour définir la fonction discursive de l'ordre complément-verbe dans le champ verbal, Vilkuna (1989 : 122) estime que celui-ci incite à chercher l'apport informationnel principal de l'énoncé ailleurs, soit dans la position K, soit dans la proposition matrice.

Nous nous sommes interrogée sur le rôle que l'ordre sujet-complément-verbe peut avoir dans l'organisation des passages de textes oraux qui procèdent par emboîtement des constructions verbales (Duvallon 2003a*). L'objectif a été d'abord de mettre en évidence le fait que les constructions incidentes interrompant le déroulement d'une autre construction sont un contexte favorable à la remontée des constituants nominaux avant le verbe. Il s'agit là d'une position textuellement dépendante, mais du point de vue syntaxique, la construction cadre et la construction insérée sont non connexes (17, 18).

(17a)

L1 -- *nin näil on kuulemma valtavan s- hieno niinku*
 PTCL 3PL.ADE être.3 paraît.il immense.GEN gr- beau PTCL

« -- alors ils ont paraît-il un très gr- beau euh

ei se mikään mökki o
 NEG.3 3SG pas.un bungalow être

ce n'est pas du tout un bungalow

vaan se on semmonen hirsitupa (.) oikeen ja sit
 mais 3SG être.3 une.espèce.de chalet.en.rondins vraiment et PTCL

mais c'est un chalet en rondins (.) vraiment et bon

[*siel on kaikki*
 là-bas être.3 tout

on y trouve tout »

L2 [aa:h
 « ah: »

L1 *mikroaaltouunista ja astianpesukoneest lähtien*
 micro-onde.ELA et lave-vaisselle.ELA depuis
 « depuis le micro-ondes et le lave-vaisselle » (Projets d'été 079)

(17b)

<i>nin</i>	<i>näil</i>	<i>on</i>	<i>kuulemma</i>	<i>valtavan</i>	<i>s-</i>	
PTCL	3PL.ADE	être.3	paraît.il	immense.GEN	gr-	
alors	ils ont		paraît-il	un très	gr-	
					<i>hieno</i>	<i>niinku</i>
					beau	PTCL
					beau euh	
K	T	Champ V				
		NP		V		
<i>ei</i>	<i>se</i>	<i>mikään</i>	<i>mökki</i>	<i>o</i>		
NEG.3	3SG	pas.un	bungalow	être		
<i>ce n'est pas du tout un bungalow</i>						
		V	NP			
<i>vaan</i>	<i>se</i>	<i>on</i>	<i>semmonen</i>	<i>hirsitupa</i>	<i>oikeen</i>	
mais	3SG	être.3	une.espèce.de	chalet.en.rondins	vraiment	
mais		c'est un chalet en rondins vraiment				

(18a)

kyl se ilmeisesti vähän jännitti sitä töihinmenoo
 PTCL 3SG sans.doute un.peu avoir.peur DEM.PAR reprise.du travail.PAR
 « il avait sans doute un peu peur de reprendre le travail

ku ei se oo pitkään aikaan ollu sillee oikeen (.)
 parce.que NEG.3 3SG AUX long.ILL temps.ILL être.PPA PTCL vraiment
 parce que ça faisait un petit moment qu'il n'avait pas été vraiment (.)

tai onhan se nyt tot yksityisvastaanottoo pitäny
 ou être.3.PTCL 3SG PTCL DEM.PAR privé.cabinet.PAR tenir.PPA
 enfin il a bien sûr tenu ce cabinet privé

mut oikeen klinikalla
 mais vraiment clinique.ADE
 mais vraiment à la clinique » (Histoires de femmes 081)

(18b)

<i>ku</i>	<i>ei</i>	<i>se</i>	<i>oo</i>	<i>pitkään</i>	<i>aikaan</i>	<i>ollu</i>	<i>sillee</i>	<i>oikeen (.)</i>
parce.que	NEG.3	3SG	AUX	long.ILL	temps.ILL	être.PPA	PTCL	vraiment
<i>parce que ça faisait un petit moment qu'il n'avait pas été vraiment (.)</i>								
K	T	Champ V						
		NP		V				
<i>tai</i>	<i>onhan</i>	<i>se</i>	<i>nyt</i>	<i>tot</i>	<i>yksityisvastaanottoo</i>	<i>pitäny</i>		
ou	être.3.PTCL	3SG	PTCL	DEM.PAR	privé.cabinet.PAR	tenir.PPA		
<i>enfin il a bien sûr tenu ce cabinet privé</i>								
						<i>mut oikeen</i>	<i>klinikalla</i>	
						mais vraiment	clinique.ADE	
						mais vraiment à la clinique		

Notre étude porte sur des séquences liées à un choix lexical (17) et des insertions exprimant une concession anticipée (18). Dans les deux cas, l'insertion prépare ou répare ce qui est énoncé

ou laissé en attente dans la construction cadre. Ainsi, tout en étant non connexes syntaxiquement, l'énoncé cadre et l'insertion sont étroitement imbriqués dans le processus de construction du sens. On peut voir la relation entre eux comme un emboîtement de deux programmes discursifs, impliquant un changement de point de vue.

En plus d'identifier les insertions comme un contexte d'apparition possible de l'ordre sujet-complément-verbe, nous avons cherché à définir la fonction textuelle de cet agencement au-delà de la valeur informationnelle qu'il donne aux constituants dans le champ verbal. Les insertions analysées se caractérisent par un lien double avec leur contexte : elles prennent appui sur l'énoncé cadre suspendu, mais projettent en même temps une suite à venir. L'ordre sujet-complément-verbe, en tant qu'il permet de marquer une séquence textuellement dépendante, peut être vu comme l'un des moyens linguistiques à l'aide desquels les locuteurs peuvent gérer la production des séquences structurellement complexes dans la situation d'interaction où chaque fin d'énoncé est potentiellement identifiée comme un moment propice à un changement de locuteur (voir 3.4. ci-dessous).

3.4. Les insertions parenthétiques et la grammaire dans l'interaction

L'étude syntaxique des textes oraux, telle qu'elle a été conçue par les travaux de l'équipe du GARS, est une démarche descriptive, fondée sur l'idée d'existence des relations de dépendance et d'interdépendance syntaxiques et macro-syntaxiques entre les constituants d'un énoncé ou d'une unité d'énoncé. Cette approche est non fonctionnaliste en ce sens qu'elle ne cherche pas à avancer des motivations d'ordre pragmatique ou cognitif pour expliquer pourquoi les formes sont telles qu'elles sont. Cela donne la possibilité d'envisager, en parallèle avec l'analyse syntaxique, une deuxième approche des données s'intéressant à des facteurs interactionnels qui conditionnent les productions orales en situation de conversation.²²

L'analyse conversationnelle est, par son origine, une méthodologie développée dans le cadre du courant ethnométhodologique de la sociologie américaine pour étudier le caractère ordonné des pratiques sociales (par ex. Gardner 2004). L'objet d'étude est la « parole-en-interaction » (*talk-in-interaction*), laquelle est abordée comme une activité sociale organisée, composée d'actions dont la coordination se fait dans et par la collaboration entre les participants de l'interaction. La question clé pour les analystes de conversation est de savoir comment

²² Notons que dès les débuts, une partie des phénomènes étudiés dans le cadre des travaux de l'équipe du GARS, d'une part, et celui des approches interactionnelles, d'autre part, sont les mêmes, par exemple les (auto)réparations et la production des énoncés par un « locuteur collectif ».

s'organise la distribution des tours de parole. Selon Sacks, Schegloff & Jefferson (1974 : 702-703), l'un des principes de l'organisation de prise de tour dans la conversation ordinaire est qu'un locuteur est initialement habilité, en vertu d'obtenir le tour, à produire une seule unité de construction de tour, qui peut correspondre à différentes structures syntaxiques, allant d'une particule à une construction phrastique, mais qui a le statut d'énoncé dans son contexte séquentiel. La longueur des tours en soi n'est pas fixe, elle varie. En effet, les locuteurs disposent de diverses techniques syntaxiques, prosodiques et/ou interactionnelles pour développer un tour de sorte qu'il dépasse une seule unité de construction (voir par ex. Schegloff 1987 : 77-78). Le recours à des insertions parenthétiques en constitue une.

Dans le cadre d'un projet de collaboration avec Sara Routarinne, nous avons étudié les insertions parenthétiques du point de vue de la gestion de l'interaction lors de la production des tours à unités multiples (Duvallon & Routarinne 2001, 2005*). L'objectif a été de mettre en lumière le rôle que les parenthèses peuvent jouer dans les séquences narratives et explicatives non seulement pour organiser les informations dans les tours, mais aussi pour orienter l'interprétation d'un récit, négocier la trajectoire séquentielle et/ou modifier le cadre de participation afin d'inciter les co-participants à se joindre plus activement à l'activité en cours.

L'analyse conversationnelle utilise la notion de projection pour parler de la prévisibilité de la structure grammaticale et actionnelle d'un tour qui émerge en temps réel (Schegloff 1996 ; Pekarek-Doehler 2008). Du point de vue du système des tours de parole, les parenthèses exploitent la projection que crée une structure syntaxique ou actionnelle entamée. L'interruption d'une construction par un énoncé incident met en attente l'achèvement de la première, ce qui permet au locuteur de garder son tour après avoir terminé la parenthèse. Il est même possible qu'il y ait une séquence d'interaction avec des changements de locuteurs avant la reprise de la construction cadre par le locuteur initial, comme dans l'exemple (19) :

- (19)
- 1 M *italiala:ine r:anskala:ine ja ŋvenä:läinen*,²³
 Italien Français et Russe
 « un Italien un Français et un Russe »
- 2 °> *tai pitääkö sanoa*<° *ivy: ŋläine?*
 ou falloir.3.Q dire.INF citoyen.de.la.CEI
 « °>ou faut-il dire<° un citoyen de la CEI ? »
- 3 T *.mth*

²³ Pour les conventions de transcription utilisées dans cet exemple, voir Duvallon & Routarinne (2005*) dans le volume des publications, p. 145.

- 4 M >°*ei mut sillo oli Venä(jä viel)*°<=
 NEG.3 mais à.l'époque être.PRET.3 Russie encore
 « non mais à l'époque c'était la Rus(sie encore) »
- 5 T = *ve* *h**nä:* >*läine* <,
 Russe
 « un Russe »
- 6 M *nii:*, *ni* < *olivat taivaanportilla ja*
 PTCL PTCL être.PRET.3PL paradis.GEN.porte.ADE et
 « bon alors [ils] étaient aux portes du paradis et
- 7 *siin jätkät juttelivat Pietaria odo:telles*°*sa:nsa*°.
 là-bas gars.PL discuter.PRET.3PL Saint.Pierre.PAR attendre.FREQ.INF.INE.POS3
 ces gars étaient là en train de discuter en attendant Saint Pierre » (*Joke.t SR*)

Cette étude s'est intéressée aussi aux indices prosodiques qui contribuent à la structuration des tours de parole, tels que le contour intonatif, l'accélération ou le ralentissement du débit et les changements de qualité de la voix. Nous avons montré que la discontinuité entre la construction cadre interrompue et le début de l'énoncé parenthétique est typiquement marquée par un décrochement audible, caractérisé par un contraste de traits (quels qu'ils soient) avant et après la rupture, alors que le retour vers la construction cadre peut être prosodiquement plus fluide, notamment dans les cas où il se fait à l'aide d'un joncteur lexical, tel que *mut* « mais ».

L'analyse du rôle des insertions parenthétiques dans la construction des tours de parole et des séquences d'actions incite à s'interroger sur la nature de la grammaire en tant qu'ensemble des savoirs que les locuteurs mettent en œuvre lorsqu'ils sont engagés dans l'interaction verbale. Nous avons soutenu l'idée que cette grammaire est formée aussi bien des savoirs sur les structures syntaxiques que de ceux sur l'organisation séquentielle des actions qui composent l'activité de langage.

4. CONCLUSION

Ces études sur l'émergence des structures syntaxiques dans les productions orales constituent une toile de fond pour les travaux qui seront présentés dans les parties suivantes. Il s'agit avant tout d'un positionnement vis-à-vis de l'objet étudié. Nos travaux se fondent, autant que possible, sur des données attestées, analysées au sein de leur contexte d'occurrence, c'est-à-dire leur environnement linguistique, énonciatif et interactionnel. Les manipulations d'exemples et les jugements d'acceptabilité sont étrangers à cette démarche empirique, et nous n'y avons eu recours que de manière exceptionnelle. Nous avons continué à étudier des questions de la référence en centrant l'attention sur des formes particulières et en nous

interrogeant sur les valeurs qui les définissent. Le chapitre 2 sera consacré aux unités qui participent au contenu propositionnel de l'énoncé et le chapitre 3 discutera les enjeux de la description des particules du discours.

Chapitre 2

SYNTAXE ET SÉMANTIQUE DES UNITÉS PHRASTIQUES

Dans ce chapitre, nous allons nous intéresser aux constructions verbales en finnois du point de vue de leur composition syntagmatique. On examinera les différentes façons dont peut s'organiser, autour du verbe, l'expression des participants et des coordonnées spatio-temporelles du procès à décrire. Les questions abordées ont trait à des phénomènes largement discutés dans la littérature linguistique générale et finnoise. L'objectif est de présenter une réflexion qui a pris forme au fil des années, guidée par nos lectures et dont nos propres travaux publiés illustrent certaines étapes.

La première partie s'interrogera, à la lumière des données finnoises, sur la pertinence de deux notions traditionnelles de la syntaxe phrastique, celles de verbe et de sujet. La deuxième partie sera consacrée au cas partitif dont la description est intimement liée à la problématique de la composition du noyau phrastique et des relations entre le verbe et ses arguments. Enfin, nous terminerons ce chapitre par la question de la valeur référentielle de deux formes infinitives qui, d'une part, sont marquées par un suffixe casuel à valeur locative, ce qui les rattache au domaine des noms, mais qui, d'autre part, organisent des scènes sémantiquement complexes et présentent une tendance à acquérir des propriétés typiques des verbes.

1. LES CONSTRUCTIONS VERBALES EN FINNOIS : QUELS CONCEPTS POUR LES ANALYSER ?

On commencera par poser la question des caractéristiques du verbe qui en font un élément susceptible de former le centre organisateur de l'énoncé. On passera ensuite à une discussion sur la notion de sujet dans l'analyse syntaxique et sémantique des énoncés finnois.

1.1. Le verbe et les schémas de complémentation

Nos travaux sur les données orales (Chap. 1) sont fondés sur l'idée du verbe en tant qu'élément recteur, doté de la capacité à organiser d'autres éléments autour de lui. Cette conception est en accord avec les tentatives de définition universelle de la notion de verbe chez des auteurs comme Creissels (1995 : 155 ; 2006 : 38) et de Vogüé (2006). Selon le premier, les éléments lexicaux désignés comme verbes se caractérisent, au-delà des traits morphologiques qui leur sont typiques, par le rôle qu'ils assument dans la structuration des unités phrastiques, plus précisément dans l'intégration des constituants nominaux en unités phrastiques.

À la fonction intégrative du verbe s'associent d'autres caractéristiques ayant trait au processus de construction des énoncés, qui font la différence entre noms et verbes. De Vogüé (2006 : 48) complète la définition syntaxique de Creissels par un pendant sémantique, inspiré du concept d'*eventuality* de Bach (1981 : 69) : « les verbes renvoient à *ce qui peut être comme ne pas être le cas*, pour les référents quels qu'ils soient des constituants nominaux qu'ils intègrent ». ²⁴ Là où les noms désignent ou nomment des référents, les verbes servent à dire (quelque chose à propos de quelque chose), c'est-à-dire qu'ils possèdent le potentiel pour élaborer des scénarios qui impliquent des participants et sont susceptibles de s'ancrer dans le temps et l'espace.

De Vogüé (2006) propose donc de saisir la différence entre noms et verbes en termes de structures référentielles qu'ils mettent en place. Pour élaborer cette idée, elle se sert des notions de référence *extensionnelle* et de référence *intensionnelle*. En sémantique logique, le nom est considéré comme l'expression d'un concept muni d'une intension qui correspond à un ensemble de propriétés essentielles définissant ce concept et son domaine d'application (Lyons 1977 : 159). L'ensemble des êtres auxquels s'applique ou pourrait s'appliquer l'intension d'un concept constitue son extension (Lyons 1968 : 454).

Ainsi, la référence construite à l'aide d'un nom met en jeu un contenu notionnel et éventuellement toute une classe d'instanciations possibles de ce contenu au sein de laquelle une ou plusieurs instanciations singulières sont sélectionnées. Pour prendre un exemple célèbre, la description définie *l'actuel roi de France* construit la représentation conceptuelle d'une entité, mais à laquelle ne correspond aucune entité dans le monde réel d'aujourd'hui. L'extension du concept étant vide, il est question d'une référence purement intensionnelle. ²⁵ En revanche, une

²⁴ C'est nous qui soulignons.

²⁵ Une autre acception du terme *référence intensionnelle* est celle d'une référence générique qui ne se rapporte à

description telle que *l'ancien premier ministre* permet non seulement de construire la représentation conceptuelle d'une entité, mais elle permet aussi de désigner un certain nombre d'individus du monde réel actuel et passé, qui satisfont à cette description. On peut parler là de référence extensionnelle.

La référence extensionnelle se caractérise par le fait qu'une entité spécifique peut être désignée à l'aide de différentes descriptions dont les extensions coïncident donc, mais qui n'ont pas la même intension. Comme le fait remarquer Du Bois (1987 : 817), les entités que les noms nomment sont traitées par les locuteurs comme ayant une identité continue dans le temps, ce qui fait qu'il est possible de référer à la même entité à plusieurs reprises dans le discours à l'aide de descriptions qui n'épuisent pas son identité.

Pour de Vogüé (2006), une distinction entre référence intensionnelle et référence extensionnelle n'est pas pertinente dans le cas des verbes. Le propre d'un verbe en tant que générateur de l'énoncé est de construire la représentation d'une notion prédicative (par ex. 'courir', 'acheter', 'penser', etc.) et de l'articuler avec des participants et des circonstances qui sont toujours constitutifs du scénario élaboré. La relation entre les verbes et ce à quoi ils réfèrent est à chaque fois unique. On peut noter par ailleurs que l'unicité des scénarios et leur caractère éphémère se voit dans le fait qu'au sein d'un texte, les verbes successifs n'ont pas vocation à répéter le même scénario à la manière des noms et des pronoms qui, eux, sont susceptibles de contribuer à une continuité référentielle (voir Du Bois 1987 : 817).²⁶

Pour revenir sur les aspects syntaxiques, nous avons considéré que la fonction du verbe en tant qu'élément recteur est indissociable de son contenu lexical. La base verbale définit qualitativement le procès dénoté (par ex. 'vendre') et détermine par là-même les participants potentiels de la scène à décrire ('un vendeur', 'ce qui est vendu', 'celui à qui est vendu quelque chose', 'ce contre quoi la vente se fait', etc.), qui ne sont pourtant pas toujours instanciés dans l'énoncé. De plus, le verbe peut déterminer l'encodage des participants dans les rôles syntaxiques de sujet et d'objet.

Dans leur discussion sur les critères permettant d'identifier la forme sujet dans une structure phrastique, Li & Thompson (1976 : 463) et Keenan (1976 : 321) estiment que le verbe détermine, en fonction des rôles sémantiques des participants qu'il met en scène (agent, expérient, causeur, patient, etc.), lequel d'entre eux doit être son sujet. Plus particulièrement, si

aucun individu particulier dans le monde, par ex. les GN indéfinis dans le proverbe *Qui vole un œuf, vole un bœuf* (voir par ex. Visetti & Cadiot 2006).

²⁶ Il est cependant possible d'affiner les scénarios en y rajoutant des circonstants, ou de produire plusieurs descriptions d'une même scène en adoptant des angles de vue différents (de Vogüé 2006 : 52).

le verbe met en scène un agent, celui-ci a tendance à être encodé dans la fonction syntaxique de sujet.

Cette conception est complexifiée par la polysémie des lexèmes verbaux. Un même lexème verbal peut offrir plusieurs possibilités pour organiser la mise en scène d'un scénario. D'un autre côté, un même lexème verbal peut s'employer pour décrire des scènes différentes, n'impliquant pas forcément les mêmes rôles de participant (pour une illustration de ce point avec des données finnoises, voir Leino 1991 : 21-35).

Les verbes dits labiles permettent une modification de leur valence sans que ce soit formellement marqué dans le verbe. Dans la construction intransitive (1b, 1d), le sujet (S) correspond au complément d'objet (O) de la construction transitive (1a, 1c) :

(1a)

Turu-n yliopisto myy kirja-a (O) verkkokaupa-ssa-an.
Turku-GEN université vendre.3 livre-PAR boutique.en.ligne-INE-POS3
« L'Université de Turku vend le livre dans sa boutique en ligne. »

([www.pelastustoimi.fi/ajankohtaista/...](http://www.pelastustoimi.fi/ajankohtaista/))

(1b)

Suomalainen kirja (S) myy yhä enemmän maailma-lla.
finlandais livre vendre.3 toujours davantage monde-ADE
« Le livre finlandais se vend de mieux en mieux dans le monde. »

([https://www.savonsanomat.fi/kulttuuri/...](https://www.savonsanomat.fi/kulttuuri/))

(1c)

Lääke helpotta-a kipu-a (O).
médicament calmer-3 douleur-PAR
« Ce médicament calme la douleur. »

(1d)

Levo-ssa kipu (S) helpotta-a.
repos-INE douleur calmer-3
« Au repos, la douleur se calme. »

Dans le système verbal du finnois, la labilité constitue un phénomène plutôt marginal en comparaison avec l'estonien par exemple (Pajunen 1988 : 207 ; Kehayox & Vihman 2014).²⁷ Il est plus commun que la différence entre la construction transitive et intransitive soit marquée par un suffixe dérivationnel adjoint à la base verbale, comme le suffixe anticausatif *-UtU-* (2b) et le suffixe causatif *-ttA-* (3b) (Pajunen 1988 : 249 ; Sands & Campbell 2001 : 252-253).

²⁷ Précisons qu'il n'existe pas, à notre connaissance, d'étude consacrée à la question des verbes labiles en finnois.

(2a)
Mies avas-i ove-n (O).
homme ouvrir-PRET.3 porte-GEN
« L'homme a ouvert la poste. »

(2b)
Ovi (S) ava-utu-i.
porte ouvrir-ANTICAUS-PRET.3
« La porte s'est ouverte. »

(3a)
Ikkuna (S) hajos-i.
fenêtre (se.)casser-PRET.3
« La fenêtre s'est cassée. »

(3b)
Nuorisjoukko hajo-tt-i ikkuna-n (O).
groupe.de.jeunes (se.)casser-CAUS-PRET.3 fenêtre-GEN
« Un groupe de jeunes a cassé la fenêtre. »

L'une des sources de difficultés dans la description des verbes est alors le fait que leurs sens – et du coup, leurs possibilités de constructions – dépendent de manière cruciale du contenu lexical et de la nature sémantique des constituants nominaux (humain, animé, non animé) qu'ils intègrent dans une structure phrastique. En linguistique cognitive, la polysémie verbale est abordée en partant de l'idée qu'il existe, pour un lexème verbal défini de manière schématique, des emplois prototypiques autour desquels s'organise tout un réseau d'emplois plus spécifiques, reliés les uns aux autres par des rapports d'élaborations ou d'extensions sémantiques.²⁸

Dans l'approche constructionniste, une autre solution a été proposée pour traiter des emplois variés d'un lexème verbal. Goldberg (1995 : 1-4) soutient que les différences de sens d'un même verbe utilisé dans des structures argumentales différentes peuvent être attribuées directement aux constructions particulières. Pour le dire autrement, on considère que les constructions syntaxiques sont en elles-mêmes porteuses de sens indépendamment des éléments lexicaux qui les instancient. Le sens d'une unité phrastique serait ainsi résultat de l'interaction entre le sens du lexème verbal et celui dont est porteur le schéma de complémentation, ce à quoi s'ajoute le sens des constituants nominaux qui instancient le schéma de complémentation.

On trouve une approche compositionnelle quelque peu similaire chez de Vogüé (2004, 2006) qui analyse, dans le cadre de la théorie des opérations prédicatives et énonciatives (TOPE), la variation des constructions syntaxiques qu'un verbe peut connaître et la diversité des

²⁸ Voir Leino 1999 : 130-171 pour une analyse du verbe finnois *juosta* « courir, couler, passer, se dérouler, s'accumuler, etc. » ; pour les différentes approches de la polysémie verbale en français, voir François 2010.

environnements lexicaux dans lesquels il peut s'employer. Elle distingue trois niveaux de structuration dans la description de l'identité d'une unité lexicale appartenant à la catégorie des verbes : premièrement, le contenu notionnel, indépendant de la catégorie grammaticale (c'est-à-dire qu'un verbe et un nom, comme *filer* et *fil*, peuvent partager le même sens notionnel²⁹), la catégorie grammaticale (les noms nomment, les verbes construisent des scénarios) et les schémas de complémentation. L'idée défendue est qu'un lexème verbal possède un sens notionnel qu'il met en jeu dans la construction de l'énoncé quelle que soit la construction syntaxique qui est mobilisée.

Le finnois présente des structures phrastiques qu'il est difficile de traiter comme des élaborations des emplois prototypiques d'un lexème verbal (Leino 1999 : 138) et qui, de plus, échappent à une analyse en termes purement valenciels. Un exemple de telles unités est fourni par les constructions transitives où le complément d'objet n'est pas sémantiquement sélectionné par le prédicat verbal.

(4a)

Sö-i-mme vatsa-mme täyte-en.
 manger-PRET-1.PL ventre-POS1PL plein-ILL
 « Nous nous sommes rempli la panse. »

(4b)

Hän ol-i itke-nyt silmä-nsä punais-i-ksi.
 3SG AUX-PRET.3 pleurer-PPA oeil-POS3 rouge-PL-TRA
 « Il/elle avait pleuré jusqu'à en avoir les yeux rouges. »

Dans (4a), l'objet *vatsamme* « ventre à nous » ne correspond pas à ce qui est mangé, et dans (4b), *silmänsä* « les yeux (à lui/elle) » ne correspond pas à ce qui est pleuré, à la différence de (5) où *keittiön seinät* « murs de la cuisine » instancie la valence objet (« ce qui est peint ») du verbe *maalata* « peindre ».

(5)

He maalas-i-vat keittiö-n seinä-t keltais-i-ksi.
 3PL peindre-PRET-3PL cuisine-GEN mur-PL jaune-PL-TRA
 « Ils ont peint les murs de la cuisine en jaune. »

Pour expliquer les constructions telles que dans (4a) et (4b), la grammaire traditionnelle considère que le verbe y est en relation si étroite avec le complément adverbial que le

²⁹ De Vogüé (2006 : 137) définit le contenu notionnel de *filer* et *fil* à l'aide d'une « forme schématique » qui est élaborée en formalisant la façon dont *filer* et *fil* déterminent, dans leurs différents emplois, un co-texte et l'intègrent dans un schéma de signification. La forme schématique correspond alors à une reconstitution de ce qui peut constituer le contexte de ces unités lexicales (voit aussi Culioli 1990 : 129-130).

complément d'objet doit être analysé comme étant sélectionné par la locution formée du verbe et du complément adverbial (Setälä 1891 : 14-15).

Pälsi (2000) a comparé les structures finnoises avec la construction résultative en anglais, par ex. *She kissed him unconscious, He ate himself sick*, caractérisée par l'idée « X causes Y to become Z » (Goldberg 1995 : 3, 180-198). En adoptant une approche constructionniste, elle estime que le finnois ne possède pas de construction résultative spécifique. En revanche, il existe une construction particulière, *Extrinsic Object Construction*, permettant de combiner un verbe (et son sujet) avec un objet extrinsèque, non valenciel, et un complément adverbial.³⁰ Selon Pälsi, cette construction est dotée d'un sens qui n'est pas prévisible à partir du sens des unités qui la composent (ce qui constitue la définition de la notion de construction dans le cadre théorique choisi, voir Goldberg 1995 : 4, 153) :

the referent of the subject does the activity denoted by the verb *so much or in such a(n intensive) manner* that the referent of the object moves into the state expressed by the adverbial. (Pälsi 2000 : 222)³¹

Il s'agit donc d'une valeur d'intensité, absente dans la construction valencielle des verbes transitifs de changement d'état (5).

Dans Duvallon (2007b*), nous examinons les « constructions résultatives » du finnois en nous appuyant sur l'idée de *täydennysmuotti* « moule/schéma de complémentation », introduite par la *Grande grammaire du finnois* (ISK 2004 : § 449). Par ce concept, proche de la « construction » au sens de Goldberg (1995), on entend un environnement syntaxique formé de certains types de compléments et doté d'un sens abstrait, et qui est combinable avec différents types de verbes (voir aussi Koivisto 2006 : 36-38).

Le moule résultatif (*resultatiivimuotti*, ISK 2004, § 482) se présente comme un schéma de complémentation analogue à la construction des verbes transitifs de changement (comme *maalata* « peindre » dans 5) qui ont dans leur valence un complément d'objet (*keittiön seinät* « les murs de la cuisine ») et un complément adverbial (au cas directionnel, comme le translatif) précisant l'état de l'objet qui résulte de l'action ([*maalata*] *keltais-i-ksi* « [peindre 'couvrir

³⁰ Pour Pälsi (2000 : 212), la différence entre le finnois et l'anglais est due au fait que le premier se sert de suffixes casuels pour exprimer des relations entre constituants là où le second exprime ces relations par des configurations linéaires de constituants. Ainsi, en finnois, une séquence NP-CAS qui réalise un complément adverbial correspondant à l'idée de l'état résultant peut être considérée comme une construction à part entière qui se combine, selon certains principes, avec la construction transitive S-V-O.

³¹ C'est nous qui soulignons.

d'une couche de couleur'] jaune-PL-TRA »). La particularité des énoncés qui instancient le moule résultatif réside dans le fait que le lexème verbal, par sa sémantique, n'est pas (particulièrement) apte à mettre en scène l'idée d'un changement d'état.

Cette idée s'associe à la construction syntaxique qui est mobilisée comme l'un des schémas de complémentation possibles pour le verbe en question, mais extrinsèque à sa propre capacité rectrice. Le rôle du verbe lexical est de sélectionner son argument sujet, et c'est aussi à partir du verbe que se déterminent les autres participants de la scène, même si ce n'est pas le verbe qui détermine le rôle syntaxique de ces participants. Dans (4a) *syödä* « manger » évoque une situation à laquelle l'objet *vatsamme* « ventre à nous » participe en tant que partie (du référent) du sujet, affectée par le procès en qualité de destination de ce qui est mangé. Le complément adverbial *täyteen* « rempli », quant à lui, indique une qualité qui est rapportée à l'objet syntaxique comme résultat du procès de « manger ». Cela signifie que dans l'énoncé instanciant le moule résultatif, le lexème verbal conserve son contenu notionnel et sa capacité de configurer sémantiquement la scène à décrire.

L'exemple (4b) présente une organisation similaire, avec l'objet *silmänsä* « yeux à lui/elle » qui est une partie du sujet, affectée par le procès de « pleurer » en tant que support des larmes. Dans (6) ci-dessous, où l'objet est instancié par le pronom réfléchi *itsensä* « lui-même », c'est le référent de la forme sujet qui est à la fois l'agent de « boire » et le participant affecté par l'effet produit par ce qui est bu. Enfin, l'exemple (7a) montre que l'objet du moule résultatif n'est pas forcément en lien sémantique avec le participant sujet. *Meidät* « nous » correspond dans la scène décrite par *puhua* « parler » au destinataire des paroles, qui pourrait être instancié dans la construction régie par *puhua* par un complément bénéficiaire à l'allatif (7b).

(6)
Mies jo-i itse-nsä humala-an.
 homme boire-PRET.3 lui.même-POS3 ivresse-ILL
 « L'homme s'est soûlé. »

(7a)
Myyjä puhu-i meidä-t pyörriks-i-in.
 vendeur parler-PRET.3 1PL-ACC étourdi-PL-ILL
 « Le vendeur nous a étourdis de paroles. »

(7b)
Myyjä puhu-i mei-lle.
 vendeur parler-PRET.3 1PL-ALL
 « Le vendeur nous a parlé. »

On constate donc que le moule résultatif permet d'intégrer dans la description d'un scénario des éléments circonstanciels qui ne font pas partie de la valence du verbe. Ce qui est notable, c'est qu'un élément circonstanciel se voit attribuer syntaxiquement le rôle du complément d'objet et se trouve par là-même plus étroitement impliqué dans le procès qu'il ne le serait s'il restait implicite ou s'il était exprimé par un complément adverbial.³² La mise en scène de cet objet « extrinsèque » est motivée par le fait que le procès exprimé par le verbe provoque un changement dans son état.

Un argument pour soutenir l'idée de schéma de complémentation, indépendant de la valence verbale, est la solidarité entre l'objet extrinsèque et le complément adverbial : l'un ne peut s'adjoindre à la construction d'un verbe sans l'autre (comparer 8a avec 7a). L'instanciation des compléments de valence verbale n'est pas contrainte de la même manière (comparer 8b avec 5 ci-dessus).³³

(8a)

**Myyjä puhu-i meidä-t.*
vendeur parler-PRET.3 1PL-ACC

(8b)

He maalas-i-vat keittiö-n seinä-t.
3PL peindre-PRET-3PL cuisine-GEN mur-PL
« Ils ont peint les murs de la cuisine. »

L'interprétation des énoncés instanciant le moule résultatif est déterminée par le contenu lexical du verbe et ceux des constituants nominaux, ainsi que par le contexte interactionnel dans lequel l'énoncé est utilisé. La valeur d'intensité (Pälsi 2000) est caractéristique des énoncés avec des verbes qui sont atéliques en soi (4b, 7a) et expriment des activités ('pleurer', 'parler', 'rire', etc.). En revanche, les verbes acceptant une lecture aspectuelle aussi bien perfective qu'imperfective ('manger', 'boire') peuvent donner lieu à deux interprétations différentes en fonction de l'objet extrinsèque et du type de l'état résultant. Dans (9a), c'est le changement d'état entre la bouche pleine et la bouche vidée de son contenu qui est au premier plan, sans la valeur d'intensité, alors que dans (9b), évoquer l'état résultant qui consiste à avoir le ventre rempli (« être rassasié ») sert à construire l'idée de pouvoir bien manger.

³² Il faut cependant noter qu'il n'est pas toujours possible ou naturel d'intégrer cet élément dans la structure phrastique à l'aide d'un complément adverbial.

³³ Un examen plus détaillé de ce phénomène dépasse le cadre de ce mémoire.

(9a)

Älä juo ennen kuin ole-t syö-nyt suu-si tyhjä-ksi.

PROH.2 boire avant que AUX-2 manger-PPA bouche-POS2 vide-TRA

« Ne bois pas avant d’avoir tout avalé [‘avoir vidé la bouche’]. » (<http://keskuspuistofi.virtualserver...>)

(9b)

Kesä-llä joka päivä klo 10–18 avoin-na ole-va-ssa kahvila-ssa

été-ADE chaque jour de.10h.à.18h ouvert-ESS être-PPR-INE café-INE

voi-t syö-dä vatsa-si täyte-en.

pouvoir-2 manger-INF ventre-POS2 rempli-ILL

Valikoima on laaja ja korkeatasoinen.

choix.de.produits être.3 varié et de.haute.qualité

« Vous pouvez vous rassasier au café qui est ouvert en été tous les jours de 10 h à 18 h. Le choix de produits est varié et de haute qualité. » (<https://www.mattilanluomutila.com/>)

Ajoutons encore qu’avec un verbe tel que *syödä* « manger », lorsque l’on met l’accent sur l’intensité de l’activité, il est possible d’ajouter dans l’énoncé un complément d’objet valenciel, déterminant qualitativement ce qui est mangé et qui est dans ce cas obligatoirement au cas partitif (10). Le bornage du procès est indiqué par la forme de l’objet extrinsèque qui est « total » selon la terminologie usuelle en linguistique finnoise (ici, il s’agit de la base nominale possessivée, dépourvue de marque casuelle ; pour le marquage casuel du complément d’objet, voir 2.1. ci-dessous).

(10)

Mä sa-isi-n shoki-n, jos kuul-isi-n, että lapse-ni sa-isi

1SG avoir-COND-1 choc-GEN si entendre-COND-1 que enfant-POS1 avoir.le.droit-COND.3

isä-llä-än juo-da limu-a ja syö-dä jäätelö-ä vatsa-nsa täyte-en.

père-ADE-POS3 boire-INF limonade-PAR et manger-INF glace-PAR ventre-POS3 rempli-ILL

« Moi je serais choquée si j’apprenais que chez son père, mon enfant a le droit de boire de la limonade et de manger de la glace jusqu’à en avoir le ventre plein. » (<https://www.vauva.fi/...>)

Ceci fournit un argument supplémentaire pour dire qu’un verbe qui est construit syntaxiquement avec un objet extrinsèque ne perd pas sa sémantique propre. On peut alors voir dans l’utilisation d’un verbe avec un schéma de complémentation non valencielle un moyen d’élaborer la description d’un scénario sémantiquement complexe autour d’un seul lexème verbal.³⁴

Le concept de moule est appliqué dans ISK (2004) à la description de la complémentation verbale, mais aussi à des structures phrastiques entières dans l’analyse desquelles la notion de

³⁴ Notons qu’une partie des traductions proposées ont recours à deux verbes, l’un tensé et l’autre à l’infinitif. Pour une discussion sur d’autres types de constructions avec deux objets en finnois, voir Kolehmainen & Larjavaara 2004.

sujet est problématique. Nous discuterons de questions relatives à la notion du sujet en finnois dans la partie suivante.

1.2. La notion de sujet

Dans son article sur la notion de verbe, de Vogüé (2006 : 56-57, voir aussi 2004 : 160-161) accorde une importance particulière à la fonction sujet : le sujet fournit le point de départ à partir duquel l'opération prédicative est effectuée.³⁵ Ce serait là la spécificité des structures phrastiques construites autour d'un verbe par rapport aux constituants nominaux qui peuvent également mettre en place des relations prédicatives. Les éléments nominaux peuvent avoir des compléments, mais ils ne connaissent pas de relation sujet-prédicat.

Cette façon de concevoir le sujet comme support du prédicat ne dit rien sur les propriétés formelles des arguments sujets. Mais elle implique une condition d'autonomie selon laquelle le sujet doit être une entité *a priori* dissociée du verbe, ce qui a des conséquences formelles dans une langue casuelle comme le finnois. Seuls les éléments nominaux au nominatif remplissent le critère d'autonomie syntaxique et référentielle.

Dans la linguistique finnoise traditionnelle (Setälä 1891 : 1-2 ; Penttilä 1963 : § 444-445), la définition du sujet s'est fondée sur la conception classique selon laquelle la phrase est composée de deux parties principales, le sujet et le prédicat, entre lesquelles il existe une relation de *nexus* (Jerpersen 1924 : 87, 114-117). Il s'agit d'une combinaison grammaticale de deux idées qui restent sémantiquement distinctes, mais qui en même temps forment « a complete piece of communication ». Selon Setälä (*ibid.*), le terme sujet sur lequel le verbe prédique quelque chose peut être de deux natures, soit « total » (sujet au nominatif dans 11a), soit « partiel » (sujet au partitif dans 11b).

(11a)

Poika juokse-e.

garçon courir-3

« Le garçon court. »

(11b)

Poik-i-a juokse-e piha-lla.

garçon-PL-PAR courir-3 cour-ADE

« Des garçons courent dans la cour. »

³⁵ L'idée de point de départ chez de Vogüé rejoint celle de Chafe (1994) (voir Chap. 1, 2.) même si elles relèvent des approches théoriques différentes.

1.2.1. La phrase existentielle

Une grande attention a été portée à la détermination des conditions sous lesquelles le sujet peut être au partitif. Depuis le milieu des années 1950, les facteurs conditionnant l'emploi du sujet au partitif ont été rattachés à la notion de *phrase existentielle*, empruntée à Jespersen (1924 : 155), que les grammaires contemporaines considèrent comme l'un des types de phrases syntaxiques du finnois (ISK 2004 : § 847). La phrase existentielle exprime l'idée d'existence d'une entité, ou celle de début ou de fin de son existence, dans un espace déterminé. Conceptuellement, c'est l'espace qui est au premier plan, la phrase existentielle informant sur son contenu (12). Cela se traduit syntaxiquement par un agencement des constituants de type complément locatif-verbe-sujet (cet ordre pouvant être modifié pour des raisons discursives sans que le sens existentiel se perde, à condition que d'autres caractéristiques de ce type de phrase soient présentes, voir 11b ci-dessus).

(12)

Piha-lla on poika.
cour-ADE être.3 garçon
« Dans la cour, il y a un garçon. »

La possibilité d'avoir un sujet au partitif dans cette structure phrastique concerne avant tout les noms massifs (13a) et les noms au pluriel (11b, 13b). La valeur de quantité indéfinie qui est associée au partitif est liée au fait que lorsque l'entité dont on exprime l'existence n'a pas de contour propre, c'est la situation d'occurrence qui lui fournit son bornage quantitatif (pour une analyse plus détaillée, voir 2. ci-dessous ; Duvallon 2019*).

(13a)

Lasi-ssa on vet-tä.
verre-INE être.3 eau-PAR
« Il y a de l'eau dans le verre. »

(13b)

Piha-lla on poik-i-a.
cour-ADE être.3 garçon-PL-PAR
« Il y a des garçons dans la cour. »

Les travaux en typologie syntaxique, initiés par Greenberg (1963), ont conduit à des interrogations sur l'universalité des catégories telles que le sujet, ce qui a réorienté aussi la définition de cette notion en linguistique finnoise. En s'appuyant sur les propriétés subjectales établies par Keenan (1976) et l'idée défendue par Comrie (1981 : 106-107) de définir les

catégories linguistiques en termes de prototypes, A. Hakulinen (1983 : 243) a proposé de parler d'un sujet prototypique qui est au nominatif, se situe en position préverbale et commande l'accord du verbe. À cela s'ajoute que le référent du sujet prototypique est humain, qu'il a tendance à être agentif et que son existence est présupposée dans la phrase.

Si on revient sur les phrases existentielles, force est de constater que le constituant au partitif comme *vettä* « de l'eau » dans (13a) ne satisfait à aucune de ces propriétés. Le fait de le considérer comme sujet se fonde sur la possibilité d'avoir, dans la même position syntaxique, un nom au nominatif (12) et sur la relation sémantique qui relie ce constituant au verbe, qui est celle de nexus (pour le dire autrement, ce constituant instancie le premier argument du verbe).

Huumo (2003) et Helasvuo & Huumo (2010) rejettent l'utilisation du concept de sujet pour le constituant au nominatif ou au partitif de la phrase existentielle. Ils justifient leur position par un critère supplémentaire ayant trait à la définition du sujet dans le cadre de la grammaire cognitive. Il s'agit du rôle que la forme sujet est susceptible de jouer au niveau de la structure phrastique, dans la conceptualisation de la situation à décrire : son référent correspond à un participant proéminent du point de vue duquel la situation est observée (Helasvuo & Huumo 2010 : 166 ; voir aussi Li & Thompson 1976 : 464).

On retrouve ici encore l'idée selon laquelle le sujet « canonique » constitue le point de départ pour la prédication (Chafe 1994 : 82-83 ; de Vogüé 2006), et c'est justement ce rôle que le constituant au nominatif ou au partitif de la phrase existentielle n'est pas apte à assumer. Même s'il peut être placé en position préverbale, auquel cas il est obligatoirement au partitif (11b), il ne se prête pas à une interprétation en tant que point d'observation de la scène. L'activité exprimée par le verbe est prise en considération du point de vue de l'espace désigné par le complément de lieu, ou d'un point de vue externe implicite, et non de celui du participant impliqué dans l'activité.

Cette différence entre un sujet canonique et le « sujet » au partitif est illustrée par les exemples (14a-14b) empruntés à Huumo (2003 : 473), comportant un complément de durée :

(14a)

Lapse-t leikk-i-vät piha-lla koko päivä-n.
 enfant-PL jouer-PRET-3PL cour-ADE toute journée-GEN
 « Les enfants ont joué dans la cour toute la journée. »

(14b)

Laps-i-a leikk-i piha-lla koko päivä-n.
 enfant-PL-PAR jouer-PRET.3 cour-ADE toute journée-GEN
 « Toute la journée, on a vu des enfants jouer dans la cour. / Il y a eu, toute la journée, des enfants jouant dans la cour. »

Dans (14a), il est question d'un groupe d'enfants ayant joué dans la cour toute la journée, alors que (14b) parle d'une cour occupée pendant toute la journée par les jeux d'enfants.



(Les jeux d'enfants, Pieter Bruegel l'Ancien, 1560, Google Art&Culture)

La phrase existentielle peut être considérée comme une construction à part entière, comme un moule phrastique (ISK 2004 : § 893 ; Duvallon 2007b*) qui permet d'établir une « perspective locative » sur le scénario à décrire. Comme dans le cas d'un schéma de complémentation, le verbe lexical apporte son contenu notionnel dans la phrase existentielle. De ce fait, il n'y a pas de raison de penser que le référent de *lapsia* « des enfants » (14b) ait en soi un rôle moins agentif dans l'action de 'jouer' que le référent de la forme sujet au nominatif *lapset* « les enfants » (14a) (voir aussi Helasvuo & Huumo 2010 : 174-175). La différence entre (14a) et (14b) réside dans la construction syntaxique. Dans l'un des cas, un statut proéminent est accordé à l'argument sujet du verbe quant à l'établissement de la relation prédicative, alors que dans l'autre cas, l'argument sujet est secondaire par rapport à l'espace et l'activité qui s'y déroule.

1.2.2. Structures phrastiques sans sujet syntaxique

En plus de la phrase existentielle, le finnois possède d'autres structures phrastiques dans lesquelles deux constituants nominaux manifestent chacun certaines propriétés subjectales syntaxiques et sémantiques (cf. Lazard 2010).

(15a)

Minu-sta tul-i kirjailija.
1SG-ELA (de)venir-PRET.3 écrivain
« Je suis devenu écrivain. »

(15b)

Hei-stä tul-i hyvä-t ystävä-t.
3PL-ELA (de)venir-PRET.3 bon-PL ami-PL
« Ils/elles sont devenu(e)s de bon(ne)s ami(e)s. »

(15c)

Pien-i-llä muutoks-i-lla minu-sta tule-e itse-ni paras ystävä.
petit-PL-ADE changement-PL-PAR 1SG-ELA (de)venir-3 moi-même-GEN.POS1 meilleur ami
« Avec de petits changements, je deviendrai mon meilleur ami. »

Dans les exemples (15a-15c), qui expriment l'idée de transformation d'une entité, le constituant au cas élatif, antéposé au verbe, désigne un référent humain correspondant au thème (« ce dont on parle »). À la manière d'un sujet canonique, ce constituant préverbal commande l'emploi des réfléchis (voir 15c où le pronom réfléchi *itseni* « de moi-même » est co-référent avec *minusta* « moi-ELA »). Ce qui distingue sémantiquement le référent du constituant non nominatif de celui d'un sujet (humain) prototypique, c'est que le premier n'a pas de rôle d'agent dans le procès exprimé. On peut y voir un expérimenté qui ne contrôle pas directement la transformation qu'il subit. Le constituant postverbal, quant à lui, est au nominatif, mais il n'entraîne pas l'accord du verbe (dans 15a-15b, le verbe est invariablement à la troisième personne du singulier). Sa fonction est de (re)catégoriser le référent du constituant préverbal, et du coup, il fonctionne comme une expression prédicative et non référentielle.³⁶

Il s'agit là d'une structure phrastique dans laquelle la mise en scène d'un scénario s'organise différemment d'une relation sujet-prédicat et dans l'analyse de laquelle la notion de sujet

³⁶ On peut supposer que les phrases « transformatives » sont étymologiquement liées à des phrases existentielles avec un constituant postverbal référentiel, de type :

(i)

Keittiö-stä tul-i mies.
cuisine-ELA venir-PRET.3 homme
« De la cuisine est sorti un homme / Un homme est sorti de la cuisine. »

grammatical est peu opérationnelle (pour d'autres exemples avec un sujet « non canonique », voir Duvallon 2009* : 71-78 ; Sauvageot 1974 : 233-234).

Il existe en finnois aussi des structures phrastiques qui sont dépourvues de tout constituant au nominatif, mais dans lesquelles il est légitime de penser que le verbe met sémantiquement en jeu un sujet non spécifié. Dans (16a), le verbe *tuoksua* « sentir, dégager une odeur » s'emploie avec un sujet explicite, *kukat* « les fleurs », alors que dans (16b), l'argument sujet n'a pas de matérialisation lexicale. Dans ce deuxième cas, le verbe est précédé d'un complément locatif qui établit un cadre dans lequel le procès « sentir bon » est situé. L'identité de l'argument sujet, « ce qui sent bon », est laissée dans le vague.

(16a)

Kuka-t tuoksu-vat hyvä-ltä.
fleur-PL sentir-3.pl bon-ABL
« Les fleurs sentent bon. »

(16b)

Täällä tuoksu-u hyvä-ltä.
ici sentir-3 bon-ABL
« Ça sent bon ici. »

Ce type d'exemples permet de dire que le finnois est une langue qui tolère des structures phrastiques sans forme sujet (Hakulinen 1983 : 249). Au lieu d'avoir recours à un élément explétif ou à un élément à référence indistincte, comme *ça* en français (Corblin 1987), on peut omettre le sujet d'un verbe qui est utilisé pour exprimer une « activité » associée à une cause sous-jacente *a priori* non humaine et produisant un effet perceptible dans une situation donnée (16b). C'est la présence de l'effet qui est au premier plan, et non la cause (voir aussi Sauvageot 1972 : 25, 28).

On peut soutenir, à la suite de Sauvageot (1972 : 28 ; 1974 : 227-230, 234), que ce type de non-instanciation lexicale du sujet ne libère pas le verbe de sa dépendance subjectale.³⁷ Deux cas de figure se présentent alors, d'une part, les structures phrastiques qui organisent les participants et les circonstances d'un scénario selon une autre relation que la relation « sujet-prédicat », et d'autre part, les structures phrastiques qui présupposent un élément sujet, mais ne l'instancient pas lexicalement à cause de son caractère indistinct.

³⁷ Précisons que pour Sauvageot (1974 : 227), c'est la désinence du verbe de troisième personne du singulier qui suggère la référence à un sujet implicite.

1.2.3. Participant humain non spécifié

La tolérance des structures phrastiques sans forme sujet explicite ne se limite pas aux cas où le référent sujet est sémantiquement vague. Il existe deux emplois du verbe avec un sujet humain implicite. Dans le premier, le verbe à la troisième personne du singulier établit la description d'un scénario qui laisse son participant sujet non spécifié. Cette forme, appelée la *personne zéro* (Laitinen 1995), est utilisée pour parler de possibilités et de situations conditionnelles (17a), ou encore elle permet au locuteur de partager une expérience en invitant ses interlocuteurs à se reconnaître dans la situation évoquée et à s'identifier au rôle du participant référentiellement non spécifique (17b, 17c).³⁸

(17a)

Jos Ø *ava-a* *ikkuna-n*, *huonee-seen* *tule-e* *hyttys-i-ä*.
si ouvrir.3 fenêtre-GEN pièce-ILL venir-3 moustique-PL-PAR
« Si on ouvre la fenêtre, les moustiques entrent dans la pièce. »

(17b)

Yksitoikkoise-ssa *työ-ssä* Ø *ikäyysty-y* *nopeasti* *ja* *tarkkaavaisuus* *vähene-e*.
monotone-INE travail-INE s'ennuyer-3 rapidement et attention baisser-3
« Dans un travail monotone, on s'ennuie rapidement et l'attention baisse. »

(Länsi-Savo 05.12.1971)

(17c)

Kun Ø *nous-i* *seiso-ma-an* *ja* *ryhty-i* *työ-hön*, *tuntu-i* *vilu*.
quand se.lever-PRET.3 être.debout-INF-ILL et se.mettre-PRET.3 travail-ILL se.sentir-PRET.3 froid
« Quand on se levait et qu'on se mettait au travail, le froid se sentait. »

(E. Räisä, *Kukkivat roudan maat 2*, cité par Sauvageot 1974 : 233)

Pour Sauvageot (1974 : 233), l'indétermination du sujet qui s'observe dans ce type d'exemples a pour conséquence que le verbe n'y est plus gouverné par la notion de sujet. Le prédicat verbal peut s'appliquer à quiconque se trouvant dans une situation semblable, c'est-à-dire que « tous les sujets sont devenus possibles ». Mais cette analyse n'épuise pas ce que la personne zéro a de particulier.

Laitinen (1995, 2006) a comparé la personne zéro avec les pronoms personnels de première et de deuxième personne. Comme ces derniers, elle a un référent potentiel dans la situation d'énonciation, ce qui constitue sa valeur indicielle. D'un autre côté, à la différence du référent

³⁸ La personne zéro peut correspondre aussi à une autre fonction syntaxique qu'un sujet au nominatif (voir Duvallon 2009* : 84-85). Précisons aussi que le sujet zéro d'une forme verbale à la troisième personne du singulier peut s'interpréter comme identique au sujet explicite d'un autre verbe dans le contexte précédent. Dans ce cas, on peut parler de zéro anaphorique (voir Hakulinen & Laitinen 2008).

des pronoms personnels, le « référent » de la personne zéro est une entité intensionnelle qui ne se laisse pas observer d'un point de vue externe, à laquelle on accède seulement en reconnaissant son rôle et en s'y identifiant. Sémantiquement, c'est un participant affecté par la situation où il est impliqué (voir par ex. 17b où l'idée est que quiconque faisant un travail monotone s'y ennue inévitablement). Le point de départ pour l'opération prédicative est dans ce sujet implicite, le verbe annonçant une éventualité qui se présente à lui (ou qui ne se présente pas), une expérience dans laquelle il est pris, etc. Ainsi, les phrases à personne zéro offrent un point de vue interne et subjectif sur le scénario à décrire.

Dans le deuxième emploi du verbe avec un sujet non spécifié, il s'agit d'une forme particulière, marquée par le suffixe *-TA-* et nommée *passif* dans les grammaires contemporaines du finnois. L'emploi de ce terme est justifié par le fait que cette forme, en comparaison avec une forme « active » (18a), efface la forme sujet dans la structure syntaxique de la phrase (18b) (voir ISK 2004 : §1331).

(18a)

Suomalaise-t juo-vat paljon kahvi-a.
 Finlandais-PL boire-3PL beaucoup café-PAR
 « Les Finlandais boivent beaucoup de café. »

(18b)

Suome-ssa juo-daan paljon kahvi-a.
 Finlande-INE boire-NONSPE beaucoup café-PAR
 « En Finlande, on boit beaucoup de café. »

Selon l'hypothèse défendue par Lehtinen (1984, 2007 : 131-132), la marque *-TA-* est étymologiquement liée au suffixe causatif *-TA-*, et plus précisément à son emploi factitif avec des bases verbales transitives. Pour déterminer la valeur de la marque « passive », on peut comparer les deux énoncés suivants, l'un avec un verbe factitif et l'autre ayant son verbe au « passif » :

(19a)

Venäjä-n tsaari Nikolai I korja-utt-i kirko-n vuon-na 1862.
 Russie-GEN tsar Nicolas 1^{er} réparer-FCT-PRET.3 église-GEN an-ESS 1862
 « Le tsar de Russie Nicolas 1^{er} fit réparer l'église en 1862. »

(19b)

Kirkko korja-ttiin vuon-na 1862.
 église réparer-NONSPE.PRET an-ESS 1862
 « L'église fut réparée en 1862. »

Dans (19a), le verbe factitif (*korjauttaa* « faire réparer ») met en scène une action dans laquelle le référent du sujet joue le rôle d’instigateur, alors que l’agent à qui il incombe d’effectuer l’action n’est pas spécifié. On peut noter aussi que l’action est présentée comme un fait avec un ancrage temporel relativement précis et objectif. Quant à la phrase avec le verbe au « passif » (19b), l’idée d’un instigateur de l’action distinct de son agent est absente, mais le point commun avec le verbe factitif est que la forme du verbe associe l’action réalisée à un participant agent non spécifié.

La disparition du rôle d’instigateur résulterait d’une réanalyse syntaxique. Lehtinen (1984, 2007 : 131-132) estime qu’à l’origine de ce processus serait un emploi réfléchi des verbes factitifs dénotant des actions désavantageuses pour le sujet, qui lui causent un dommage, comme « se faire tuer, se faire tromper, se faire battre » (20).

(20)

**siyällä mees tappe- ita-ksen*
là.bas homme tuer-FCT-REF3
« là-bas l’homme se fera tuer »

Dans ce type d’emploi, le rôle du sujet peut être interprété comme celui d’un patient qui est impliqué dans le procès sans le vouloir, éventuellement sans le savoir.³⁹ On peut alors concevoir comme responsable de l’action le participant-agent non spécifié qui est mis en jeu par le suffixe factitif. Cette répartition des rôles sémantiques aurait ouvert la voie à une réinterprétation syntaxique du constituant correspondant au sujet de la construction d’origine pour le traiter comme un complément d’objet. Parallèlement à cela, la terminaison *-TA-ksen* (> *-TAA(n)*) aurait perdu sa valeur factitive-réfléchie pour devenir une marque d’agent non spécifié, que l’on peut adjoindre à n’importe quelle base verbale, transitive ou intransitive, ayant dans sa valence un argument sujet humain.

La forme « passive » du finnois permet donc d’organiser la mise en scène d’un scénario de sorte que l’argument sujet du verbe n’a pas de réalisation lexicale dans la structure phrastique. C’est un passif non transformationnel au sens où il n’y a pas de montée d’un autre argument dans la position syntaxique de sujet. Sémantiquement, un sujet fait partie du scénario même s’il est non spécifié. Son identité est circonscrite par les coordonnées spatio-temporelles de l’énoncé.

³⁹ Pour un point de comparaison, voir la discussion sur la construction française *se faire* + *infinitif* dans Veacock-Boisédu (2008).

Il faut encore ajouter que cet élément peut aussi avoir une réalisation déictique. En finnois courant, la forme « passive » s’emploie avec le pronom sujet *me* « nous », par ex. *me men-nään* « (nous) on va », à la place de la forme verbale porteuse de l’indice personnel de première personne du pluriel, *me mene-mme* « nous allons » (voir Chap.1, 2., l’ex. 5a).

1.2.4. L’expérient fantôme

On observe ainsi en finnois une tolérance envers les structures phrastiques sans forme sujet explicite, et plus particulièrement une tendance à omettre de la construction syntaxique un participant du procès qui n’a pas d’identité spécifique ou dont l’identité n’est pas de première importance dans la scène à décrire. Ce dernier point trouve une illustration supplémentaire dans l’emploi, au sein de la phrase existentielle, de certains verbes dérivés à sens passif, tels que *näkyä* « se voir, être visible », formé par l’adjonction du suffixe *-U-* à une base verbale transitive (*näke-* « voir »; voir Kulonen-Korhonen 1985).

(21a)

Minä nä-i-n vastaranna-lla savu-a.
 1SG voir-PRET-1 rive.opposée-ADE fumée-PAR
 « J’ai vu de la fumée sur la rive opposée. »

(21b)

Vastaranna-lla näk-y-i savu-a.
 rive.opposée-ADE voir-PAS-PRET.3 fumée-PAR
 « On voyait de la fumée sur la rive opposée. »

En présence de ce suffixe, l’argument sujet de la base transitive, « celui qui voit » (21a), est écarté de la structure syntaxique, le sujet de la construction existentielle (21b) correspondant à l’entité qui est vue. Dans Duvallon (2009* : 85-87), nous avons suggéré de parler d’un « expérient fantôme » pour tenir compte du fait que grâce au contenu notionnel de la base verbale non dérivée, le point de vue d’un observateur implicite fait partie du scénario linguistique élaboré dans les énoncés tels que (21b).

L’« expérient fantôme » ne correspond pas à une fonction non instanciée dans la structure syntaxique, ce qui le différencie de la personne zéro. Mais il ressemble sémantiquement à cette dernière en ce qu’il est non spécifique et qu’il s’entoure d’un contexte intensionnel. Toute personne peut se mettre à sa place. Cette proximité est sensible dans l’exemple (22) où l’énoncé avec *näkyä* « se voir », être visible » met d’abord en place une scène d’observation avec un observateur quelconque, dans laquelle s’inscrit ensuite un scénario modal avec la personne zéro.

(22)

Töi-den alku-a edeltävä-nä ilta-na lämmit-i-n sauna-n.
travail-GEN.PL début-PAR précédant-ESS soir-ESS faire.chauffer-PRET-1 sauna-GEN

« Le soir précédant le début de mon travail, j’ai fait chauffer le sauna.

Se-n ikkuna-sta näk-y-i mere-lle, ja tarkkaan katso-ma-lla Ø saatto-i
3sg-GEN fenêtre-GEN voir-PAS-PRET.3 mer-ALL et bien regarder-INF-ADE pouvoir-PRET.3

De la fenêtre du sauna, on avait une vue sur la mer et en regardant bien, on pouvait

erotta-a Lagerblad-i-en mahtava-n laituri-n lahde-n toise-lla puole-lla.
distinguer-INF Lagerblad-PL-GEN imposant-GEN ponton-GEN baie-GEN autre-ADE côté-ADE

distinguer l’imposant ponton des Lagerblad de l’autre côté de la baie. »

(L. Lehtolainen, 2006, *Viimeinen kesäyö*)

Notons par ailleurs que *näkyä* est utilisé ci-dessus sans qu’aucun des arguments du procès « voir » ait une réalisation dans la structure phrastique. Il est accompagné de deux compléments circonstanciels dont l’un indique le lieu depuis lequel l’observation se fait – et où se situe l’observateur implicite, et l’autre désigne le lieu vers lequel s’étend le champ visuel (pour une analyse plus détaillée de cet emploi, voir Huumo 2006a). Il s’agit d’exprimer, en adoptant le point de vue d’un observateur quelconque, le fait d’avoir une certaine vue depuis la fenêtre du sauna, mais ce qui peut être vu plus précisément, c’est-à-dire l’élément correspondant à l’objet de la base verbale transitive et au sujet du verbe intransitivé, n’a pas de profil distinct.⁴⁰ C’est dans le deuxième énoncé à personne zéro que le sujet implicite, « celui qui regarde », est mis en relation avec un objet défini (« l’imposant ponton des Lagerblad »).

1.2.5. Structuration sémantique et structuration syntaxique

Dans cette sous-partie, notre point de départ était l’idée selon laquelle la notion de sujet serait une caractéristique propre aux verbes et inexistante pour les noms. L’examen de quelques données finnoises, loin de prétendre à l’exhaustivité, aura permis de voir que cette langue connaît plusieurs procédés différents pour se passer d’un constituant nominal sujet, identifiable par sa forme nominative et son contrôle sur l’accord verbal, dans la structure syntaxique des énoncés construits autour d’un verbe fini. Cependant, il nous semble plus difficile d’envisager une analyse sémantique des structures phrastiques sans référence à la notion de sujet entendue comme un argument-participant que le verbe met en jeu dans le scénario qui est élaboré dans l’énoncé. En tout cas, le recours à l’idée d’une relation sujet-prédicat qui peut faire l’objet de

⁴⁰ Comme le note Huumo (2006 : 154), l’emploi sans sujet de *näkyä* annule en quelque sorte l’opération d’intransitivation marquée par le suffixe *-U-* étant donné que le participant implicite qui joue un rôle dans la structure sémantique de l’énoncé est celui qui voit et non ce qui est vu.

réorganisations et dans laquelle le degré de détermination lexicale de l'élément sujet peut varier constitue un fondement possible pour l'analyse sémantique des structures phrastiques sans sujet « canonique ». Si on adopte cette approche, on accepte une certaine indépendance entre la structuration sémantique et syntaxique de l'énoncé, la structure sémantique pouvant comporter des ingrédients qui n'ont pas forcément de codage dans la structure syntaxique (voir aussi Huumo 2006a : 151).

2. LE CAS PARTITIF

En finnois, la description des constituants nominaux qui forment avec le verbe ce que l'on peut appeler le noyau phrastique est étroitement imbriquée avec la question de la valeur sémantique du cas partitif. En effet, les positions syntaxiques de sujet, d'objet et d'attribut du sujet qui sont, sous certaines conditions, instanciées par un constituant nominal au cas nominatif⁴¹ peuvent toutes être, sous d'autres conditions, instanciées par un constituant nominal au cas partitif.

Du fait de son emploi dans ces positions non obliques, le partitif est considéré par les grammaires contemporaines du finnois comme un cas grammatical, tout comme le nominatif, le génitif et l'accusatif (ISK 2004 : § 1222). Les cas grammaticaux sont distingués des cas sémantiques (ou adverbiaux) sur la base de leur distribution syntaxique, mais aussi de leur valeur sémantique. La caractérisation des cas sémantiques part de l'idée que dans leurs emplois prototypiques, ils ont un sens plus concret que ne l'ont les cas grammaticaux (ISK 2004 : 1223).

La place du partitif dans cette répartition ne va pas de soi. D'une part, les oppositions dans lesquelles le partitif entre avec les autres cas « grammaticaux » sont de nature sémantique (Leino 1991 : 136), et d'autre part, en plus d'être utilisés en positions sujet, objet et attribut du sujet, les groupes nominaux au partitif connaissent d'autres emplois, tels que complément du nom, complément de l'adposition, complément adverbial, etc. Ces derniers sont restés en marge de la définition de la valeur sémantique du partitif, qui s'est concentrée sur son emploi dans le noyau phrastique.

⁴¹ En position objet, en plus du nominatif, on peut avoir aussi un constituant nominal au génitif ou un pronom personnel à l'accusatif.

2.1. La position d'objet

C'est en position de complément d'objet que les propriétés sémantiques associées au partitif sont les plus complexes. Depuis Setälä (1891 : 12-13), la littérature s'accorde sur l'existence de trois types de facteurs dont dépend la forme de l'objet : la polarité positive ou négative du procès, l'aspect verbal et la quantification de l'objet (Leino 1991 : 135-136 ; ISK 2004 : § 930 ; Huumo 2006b : 506 ; Duvalon 2010a*). Notons que parmi ces critères, seul un a directement trait aux propriétés référentielles du groupe nominal objet, les deux autres relevant des caractéristiques qui s'associent au verbe ou à l'énoncé en entier.

Dans ISK (2004 : § 1234), la valeur du cas partitif est décrite en termes de non-bornage (*rajaamattomuus*). Le trait *non borné* peut porter sur une entité nominale, auquel cas il s'agit d'indiquer que l'entité est quantitativement indéfinie, ou sur une situation qui est présentée comme n'ayant pas de point terminal.

La valeur quantitative et la valeur aspectuelle du partitif peuvent aussi être liées l'une à l'autre. L'interaction entre elles apparaît dans le cas d'un procès qui affecte le référent de l'objet progressivement de sorte que le point terminal du procès est atteint une fois que l'objet est entièrement affecté. L'objet au partitif tel que *kalaa* « poisson-PAR » dans (23a) peut s'interpréter comme indiquant qu'au moment de référence, seule une partie du référent de l'objet est affectée, au sens propre du terme partitif (par ex. Tamm 2014 : 101). Si on considère la même situation du point de vue du procès, on peut dire qu'il n'a pas atteint sa limite, qu'il est saisi en tant qu'il est en cours.

(23a)

Sö-i-n *kala-a.*
manger-PRET-1 poisson-PAR
« Je mangeais le poisson. »

(23b)

Sö-i-n *kala-n.*
manger-PRET-1 poisson-GEN
« J'ai mangé le poisson. »

D'après Larjavaara (1991, 2019 : 86-97), c'est là l'origine de l'objet au partitif à valeur aspectuelle : l'opposition entre cas partitif (23a) et cas total (23b, en l'occurrence le génitif) ayant trait à la quantification de l'objet⁴² se serait réinterprétée comme portant sur la

⁴² Cette opposition est illustrée ci-dessus avec les énoncés en finnois moderne.

quantification du procès. Ainsi, la forme partitive de l'objet aurait commencé à indiquer le caractère inachevé du procès.

En linguistique finnoise, la valeur aspectuelle de la forme de l'objet est traditionnellement définie à l'aide de la notion de résultativité, le partitif indiquant que le procès est non résultatif alors que l'objet total (au nominatif ou au génitif, ou à l'accusatif dans le cas des pronoms personnels) le marque comme résultatif.

Il est important de noter que ce concept permet deux interprétations temporellement différentes du procès lorsque l'objet est au partitif auprès d'un verbe au prétérit : soit il s'agit d'un procès qui a été interrompu (par une cause extrinsèque) avant d'avoir atteint son point terminal (pour 23a : « j'ai mangé [une partie] du poisson [mais je ne l'ai pas terminé] »), soit il s'agit d'un procès qui est vu sans limitations temporelles (« je mangeais le poisson »). Dans le premier cas, on considère le procès d'un point de vue extérieur (le moment de référence et le moment de l'événement sont distincts) ; dans le second cas, le procès est vu d'un point de vue intérieur (le moment de référence et le moment de l'événement coïncident). La réinterprétation supposée de la valeur du partitif ne l'aurait donc pas dissociée complètement de son support nominal. La « quantification » du procès se fait par rapport à l'impact qu'il a sur le référent de l'objet, et non par rapport à son déroulement temporel.⁴³

L'idée de non-résultativité a été appliquée aux verbes intrinsèquement atéliques (par ex. *rakastaa* « aimer », *pelätä* « avoir peur de ») pour expliquer le fait qu'ils sélectionnent un objet au partitif (24a-24b), et d'un autre côté, elle a servi à expliquer l'emploi d'un complément d'objet au partitif avec certains verbes téliques plus ou moins ponctuels pour exprimer un procès qui ne cause pas de changement crucial dans l'état de l'objet (24c) ou dans la situation globale décrite par l'énoncé (dans 24d, la situation d'avant et celle d'après sont similaires, les épaules reviennent à leur position initiale).

(24a)

Mies rakasta-a sinu-a.
homme aimer-3 2SG-PAR
« Cet homme t'aime. »

⁴³ Les termes *perfectif* (perfektiivinen) et *imperfectif* (imperfektiivinen) ne connaissent pas d'utilisation systématique dans la littérature en finnois. Larjavaara (1991), par exemple, les emploie comme synonymes des termes *résultatif* (resultatiivinen) et *non résultatif* (irresultatiivinen), alors que Kangasmaa-Minn (1985 : 444) les distingue nettement de la résultativité. L'inadéquation des termes imperfectif et perfectif pour décrire les valeurs de l'objet total et de l'objet au partitif est constatée par Sauvageot (1949 : 123-124) qui écrit : « - - cette subtile distinction entre l'objet total et l'objet partiel ne saurait être représentée comme une sorte de succédané syntaxique de la distinction des aspects verbaux attestée dans les langues slaves et surtout en russe. L'objet partiel ne répond pas à l'aspect imperfectif du russe pas plus que ne répond à l'aspect perfectif l'emploi de l'objet total. »

(24b)

Lapse-t pelkää-vät pimeä-ä.
enfant-PL avoir.peur.de-3PL noir-PAR
« Les enfants ont peur du noir. »

(24c)

Hän tönäis-i minu-a.
3SG bousculer-PRET.3 1SG-PAR
« Il/elle m'a bousculé(e). »

(24d)

Nainen kohautt-i olkapä-i-tä-än.
femme hausser-PRET.3 épaule-PL-PAR-POS3
« La femme a haussé les épaules. »

D'autres cas se sont montrés plus épineux du point de vue du marquage aspectuel de l'objet. Les verbes de cognition (par ex. *tuntea* « (re)connaître », *tietää* « savoir », *muistaa* « se souvenir ») et de perception (*nähdä* « voir », *kuulla* « entendre ») connaissent deux emplois aspectuellement différents, l'un inchoatif, l'autre statif. Dans les deux cas, ils acceptent un objet total (25a-25b). Celui-ci peut entrer en opposition avec l'objet au partitif pour indiquer dans quelle mesure l'objet est affecté par le procès (25c). La quantification de l'objet (et du procès) s'établit hors du temps et n'implique aucune évolution en cours.

(25a)

Tuns-i-n häne-t ääne-stä.
connaître-PRET-1 3SG-ACC voix-ELA
« Je l'ai reconnu(e) par sa voix. » (KS, s.v. *tuntea*)

(25b)

Tunne-n häne-t.
connaître-1 3SG-ACC
« Je le/la connais. »

(25c)

Tunne-n hän-tä vähän.
connaître-1 3SG-PAR un.peu
« Je le/la connais un peu. »

Leino (1991)⁴⁴ a proposé de décrire le marquage casuel du complément d'objet en termes de bornage (voir aussi Heinämäki 1984, 1994). Ainsi, la question de savoir si le procès exprimé par l'énoncé est résultatif ou non a été remplacée par celle de savoir si le procès est présenté comme ayant atteint (ou envisagé comme atteignant) une borne terminale ou non. Pour Leino

⁴⁴ Leino (1991) est une version remaniée d'un polycopié non publié datant de 1982.

(1991 : 164-165, 172-178), un procès borné peut être aussi un état dépourvu de point final temporel et se maintenir dans le temps à condition que cet état ait atteint un seuil de complétude au-delà duquel il ne peut plus s'étendre. Selon cette analyse, dans (25c), le partitif marque l'incomplétude non temporelle du procès dénoté par le verbe.

Si le concept de bornage éclaire certains cas du marquage casuel de l'objet, il a le même défaut que la notion de résultativité : il est utilisé pour expliquer des données très variées de sorte que son contenu reste flou (voir aussi Larjavaara 1992 : 275 ; Huumo 2006 : 511). Le problème de fond est que les valeurs identifiées, résultatif vs. non résultatif, borné vs. non borné, s'associent à l'énoncé (ou à la situation décrite par l'énoncé), et non pas au constituant nominal objet. Compte tenu de la diversité des énoncés à structure transitive, on est en droit de se demander s'il est fructueux de chercher à les répartir en deux classes sur la base d'une propriété binaire, quelle qu'elle soit.

À cet égard, Huumo (2006) apporte une avancée dans la présentation des critères déterminant la forme de l'objet. Il distingue trois types d'oppositions aspectuelles en fonction du temps interne du procès. Dans le premier type qui concerne les procès achevés, la fonction de la forme de l'objet est d'exprimer une évaluation sur le résultat du procès ; dans le deuxième type qui concerne les procès téliques duratifs, la forme de l'objet indique si le procès est inachevé ou s'il a été mené à son terme (ou envisagé comme tel) ; dans le troisième type qui concerne les procès atéliques, sans limites temporelles intrinsèques, la forme de l'objet peut indiquer si son référent est affecté par le procès de manière complète ou incomplète.

Comme le souligne Huumo (2006 : 523), cette présentation n'est qu'un point de vue possible sur les oppositions sémantiques exprimées par la forme de l'objet. Elle a le mérite de séparer la question de la durée du procès et celle de la valeur d'incomplétude dont le partitif est supposé être porteur. Son point faible est que les verbes intrinsèquement atéliques qui régissent un objet au partitif, notamment les verbes de sentiments (*rakastaa* « aimer », *pelätä* « avoir peur de »), n'y trouvent pas vraiment leur place. Par leur caractère atélique, ils font partie du troisième type, mais la forme partitive de leur objet (24a-24b) ne s'explique pas par l'idée d'un impact incomplet du procès sur l'objet (comme c'est le cas dans 25c). Dans Duvallon (2010a* : 39-40), nous proposons d'en faire un sous-type à part au sein des procès atéliques : il s'agit de procès dynamiques sans point terminal, le partitif indiquant le caractère non résultatif continu du procès. La particularité de l'objet au partitif de ces verbes est de ne pas entrer en opposition sémantique avec l'objet total au sein de leur classe aspectuelle.

2.2. Le partitif comparé avec l'élatif

L'objet des verbes dynamiques atéliques est un exemple parmi d'autres du fait que le partitif n'est pas toujours en concurrence avec un autre cas « grammatical », et plus spécifiquement, une forme à laquelle s'associe l'idée de « totalité ». Dans Duvallon & de Penanros (2015*), nous traitons de la valeur sémantique du cas partitif en nous penchant sur certains contextes d'emploi qu'il partage avec le cas élatif. Le rapprochement entre ces deux formes se fonde sur leur identité partielle (26).

(26)

<i>työ-tä</i>	<i>työ-stä</i>
travail-PAR	travail-ELA

Le cas élatif est marqué par le suffixe *-stA* dans lequel l'élément *-tA-* est étymologiquement le même que la forme longue du suffixe partitif *-tA* (L. Hakulinen 1979 : 103; Leino 1989 : 189 ; Lehtinen 2007 : 78-79). Notre hypothèse est que grâce à cet élément, les formes partitive et élative ont quelque chose en commun dans leur structure sémantique.

Plus généralement, notre étude s'inscrit dans le cadre d'une réflexion sur la nature syntaxique et sémantique des unités telles que les marques casuelles, les prépositions et les préfixes verbaux. L'article, qui utilise comme illustration des données finnoises et lituaniennes, part de l'idée que ces trois types d'unités peuvent être décrites comme des relateurs qui établissent une relation de repérage entre deux termes : le terme repère est conçu comme la source de déterminations pour le terme repéré (Franckel & Paillard 2007 : 13). À la différence du traitement qui est souvent accordé aux prépositions et aux marques casuelles, nous soutenons une approche constructiviste du sens dans laquelle la distinction entre ce que l'on peut appeler un sens concret et un sens (plus) abstrait n'est pas *a priori* pertinente. L'objectif est de « reconstruire », en observant les données, un principe de fonctionnement – forcément schématique – qui permet d'expliquer comment les unités examinées contribuent à la construction du sens dans l'énoncé.

Le choix des observables s'est basé sur le constat que les descriptions sur la préposition-préverbe *iš* en lituanien et les suffixes *-(t)A* et *-stA* en finnois se rapportent, d'une manière ou d'une autre, à l'idée d'extériorité. En finnois, il est coutume de parler de cas « séparatif » dont l'élatif est un exemple-type. Le partitif, quant à lui, est considéré comme un ancien cas séparatif (à sens ablatif) qui aurait connu un affaiblissement sémantique pour devenir un cas à sens plus abstrait, apte à être utilisé dans les positions de compléments « directs » du verbe (sujet, objet

et attribut du sujet, voir ci-dessus 2.1. ; pour la grammaticalisation du partitif, voir par ex. Harris & Campbell 1995 : 362-363 ; Helasvuo 1996 ; Heine & Kuteva 2004 : 32-33).

L'examen des formes finnoises s'est centré sur deux questions : quel est le principe de fonctionnement de l'élément *-tA* pour construire l'idée d'extériorité et comment le cas partitif se distingue-t-il du cas élatif ? Nous avons tenté de montrer que le cas élatif établit une relation dans laquelle le terme repéré (selon les cas, le référent du sujet ou celui de l'objet, ou la notion prédiquée par le verbe) se trouve dissocié de la notion désignée par la base du suffixe élatif (terme repère), avec laquelle il est initialement associé. Cette association première peut correspondre à l'idée de provenance (27a-27b), de cause, d'objectif non réalisé, etc.

(27a)

Sö-i-n pala-n kaku-sta.
 manger-PRET-1 morceau-GEN gâteau-ELA
 « J'ai mangé un morceau de ce gâteau. »

(27b)

Lapse-t paken-i-vat pala-va-sta buss-i-sta.
 enfant-PL fuir-PRET-3PL brûler-PPR-ELA bus-ELA
 « Les enfants se sont échappés du bus en feu. »

Ce qui est propre à la forme élatif, c'est qu'elle permet de construire une occurrence situationnelle de la notion désignée par la base nominale (« gâteau » et « bus en feu » ci-dessus), c'est-à-dire que le référent de la forme élatif correspond à un des participants du scénario décrit.

Si on compare les exemples avec l'élatif (27a-27b) à ceux qui comportent la forme partitive (28a-28b), la différence est que la forme partitive ne construit pas une occurrence situationnelle autonome de la notion désignée par la base nominale.

(28a)

Sö-i-n pala-n kakku-a.
 manger-PRET-1 morceau-GEN gâteau-PAR
 « J'ai mangé un morceau de gâteau. »

(28b)

Sada-t islantilaise-t paken-i-vat purkautu-va-a tulivuor-ta.
 cent-PL Islandais-PL fuir-PRET-3PL être.en.éruption-PPR-PAR volcan-PAR
 « Des centaines d'Islandais ont fui le volcan en éruption. »

L'expression au partitif est de nature prédicative, et de ce fait, elle a besoin d'être mise en relation avec un support qui lui fournit un élément faisant partie du scénario construit par le prédicat verbal. Dans (28a), la forme au partitif indique la propriété notionnelle (« être gâteau »)

que représente le référent de *palan* « un morceau » (cf. *kind-referring NPs*, par ex. Seržant 2015 : 353-355) ; dans (28b), le groupe nominal au partitif (*purkautuvaa tulivuorta* « volcan en éruption ») détermine qualitativement ce qui constitue la menace pour les gens et provoque leur fuite. À la différence de (27b) où le bus en flamme constitue le lieu d'où sortent les enfants, dans (28b), la mise en relation des Islandais avec la menace (« volcan en éruption ») reste virtuelle. L'énoncé met en scène la fuite des gens en tant que manifestation de l'effet produit par la menace. Pour le dire autrement, la construction linguistique ne donne pas de figure propre, indépendante de la fuite, à l'entité correspondant à la menace.

Pour revenir aux verbes atéliques régissant un objet au partitif, tels que *rakastaa* « aimer » ou *pelätä* « avoir peur de » (24a-24b), on pourrait suggérer que le non-bornage du procès est dû au fait que la forme objet au partitif ne fait que prédiquer la qualité de « ce qui est aimé » ou « ce qui provoque la peur ». L'interprétation de l'objet comme une entité discrète, si elle a lieu (c'est le cas dans 24a, mais non dans 24b), se fonde sur le contenu notionnel du groupe nominal et nos connaissances du monde, non sur la construction linguistique.

2.3. Le partitif, la quantification et la notion de pluralité

Nous avons continué de développer cette analyse sur le cas partitif dans Duvallon (2019*) en nous interrogeant sur la valeur quantitative qui lui est communément associée. Notre analyse met en œuvre le concept d'*individuation* par lequel on peut entendre :

l'ensemble des opérations de détermination, quantitatives et qualitatives, par lesquelles se construisent, à partir d'une notion de nature prédicative renvoyant à une manière d'exister (« être nuage »), des expressions référentielles (*un nuage, le nuage, les nuages, etc.*) désignant ce qu'on peut appeler des « unités d'existence ». (Bonnot, Duvallon & de Penanros 2019b* : 10-11)

Le concept d'individuation nous a amenée à poser la question du statut des unités qui composent les formes morphologiquement autonomes des noms dans une langue de type quasi-agglutinant comme le finnois (Karlsson 2006), à savoir le radical et les différents suffixes nominaux. La notion de radical occupe un rôle clé dans la morphologie du finnois du fait que les suffixes nominaux (marques de pluriel, suffixes casuels, suffixes possessifs) s'adjoignent au radical des noms qui n'est pas forcément identique à leur forme nominative. Néanmoins, lorsqu'il est question de la valeur sémantique des formes casuelles, le nominatif est considéré,

explicitement ou implicitement, comme la forme de base en comparaison de laquelle se détermine le sens des autres cas, et tout particulièrement celui du partitif.

Nous avons soutenu une position différente en postulant que la forme de base ou « forme nue » des noms, du point de vue non seulement morphologique mais aussi sémantique, est leur radical. C'est le radical qui exprime une propriété notionnelle de nature prédicative (« être nuage », « être enfant », « être eau »), et l'adjonction des suffixes à ce radical consiste à marquer des opérations par lesquelles se construisent des occurrences situationnelles de la propriété en question.

Nous considérons aussi que la forme de nominatif singulier, malgré le fait qu'elle n'est porteuse d'aucun suffixe casuel, est issue d'une construction qui donne une autonomie morphologique à la base nominale. Notons que pour une partie des noms, la construction du nominatif singulier entraîne des modifications apparentes à la fin du radical, qui vont de la fermeture vocalique ($e > i$, par ex. *lapse-* : *lapsi* « enfant.NOM ») au changement de terminaison (*-se-* > *-nen*, par ex. *naise-* : *nainen* « femme.NOM »). Du point de vue sémantique, la forme nominative est susceptible d'exprimer une occurrence discrète de la propriété dénotée par le radical (*lapsi* [enfant.NOM] « un/l'enfant »). Grâce à cette autonomie référentielle, le nominatif peut figurer en position sujet thématique pour constituer le point de départ de l'opération prédicative (cf. 2.1.).

Il faut encore ajouter que la forme de nominatif singulier est une construction morphologiquement saturée : aucun suffixe nominal, pas plus une marque de pluriel qu'un suffixe possessif ou un suffixe casuel, ne peut s'y adjoindre. Par exemple la forme dite nominatif pluriel s'obtient à partir du radical par l'ajout de la marque *-t* qui indique la construction d'une occurrence collective de la propriété dénotée par le radical nominal (*lapse-* *t* [enfant-NOM.COL] « les enfants »).

La particularité du suffixe partitif *-(t)A*, tel que nous le concevons dans Duvallon (2019*), est qu'il permet de construire une occurrence situationnelle de la propriété dénotée par le radical sans lui fournir de formatage quantitatif. Il s'ensuit que la propriété exprimée par la forme partitive a besoin d'être articulée avec un support, explicite ou implicite, dans la situation d'occurrence qui est établie par l'énoncé. Il peut s'agir d'une entité faisant partie de la structure sémantique du prédicat verbal et correspondant à l'un de ses arguments syntaxiques. Dans (29), par exemple, la forme partitive qui « instancie » la position sujet ne fait qu'indiquer la propriété (« être eau ») que manifeste l'entité dont l'existence est construite par le verbe et son complément locatif (« il y X dans le faitout »).

(29)

Kattila-ssa on vet-tä.

faitout-INE être.3 eau-PAR

« Il y a de l'eau dans le faitout. »

Le bornage quantitatif de cette entité n'est pas explicitement indiqué, mais il est fourni (autant qu'il a une importance) par la situation d'occurrence. La non-autonomie de la référence construite par la forme partitive a pour conséquence qu'un sujet au partitif ne constitue pas, à la manière d'un sujet au nominatif, le point de départ conceptuel de l'énoncé (voir Huumo 2003).

Cette analyse qui attribue à la forme partitive une valeur référentielle uniquement qualitative remet en cause l'idée selon laquelle on peut associer à cette forme une valeur de nombre grammatical et l'envisager dans une opposition de type singulier-pluriel. Nous avons proposé de considérer que la forme [base-(t)A] est en-deçà d'une opération d'individuation consistant à fragmenter la propriété notionnelle.⁴⁵

En revanche, cette forme peut faire partie d'une construction dans laquelle un terme externe exprime l'idée d'existence d'unités distinctes. C'est le cas des noms de nombre qui intègrent en finnois une fonction classificatrice. En effet, un nom de nombre peut instancier le support avec lequel est articulée la propriété indiquée par le nom au partitif. Lorsque l'expression-support ne comporte pas d'information lexicale sur le formatage de la propriété, comme dans le cas des numéraux, la construction d'occurrences discrètes se fonde sur le mode de discrétisation intrinsèque de la propriété en question (30a) ou les connaissances du monde (30b).⁴⁶

(30a)

kaksi

deux[.unités].NOM

« deux enfants »

las-ta

enfant-PAR

(30b)

kaksi

deux[.unités].NOM

« deux bières »

olut-ta

bière-PAR

On considère généralement qu'en position sujet, à l'exception des énoncés négatifs, le partitif non pluriel n'est apte à être utilisé qu'avec des noms massifs qui acceptent des

⁴⁵ Pour la forme de partitif pluriel avec la marque *-i-* ([base-*i-*(t)A]), voir Duvallon 2019* : 85.

⁴⁶ Cf. Tamm (2014 : 103-104) qui propose la séquence suivante comme l'une des gloses possibles pour la construction en same d'Inari *käävci juuhâd* [huit rivière-PAR] : *eight of the kind 'river'*.

quantifieurs de masse (*paljon vettä* « beaucoup d'eau-PAR », *paljon olutta* « beaucoup de bière-PAR ») et qui, du coup, peuvent aussi faire l'objet d'une quantification indéfinie. L'emploi dans cette position des noms comptables au partitif non pluriel est jugé affectif (ISK 2004 : § 1733).⁴⁷

Nous avons tenté de montrer que la notion de non-individuation permet de proposer une analyse sémantique des emplois divers que les noms d'êtres humains au partitif non pluriel connaissent en position sujet dans les constructions existentielles. Une désignation du référent qui met en jeu uniquement sa qualité peut créer l'effet de grande quantité (31a) (voir aussi ISK 2004 : § 1733) ; d'un autre côté, le même procédé est utilisé dans les contextes où il s'agit de construire une occurrence dont le contour quantitatif reste en deçà des unités correspondant à des entités individuables (31b). L'interprétation « quantitative » du nom au partitif (non pluriel) ne peut donc pas se faire sans tenir compte de la situation d'occurrence.

(31a)

En ehdi etemmäksi kuin etehiseen, niin jo huomaan,
« Je n'ai pas le temps d'avancer plus loin que l'entrée et je vois déjà
että täällä on mies-tä kuin mere-ssä muta-a.
que ici être.3 homme-PAR comme mer-INE boue-PAR
qu'il y a du monde ici comme de la boue dans la mer. » (Pellervo no. 4 04.1902)

(31b)

Älä pidä kalliita harrastuksia. (...)
« Ne prends pas des activités onéreuses. (...) »
Mikäli sinu-ssa on seikkailija-a tai huimapää-tä,
si toi-INE être.3 aventurier-PAR ou casse-cou-PAR
Si tu as en toi une part d'aventurier ou de casse-cou,
voit kokeilla esim. parkouria paikallisissa puistoissa (...).
tu peux essayer par exemple le parkour dans des parcs locaux (...). » (<https://keskustelu.suomi24...>)

La non-individuation du référent peut aussi être liée à la modalité de l'énoncé, notamment à l'emploi du conditionnel pour exprimer une éventualité et non pas un fait (31c).

(31c)

Yritän kerätä kaikki Dexterin Morset,
« J'essaie de collectionner tous les romans « Inspecteur Morse » de Dexter,
joten jos joku on valmis myymään kovakantisen Neidonmurhan,
donc si quelqu'un est prêt à vendre « Mort d'une garce » avec couverture cartonnée,
niin täällä ol-isi ottaja-a.
alors ici être-COND.3 preneur-PAR
il y aura preneur ici. » (<http://joklaaja.blogspot.com/...>)

⁴⁷ La construction des numéraux avec un nom sans marque de pluriel, quant à elle, est considérée comme un vestige d'un singulier « collectif » (L. Hakulinen 1979 : 97, 513-514) ou d'un nombre commun (Larjavaara 2019 : 74).

Enfin, le partitif non pluriel permet de mettre en avant, dans la description d'une situation, la diversité des qualités qui s'y manifestent (31d).

(31d)

Ilmassa oli suurta urheilujuhlan tuntumaa, kun marssimme (...) metsän keskellä olevalle moottoriradalle.

« On sentait l'ambiance d'une grande fête sportive lorsque nous marchions (...) en direction du circuit situé en plein milieu de la forêt.

Surina kuului kauas asti ja ihmisiä vaelsi jonossa paikan päälle.

Le vrombissement se faisait entendre jusqu'au loin et des gens cheminaient en file indienne vers le lieu de l'événement.

Ol-i mies-tä ja nais-ta, vanha-a ja nuor-ta,
être-PRET.3 homme-PAR et femme-PAR vieux-PAR et jeune-PAR

Il y avait [des] hommes et [des] femmes, [des] jeunes et [des] vieux,

laps-i-a korvasuoj-i-ne-en.

enfant-PL-PAR oreille.protection-PL-COM-POS3

des enfants avec un casque sur les oreilles. » ([ninneroinen.com/2015/09/20/...](http://ninneroinen.com/2015/09/20/))

Dans cet exemple, l'idée de diversité résulte de l'énumération de plusieurs noms, organisés en couples de termes opposés. Pour parvenir à un effet similaire, on peut utiliser un nom au partitif non pluriel avec un déterminant adjectival indiquant la diversité des sortes, comme *monenlaista* « (de sortes) varié(es) » dans (32).

(32)

Pidin suuresti ohjaaja-käsikirjoittaja Paolo Sorrentinon uutuudesta Youth. (...)

« J'ai beaucoup aimé le nouveau film *Youth* du réalisateur scénariste Paolo Sorrentino. (...)

Sveitsiläise-ssä loistohotelli-ssa asu-u monenlais-ta kulkija-a.

suisse-INE luxe.hôtel-INE séjourner-3 varié-PAR voyageur-PAR

Des voyageurs divers et variés séjournent dans un hôtel de luxe suisse.

On säveltäjä-kapellimestari Fred ja elokuvaohjaaja Mick, on salaperäinen näyttelijä Jimmy, löytyypä Miss Universum ja Diego Maradonakin.

Il y a le compositeur et chef d'orchestre Fred et le réalisateur Mick, il y a le mystérieux acteur Jimmy, on y trouve même Miss Univers ainsi que Diego Maradona. ([https://www.apu.fi/...](https://www.apu.fi/))

De tels emplois du cas partitif qui sont formellement au singulier, mais construisent sémantiquement l'idée d'une pluralité d'entités nous ont paru éclairants pour analyser le fonctionnement d'un quantifieur finnois, *monta* « plusieurs », qui se construit, comme les numéraux, avec un nom au partitif non pluriel. Nous avons formulé l'hypothèse selon laquelle *monta* tire son origine d'un emploi adjectival avec un sens de type « varié ». La construction linguistique de la notion de pluralité se serait alors fondée sur la diversification qualitative d'une propriété notionnelle. Ceci est encore observable dans les cas où *monta* se trouve utilisé avec

un nom difficilement pluralisable. Dans un exemple comme (33), *monta* ne construit pas directement l'idée d'un nombre pluriel indéfini. Sa fonction est d'abord d'introduire de la variété dans la propriété dénotée par *Suomea* « Finlande-PAR » et de rompre ainsi son homogénéité, ce dont il résulte ensuite la notion de pluralité : « une Finlande multiple » > « plusieurs Finlande(s) ».

(33)

Maakuntaradio-i-den maailma-sta löyty-y monta Suome-a.

radio.régionale-PL-GEN univers-ELA se.trouver-3 MONTA Finlande-PAR

« Dans l'univers des radios régionales apparaît une Finlande multiple / apparaissent plusieurs Finlande(s). » (HS)

Dans Duvallon (2019*), nous nous interrogeons aussi sur la différence entre *monta* et un autre quantifieur, *moni*, qui indique un nombre pluriel indéfini (« plus d'un, plusieurs »), partage la même base lexicale avec le premier, mais se construit avec un nom au nominatif. Le but est de montrer que les deux quantifieurs se distinguent par la façon dont ils établissent la référence. *Moni* qui permet de former un groupe nominal au nominatif (*moni nuori* [*moni*.NOM jeune.NOM] « un jeune comme un autre, plus d'un jeune, beaucoup de jeunes ») établit son référent indépendamment du prédicat verbal, alors que *monta*, issu d'une forme partitive (*monta* « varié-PAR ») et utilisé avec un nom au partitif, construit son référent dans le cadre du scénario mis en place par le prédicat verbal – donc sans autonomie par rapport à lui.

Notre analyse sur les propriétés référentielles du partitif fait apparaître une certaine proximité entre cette forme et la notion de nom nu (nom sans déterminant) qui a été utilisée dans l'étude de langues à articles, comme l'anglais (voir Delfitto 2005), le français (Roodenburg 2004) ou l'arménien (Donabédian 2010).⁴⁸ Notons juste que G. Carlson (1977) a proposé de caractériser les noms nus comme des expressions qui réfèrent à des types (*kinds*), et non à des individus particuliers. En finnois, langue sans articles et à morphologie quasi-agglutinante, la forme nominative du nom, malgré le fait qu'elle n'est porteuse d'aucun suffixe, représente une « mise en forme » de la propriété dénotée par le radical nominal. Une référence purement qualitative s'exprime à l'aide de la forme partitive dans laquelle le suffixe *-(t)A* marque une opération de prélèvement (Culioli 1999 : 14-15) sans formatage quantitatif.

L'idée que la qualité désignée par la forme partitive a besoin d'un support dans la situation d'occurrence mérite encore une précision. Il peut s'agir aussi d'un support qui est laissé en

⁴⁸ Voir aussi (Tamm 2014 : 105, note 8) qui fait un rapprochement entre certains emplois du partitif en estonien (langue sans articles comme le finnois) et les noms nus en hongrois, langue possédant la catégorie d'article.

suspens. Ceci est le cas dans des énoncés sans verbes, formés de groupes nominaux au partitif, qui expriment des souhaits (34).

(34)

Onnellis-ta uut-ta vuot-ta! Hyvä-ä matka-a! Pikais-ta parenemis-ta!
heureux-PAR nouvelle-PAR année-PAR bon-PAR voyage-PAR prompt-PAR rétablissement-PAR
« Heureuse nouvelle année ! Bon voyage ! Prompt rétablissement ! »

3. EXPRESSIONS LOCATIVES ENTRE DEUX STATUTS

Parmi les caractéristiques morpho-syntaxiques du finnois, on a coutume de mentionner, outre l'abondance des suffixes casuels, l'existence de nombreuses formes nominales du verbe qui sont utilisées pour construire, d'une part, des quasi-propositions (pour ce terme français, voir Sauvageot 1949 : 139), et, d'autre part, des expressions verbales à valeur modale (nécessité, possibilité, action irréaliste, etc. ; ISK 2004 : § 452). Certains voient dans le recours relativement abondant aux formes nominales du verbe une caractéristique typologique des langues ouraliennes (L. Hakulinen 1979 : 565 ; Lehtinen 2007 : 58). D'aucuns ont attiré l'attention sur le fait que les emplois que la langue moderne fait de ces formes résultent des évolutions relativement récentes, observables dans les données qui reflètent les différentes périodes de l'élaboration de la langue écrite à partir du XVI^e siècle et de la standardisation du finnois (Herlin & Kotilainen 2005 ; Koivisto 2005 ; Onikki-Rantajääskö 2005 ; Pekkarinen 2011 ; Willson 2012 ; Ross, Sahkai & Tamm 2010).

Nous nous sommes intéressée à deux formes infinitives qui s'emploient au cas local inessif (marqué par le suffixe *-ssa*) en nous posant la question de leur statut dans la structure syntaxique et sémantique de l'énoncé. Pour situer cette problématique, nous faisons d'abord quelques observations sur les moyens grammaticaux que le finnois utilise pour construire le cadre spatial d'un procès.

3.1. Cadre spatial du procès

Les cas locaux du finnois se répartissent selon deux séries qui sont généralement qualifiées par les termes *internes* et *externes*. Lorsqu'il s'agit d'exprimer des lieux concrets à l'aide des substantifs, l'inessif (*-ssa*), cas statique interne, permet d'indiquer une relation de type fusionnel (inclusion, ingrédience, contact direct) entre l'élément à localiser et l'élément localisateur (35a, 36), alors que l'adessif (*-lla*), cas statique externe, marque une relation non

fusionnelle entre deux entités, l'une se trouvant auprès de l'autre ou étant adjointe à l'autre, d'une manière ou d'une autre (35b).

(35a)

Lapse-lla ol-i pipo pää-ssä-än.
enfant-ADE être-PRET.3 bonnet tête-INE-POS3
« L'enfant avait un bonnet sur sa tête. »

(35b)

Museo-n ove-lla ol-i pitkä jono.
musée-GEN porte-ADE être-PRET.3 longue file.d'attente
« Devant l'entrée du musée, il y avait une longue file d'attente. »

Les unités sans contenu lexical descriptif ne marquent pas forcément cette opposition. Par exemple les proformes interrogatives et indéfinies ne s'emploient qu'aux cas internes pour exprimer la valeur spatiale (*mi-ssä* [forme inessive] « où », *jo-ssa-kin* [forme inessive] « quelque part »). Les démonstratifs, quant à eux, possèdent deux types de formes susceptibles d'instancier un complément de lieu. Pour une localisation statique, on peut utiliser soit le cas inessif de la base démonstrative, *siinä*⁴⁹ « là, là-bas, y » (pour le démonstratif *se* « ce(la), il/elle »), soit un proadverbe, *siellä* « là, là-bas, y ».

Dans Duvallon (2010b*), nous avons cherché à définir les critères sémantiques qui conditionnent l'emploi des deux types de démonstratifs locatifs. La différence entre *siinä* et *siellä* est généralement rapportée à l'idée de précision avec laquelle le lieu est désigné. Selon les études antérieures (Östman 1995 : 250 ; Laury 1996 : 81-89 ; ISK 2004 : § 726, 728), *siinä* réfère à un lieu plus nettement délimité et moins étendu que celui qui est indiqué par *siellä*. D'après Larjavaara (1990 : 117-120), la relation entre *siinä* et *siellä* peut être vue comme celle de partie à tout : *siinä* indique un point précis situé à l'intérieur d'un espace désignable par *siellä*.

Notre objectif a été de montrer que les démonstratifs locatifs forment un système à part entière qui n'est pas directement comparable avec celui des substantifs aux cas locaux malgré une certaine parenté des formes (voir aussi Alhoniemi 1979 : 101-102). Par exemple après une première mention d'un lieu faite à l'aide d'un nom à l'inessif, *raitiovaunussa* « dans le tramway » dans (36), la forme de reprise peut être non pas la forme inessive du démonstratif, *siinä*, mais le proadverbe *siellä*.

⁴⁹ Cette forme est morphologiquement irrégulière.

(36)

Raitiovaunu-ssa on aika-a tarkkail-la ihmis-i-ä.
tramway-INE être.3 temps-PAR observer-INF homme-PL-PAR
« Dans le tramway, on a le temps d’observer les gens.

Siellä on suure-mpi todennäköisyys näh-dä jokin tapahtuma kuin muualla.
y être.3 grand-COMP probabilité voir-INF un événement que ailleurs
Il est plus probable d’y pouvoir observer un quelconque événement qu’ailleurs. » (HS)

L’emploi de l’inessif avec le nom *raitiovaunu* « tramway » s’explique par le fait que son référent se conçoit comme un contenant à l’intérieur duquel se situe le procès décrit. Pour ce qui est du proadverbe *siellä*, sa sémantique trouve une explication dans sa composition morphologique, et plus précisément dans le fait qu’il comporte l’élément *-l-* qui est étymologiquement lié au suffixe dérivationnel *-la* servant à former des noms de lieu (par ex. *sairaa-la* « hôpital, lieu pour les malades », avec la base nominale *sairaa-* « malade »). Ainsi, la forme *siellä* construit l’idée d’un lieu au sens propre du terme, c’est-à-dire une « portion déterminée de l’espace » (TLFi, s.v. *lieu*), et on peut la caractériser par le trait [+volume].

Cette définition implique que le lieu est conçu comme ayant des limites qui le séparent de son extérieur. L’idée de manque de précision que les définitions habituelles associent aux proadverbes locatifs n’a donc pas trait au bornage du lieu en soi, mais au fait que l’élément à localiser n’a pas de point d’ancrage précis à l’intérieur de l’espace désigné.

L’examen des contextes d’emploi de *siinä* nous a permis de mettre en avant l’idée selon laquelle cette forme construit une relation de localisation de type fusionnel : l’élément à localiser est en contact direct, d’une manière ou d’une autre, avec l’élément localisateur. Dans ce cas, les limites externes du « lieu » ne sont pas toujours saillantes, même si elles peuvent l’être. Le trait pertinent est une continuité entre deux corps (comme le pot et la plante dans 37) qui se joignent sans que l’un doive couvrir entièrement l’autre.

(37)

Ruukku vaikuttaa kasvin viihtymiseen ja vedentarpeeseen. Kiinnitä huomiota ruukun kokoon ja materiaaliin.

« Le pot a une importance pour le bien-être de la plante et son besoin d’eau. Faites attention à la taille et à la matière du pot.

Liian suure-sta ruuku-sta on kasvi-lle enemmän haitta-a kuin hyöty-ä,
trop grand-ELA pot-ELA être.3 plante-ALL plus dégât-PAR que bénéfice-PAR
Un trop grand pot produit plus de dégâts que de bénéfices à la plante,

sillä kasvi kärsi-i siinä helposti liikakosteude-sta.
car plante souffrir-3 y facilement humidité.excessive-ELA
car elle y souffre facilement d’une humidité excessive. » (internet)

La façon dont *siinä* établit la relation de localisation le rend apte à être utilisé avec des référents de natures différentes, qui peuvent être aussi bien des entités concrètes que des entités sans dimensions physiques, mais ayant une existence spatio-temporelle, comme les actions, les activités (38) et les situations.

(38)

Suositel-laan, että liikunta-a harraste-tta-isiin
recommander-NONSPE que exercice.physique-PAR pratiquer-NONSPE-COND

« Il est recommandé que l'exercice physique soit pratiqué

monta kerta-a viiko-ssa niin, että siinä hikoile-e ja hengästy-y.

plusieurs fois-PAR semaine-INE de.sorte que y transpirer-3 et s'essouffler-3

plusieurs fois par semaine de sorte que l'on y transpire et que l'on s'y essouffle. » (internet)

Notre article comporte aussi une remarque sur le lien entre la terminaison *-lla* des proadverbes de lieu (*siellä* « là-bas, là, y », *täällä* « ici », etc.) et le suffixe du cas adessif *-lla*. Selon l'hypothèse soutenue par L. Hakulinen (1979 : 104), la désinence de l'adessif, plus récente que celle de l'inessif, serait issue de la terminaison des proadverbes, dans laquelle il s'agit, à l'origine, de la concaténation du suffixe dérivationnel *-la* et du suffixe essif *-na* (ancien cas locatif) : *-lla* < **-lna* < **-lanA*.⁵⁰ Du point de vue sémantique, l'élément *-lla* serait devenu une marque d'extériorité pour donner une contrepartie au suffixe inessif *-ssa* (< **sna*), marque d'intériorité.

Or, compte tenu de la sémantique d'une forme telle que *siellä* « là-bas, y » qui désigne un espace à l'intérieur duquel se trouve l'élément à localiser, il n'est pas évident de voir ce qui aurait pu motiver l'interprétation de la terminaison *-lla* en tant que marque d'« extériorité ». En revanche, on peut faire un rapprochement entre l'emploi situationnel des proadverbes et les emplois de l'adessif tels que *ovella* « à la porte, devant la porte » (35b ci-dessus) : dans les deux cas, il est question de désigner un espace qui s'associe à un point de repère, indiqué soit par la base démonstrative qui a son origo déictique dans la situation d'énonciation (*täällä* « ici = dans l'espace autour du locuteur »), *siellä* « là(-bas) = dans l'espace autour de l'interlocuteur »), soit par la base nominale *ove-* « porte ».

Le même principe se trouve dans les dérivés dénominatifs en *-la* qui construisent l'idée d'un lieu à partir d'une base nominale indiquant le type d'entités que le lieu entoure (*sairaa-la* [malade-LIEU] « hôpital »). On peut supposer que la motivation sémantique du développement du suffixe adessif était d'exprimer un rapport non fusionnel, celui de proximité entre l'élément

⁵⁰ Pour l'historique et la critique de cette hypothèse, voir Aikio & Ylikoski (2016) qui défendent l'idée d'une origine postpositionnelle du suffixe adessif.

à localiser et l'élément localisateur. Cette explication présente l'avantage, nous semble-t-il, de permettre de faire d'emblée un lien entre les emplois spatiaux et non spatiaux de l'adessif, dont notamment sa valeur possessive. L'analyse plus détaillée de la sémantique du cas l'adessif dépasse cependant le cadre de nos travaux.

3.2. Deux constructions infinitives à l'inessif

Dans Duvallon (2016a*), nous avons prolongé l'étude de la forme *siinä* en examinant un emploi qui, à notre connaissance, n'avait pas été décrit auparavant. Ce démonstratif peut être utilisé en tant que déterminant dans un syntagme dont la tête lexicale est un infinitif (39).

(39)

miten lie siinä lähti-e-ssü haihtu-nut miele-stä...
comment AUX.POT.3 DEM.INE partir-INF-INE s'évaporer-PPA esprit-ELA

« je ne sais pas comment ça m'est sorti de la tête au moment de partir/de mon départ... »

(J. Aho, 1884, *Rautatie*)

L'infinitif en question, porteur de la marque *-TE-* et du suffixe inessif *-ssa*, a été considéré comme un verbe permettant de construire une subordination de type adverbial (Haspelmath 1995; Creissels 2006 : 227). En finnois standard, on le trouve dans des constructions dotées d'un degré de phrasticité élevé : l'infinitif (40a) est accompagné des compléments identiques à ceux d'une forme verbale finie (40b) et son argument sujet est explicitement marqué (ci-dessous par un suffixe possessif coréférent avec le sujet du verbe de la proposition principale).

(40a)

Katso-e-ssa-ni si-tä tarke-mm-in huomas-i-n, että (...)
regarder-INF-INE-POS1 3SG-PAR attentif-COMP-INST s'apercevoir-PRET-1 que

« En la regardant de plus près, je me suis aperçu que (...) »

(40b)

Kun katso-i-n si-tä tarke-mm-in, huomas-i-n, että (...)
quand regarder-PRET-1 3SG-PAR attentif-COMP-INST s'apercevoir-PRET-1 que

« Quand je l'ai regardée de plus près, je me suis aperçu que (...) »

De façon comparable à une subordonnée temporelle en *kun* « quand », la construction infinitive établit un procès qui sert de cadre à la survenue d'un autre procès. Du point de vue du déroulement textuel, aussi bien l'infinitif que le verbe fini peuvent apporter des informations nouvelles (Lindén 1971).

L'examen des données dialectales fait émerger une image bien différente de l'infinitif en *-TESSA* (Lindén 1961 ; Herlin & Kotilainen 2005). Il est utilisé pour évoquer des événements qui ont déjà été mentionné dans le discours ou font partie des repères habituels de la vie sociale, comme le lever du jour (41), la prise des repas, les périodes de la vie humaine, etc. Dans ce cas, le contenu du syntagme infinitif ne fait pas partie de l'apport de l'énoncé.⁵¹

(41)

Päivä-n vale-te-ssa alko-i Matti kuulustel-la Liisa-a koti-in tule-va-ksi.
 jour-GEN blanchir-INF-INE commencer-PRET.3 Matti attendre-INF Liisa-PAR maison-INE venir-PPR-TRA
 « Au lever du jour, Matti commença à attendre le retour de Liisa à la maison. »

(J. Aho, 1884, *Rautatie*)

Nous nous sommes interrogée sur la façon dont se construit la valeur référentielle de l'infinitif dans son emploi de type dialectal où il est plus proche d'un nom que d'une forme verbale. L'analyse s'est fondée sur l'idée que l'infinitif permet de désigner un procès de manière condensée, comme une « chose » et non pas comme un scénario qui se déploie progressivement avec sa temporalité propre et qui est ancré dans un système temporel et modal construit en relation avec la situation d'énonciation.

Du fait de sa fonction textuelle comme une forme indiquant un événement connu, identifiable dans son contexte, le syntagme infinitif peut être minimalement informatif quant aux participants et aux circonstances de cet événement. Nous avons tenté de montrer que le déterminant *siinä* joue un rôle particulier dans la construction de la valeur référentielle de l'infinitif dans le cas où celui-ci est dépourvu d'indices spécifiant les participants de l'événement évoqué. Le sujet implicite de l'infinitif est alors typiquement non coréférent avec sujet du verbe fini de l'énoncé, mais il est impliqué dans le scénario exprimé, par exemple en tant qu'expérient d'une sensation (42a).

(42a)

(...) *ja si-tä lähtö-ä ryhdy-tt-iin sitten teke-mä-än.*
 et DEM-PAR départ-PAR se.mettre.à-NONSPE-PRET ensuite faire-INF-ILL
 « (...) et puis on se mit à préparer le départ.

Jäsene-t ol-i-ivat puutu-nee-t siinä maa-te-ssa
 membre-PL AUX-PRET-3.PL s'ankyloser-PPA-PL DEM.INE être.couché-INF-INE

[Ses] membres s'étaient ankylosés pendant [tout ce temps] qu'il était couché [sur la pelouse],

⁵¹ Un autre emploi supposé ancien de l'infinitif se trouve dans des proverbes où il est question de désigner un type de procès et non pas un procès spécifique, ancré dans le temps par rapport au moment de l'énonciation :

(i)

Ruokahalu kasva-a syö-de-ssä.
 appétit grandir-3 manger-INF-INE
 « L'appétit vient en mangeant. »

ja kaiken kaikkiaan oli kauttaaltaan rypistynyt olo, (...)
et tout compte fait, [il] se sentait complètement délabré, (...) »

(M. Rimminen, 2004, *Pussikaljaromaani*)

La fonction du déterminant *siinä* est d'indiquer que l'identifiabilité du référent du syntagme DET + INF est préconstruite dans l'espace intersubjectif. Ainsi, il invite les interlocuteurs (ci-dessus les lecteurs) à établir le lien vers la situation dont le référent tire son identifiabilité, et plus particulièrement, à accéder à cette situation d'un point de vue interne, ce qui rend possible une identification au rôle de l'argument sujet implicite de l'infinitif.

Lorsque l'infinitif est utilisé seul, sans déterminant *siinä*, comme dans (42b), il rappelle un événement précédent en mettant l'accent sur le type de procès qui a causé l'engourdissement du corps du protagoniste. La narration se fait d'un point de vue détaché, sans faire ressortir la dimension intersubjective de la construction de la référence.

(42b)

Shemeika-lla on nälkä, ja ruumis on maa-te-ssa kuoleutu-nut.
shemeikka-ADE être.3 faim et corps AUX.3 dormir-INF-INE s'engourdir-PPA

« Shemeikka a faim, et [son] corps s'est engourdi pendant le sommeil (/pendant qu'il était étendu).

Hän katselee raukeasti ja kyllästyneesti eteensä (...)

« Il regarde devant lui d'un air las et apathique (...) » (J. Aho, 1911, *Juha*)

Si le recours à une forme non tensée s'explique par la fonction de rappel qu'assure l'infinitif en *-TESSA* dans ses emplois non standard, ou par sa valeur générique dans le cas des proverbes, il en est autrement avec la deuxième forme infinitive à l'inessif, *V-mAssA*, que nous avons étudiée (Duvallon, à paraître a*). Cette dernière est généralement présentée comme formant avec la copule *olla* « être » une périphrase verbale à valeur progressive, *olla V-mAssA* « (être à VINF ~) être en train de VINF » (Heinämäki 1995 ; ISK 2004, § 1519). Cette construction est relativement récente dans le système aspectuo-temporel du finnois et son processus de grammaticalisation serait encore en cours (Tommola 2000 ; Onikki-Rantajääskö 2005). Ceci se voit dans le fait que les interprétations de l'infinitif en *-mAssA* varient en fonction du sens lexical de la base verbale et des contextes d'emplois. En plus du sens progressif, il peut avoir un sens locatif, indiquer une intention, mettre l'accent sur l'imminence d'un procès, exprimer un procès futur que le locuteur ne prend pas en charge, etc.

Notre analyse de la construction *olla V-mAssA* pose la question des critères qui contribuent à l'émergence des différentes valeurs interprétatives. L'idée soutenue est que la forme infinitive *V-mAssA* dénote un procès à l'état virtuel et qu'elle n'est pas apte à le doter d'un ancrage

temporel. Le cas inessif qui s'adjoit à la base verbale nominalisée établit une relation de repérage qui concerne le procès (dans 43 *syömä-* « manger »), et le sujet de la copule *olla* (*lapset* « les enfants »), susceptible d'être impliqué dans son actualisation. Cette relation est inscrite dans le temps à l'aide de la copule tensée sans que cela influence nécessairement la valeur virtuelle de l'infinitif.

(43)

Oppilaa-t ovat syö-mä-ssä.
 élève-PL être.3PL manger-INF-INE
 « Les élèves sont allés manger. »

Les emplois de l'infinitif peuvent être répartis en deux types selon que la copule *olla* fonctionne comme localisateur spatial ou non. Dans le premier cas, l'infinitif s'associe à une prédication de localisation spatiale avec un statut verbal à valeur finale (44).

(44)

Muutin marraskuun alussa kolmeksi kuukaudeksi Kreikkaan.
 « Je me suis installée pour trois mois en Grèce début novembre dernier.

Virallisesti ole-n täällä etsi-mä-ssä tö-i-tä,
 officiellement être-1 ici chercher-INF-INE travail-PL-PAR

Officiellement, je suis ici pour chercher du travail,

mutta halua-isi-n myös löytä-ä kreikkalaise-n puoliso-n.
 mais vouloir-COND-1 aussi trouver-INF grec-GEN époux-GEN

mais je voudrais aussi trouver un époux grec. » ([https://www.menaiset.fi/...](https://www.menaiset.fi/))

La fonction de *olla* en tant que localisateur spatial ne dépend pas de la présence explicite dans l'énoncé d'un complément de lieu. Un énoncé tel que (43) ci-dessus peut servir à expliquer l'absence du sujet à l'endroit qui constitue le centre déictique de l'énoncé (c'est-à-dire le point d'ancrage de *ici* du locuteur, Bühler 1990 [1934] : 117) : *Oppilaat ovat syömässä* « les élèves (ne sont pas là car ils) sont allés manger ». L'infinitif désigne un procès concret dont l'actualisation s'inscrit nécessairement dans un cadre spatial. Il s'agit alors de localiser le sujet par rapport à un lieu implicite, dissocié du centre déictique et nécessitant un déplacement, et offrant un cadre où le procès dénoté par l'infinitif puisse se dérouler.

Dans le deuxième type d'emploi, l'idée de localisation spatiale du sujet n'est pas pertinente (par ex. le sujet est déjà localisé dans le contexte précédent, 45). La copule et l'infinitif forment une construction périphrastique qui peut avoir différentes valeurs aspectuelles et modales dont le point commun est que l'énoncé laisse indéterminé l'aboutissement du procès dénoté par l'infinitif.

(45)

Kioski-n luona häär-i tyttö.
kiosque-GEN auprès s'affairer-PRET.3 fille

« Près du kiosque une fille s'affairait.

Hän näytt-i ole-va-n juuri avaa-ma-ssa pien-tä liiket-tä-än.
elle sembler-PRET.3 être-PPR-GEN à.l'instant.même ouvrir-INF-INE petite-PAR boutique-PAR-POS3
Elle semblait en train d'ouvrir sa petite boutique. » (A. Paasilinna, 1975, *Jäniksen vuosi*)

Un autre trait qui caractérise la forme périphrastique est qu'elle modalise la façon dont est établie la relation entre le sujet et le procès. Il est question d'un point de vue particulier sur une situation, qui peut être celui d'un sujet impliqué, porteur d'une intention, celui d'un observateur externe qui s'appuie sur des signes perceptibles d'un changement en cours (45), ou celui d'un locuteur qui rapporte une idée empruntée à une source. Ainsi, la mise en relation entre le sujet et le procès repose soit sur une orientation intentionnelle, soit elle présente différents aspects de la *médiativité* (Guentchéva 1993).

L'importance qu'a le point de vue sur la situation à décrire concerne également les emplois converbaux de l'infinitif en *-mAssA*. Dans le contexte discursif, il s'agit typiquement d'une confrontation de deux points de vue sur la même situation (voir (44) ci-dessus où sont opposés le but officiel et personnel du séjour en Grèce). Nous avons tenté de montrer que les valeurs interprétatives de l'infinitif en *-mAssA* se déterminent essentiellement dans cette confrontation des points de vue, c'est-à-dire en dehors d'un axe temporel.

Pour finir, les deux infinitifs à l'inessif ont des statuts différents en tant que formes situées entre les catégories du nom et du verbe. L'infinitif en *-TESSA* a la capacité de désigner hors temps un événement complet, y compris l'argument sujet, exprimé à l'aide d'un complément au génitif ou d'un suffixe possessif (voir 40a et 41 ci-dessus). L'infinitif en *-mAssA*, en revanche, a besoin de chercher son sujet à l'extérieur du syntagme infinitif, auprès de la forme verbale tendue de l'énoncé.

On peut supposer que les deux formes illustrent une évolution plus générale dans laquelle les infinitifs se développent à partir de noms déverbatifs (Jespersen 1924 : 139-140 ; Cresseils 2006 : 231). Pour la forme en *-TESSA*, l'évolution vers un degré de phrasticité plus élevé, qu'elle a connue durant l'élaboration du finnois standard, a consisté à systématiser le marquage de l'argument sujet. Cependant, l'expression du sujet de l'infinitif se fait selon un procédé propre aux noms (complément au génitif ou suffixe possessif), ce qui continue de relier l'infinitif aux noms déverbatifs.⁵² Le développement de l'infinitif en *-mAssA* vers une forme

⁵² Même si nous n'avons pas étudié la question, on peut faire l'hypothèse que la diversification des emplois de

périphrastique a eu pour contexte un environnement syntagmatique différent du fait que l'entité sujet, susceptible de servir de support à l'actualisation du procès dénoté par l'infinitif, est extérieur à la construction infinitive. Cela signifie que la relation entre l'infinitif et son sujet est modulable et qu'elle peut notamment être soumise à la négation (46) (à noter que la construction en *-TESSA* n'a pas de forme négative⁵³).

(46)

Hän halua-a osta-a jo-ta-in, mi-tä minä e-n ol-lut myy-mä-ssä.

3SG vouloir-3 acheter-INF quelque.chose-PAR REL-PAR 1SG NEG-1 être-PPA vendre-INF-INE

« Il voulait acheter quelque chose que je n'avais pas l'intention de vendre. »

(K. Hotakainen, 2009, *Ihmisen osa*)

Dans la périphrase *olla V-mAssA*, l'infinitif a acquis un statut verbal au sens où il renvoie à quelque chose qui peut être comme ne pas être le cas pour le référent du sujet (voir 1.1. ci-dessus ; de Vogüé 2006).

4. CONCLUSION

Dans ce chapitre, nous avons discuté des questions relatives à la construction des unités phrastiques en finnois. Comme fil rouge qui caractérise cet examen, on peut voir l'idée que les énoncés sont des instanciations des structures sémantiques, qui varient en fonction du degré de spécificité avec laquelle les participants et les circonstances du scénario à décrire sont mis en scène, mais aussi en fonction du point de vue duquel le locuteur établit l'accès à ce scénario.

Le troisième chapitre approfondira la description des aspects intersubjectifs de la construction du sens linguistique. Nous nous y pencherons sur le rôle que jouent certaines particules discursives du finnois dans la fabrication des énoncés.

l'infinitif en *-TESSA* s'est fondée sur la possibilité pour une construction infinitive de s'accommoder à l'espace-temps construit par le verbe fini de l'énoncé (pour les cas comparables avec l'infinitif en *mA*, voir Duvallon, à paraître a*).

⁵³ Voir cependant Herlin & Kotilainen (2005 : 279-280) pour les tentatives d'utiliser l'infinitif avec le verbe négatif *ei* (qui est dépourvu de forme infinitive).

Chapitre 3

POLYCATÉGORIE ET IDENTITÉ SÉMANTIQUE DES PARTICULES DU DISCOURS

Dans les deux premiers chapitres, nous avons examiné des questions relatives à la structuration sémantique et syntaxique des unités phrastiques ainsi qu'à la réalisation de ces unités dans les textes oraux. Ce troisième chapitre portera sur des aspects essentiellement intersubjectifs des énoncés. Nous nous pencherons ici sur des éléments qui ont été diversement nommés dans la littérature comme particules discursives, particules pragmatiques, particules énonciatives, particules modales, marqueurs discursifs, marqueurs pragmatiques, etc. (par ex. Fernandez 1994 ; Jucker & Ziv 1998 ; Maschler & Schiffrin 2015 ; Fedriani & Sansó 2017). Même si les appellations varient et qu'elles couvrent des ensembles d'unités posant des problèmes pour la comparaison translinguistique (pour des exemples, voir notamment Auer & Maschler 2016 ; Paillard 2017), elles reflètent toutes l'idée que les éléments en question sont considérés comme n'ayant pas le plein statut d'unité lexicale. Ce sont des *particules* ou des *marqueurs* qui ne participent au contenu propositionnel de l'énoncé, mais se rapportent, de façon variée, à l'organisation du discours, de l'interaction et de la communication en tant qu'activités sociales. Leur fonctionnement a été comparé à celui des « indices de contextualisation » par lesquels le locuteur donne des signaux à ses interlocuteurs sur sa manière de concevoir l'activité qui est en cours, la manière dont le contenu sémantique de l'énoncé doit être interprété, et la manière dont l'énoncé se situe par rapport à ce qui précède et à ce qui suit (Cumperz 1982 : 131 ; Schiffrin 1987 ; Maschler & Schiffrin 2015).

Les particules ou marqueurs discursifs restent ainsi à l'écart des catégories grammaticales traditionnelles (verbe, nom, adjectif, adverbe, adposition) que l'on a coutume de décrire du point de vue de la valeur référentielle et prédicative dont elles se dotent une fois investies dans la composition des unités phrastiques. Cette séparation est cependant loin d'être nette. Nous

retracerons dans ce qui suit les grandes lignes des travaux sur les « particules » en finnois pour présenter ensuite notre contribution à ce domaine d'étude.

1. LA CATÉGORIE DES « PARTICULES » EN FINNOIS

Dans la linguistique finnoise, le terme *particule* (*partikkeli*) a été utilisé depuis le XIX^e siècle pour désigner l'une des trois grandes classes lexicales, qui se distingue des deux autres classes, noms et verbes, sur la base du critère morphologique de flexion (voir Herlin & Seppänen 2003). Dans cette acception large, s'inspirant directement du modèle de la tradition grammaticale occidentale (voir par ex. Hartmann 1999 ; Guimier 2006), les particules, mots invariables, se répartissent en quatre sous-catégories selon les critères fonctionnels et syntaxiques, adverbes, adpositions, conjonctions et interjections.

1.1. Travaux pionniers

La grande classe des particules a fait l'objet, en 1890, d'une étude à part entière, intitulée *Suomen partikkelimuodot* « Les formes particulières du finnois », par Arvid Genetz. Il s'agit d'un riche inventaire d'expressions, établi à partir de dictionnaires et de recueils de données dialectales, et complété par des exemples tirés d'autres langues fenniques. L'objectif de Genetz était de répertorier les unités existantes en finnois qui ne sont ni noms, ni verbes, mais qui, en règle générale, et mis à part les emprunts (germaniques, suédois ou russes), sont issues de ces deux catégories. Ainsi, Genetz situe d'emblée l'étude des formes « particulières » dans le cadre de la problématique de la polycatégorie (ou transcatégorialité, Robert 2003) aussi bien diachronique que synchronique. S'il considère comme établie l'existence des quatre sous-classes, adverbes, adpositions, conjonctions et interjections, qui lui servent de trame pour la présentation des données, il ne passe pas sous silence le fait que certaines unités partagent des propriétés de plusieurs sous-classes et que d'un autre côté, il est des unités qui représentent tantôt une catégorie, tantôt une autre (Genetz 1890 : 146-147).

Le travail de Genetz trouve un prolongement dans le cours sur les particules du finnois qui fut assuré par L. Hakulinen à l'Université de Helsinki à partir de 1951 et qui a été posthument publié en 1999. L'intérêt de L. Hakulinen porte sur la naissance des particules, et plus particulièrement sur les changements sémantiques que les formes en voie de figement et de « particularisation » ont subi dans certains contextes phrastiques. La dimension

translinguistique de cette approche consiste à étayer les hypothèses sur les données finnoises en les comparant avec des exemples d'évolutions sémantiques similaires observées dans d'autres langues, notamment en allemand, en hongrois, en latin et en suédois (L. Hakulinen 1999 [1951] : 21, 49, 57, 64-65, 86).

Aux travaux de Genetz et de L. Hakulinen qui abordent les particules en tant qu'unités lexicales s'ajoutent les entrées du « Dictionnaire du finnois moderne » (*Nykysuomen sanakirja*, NS), publié entre 1951 et 1961. Elles fournissent en la matière les descriptions lexicographiques les plus complètes – encore aujourd'hui.

1.2. Intérêt pour les particules enclitiques

Un changement dans l'étude des « particules » a lieu à partir des années 1970 avec des travaux consacrés plus spécifiquement à l'étude de deux particules enclitiques, *-kin* et *-han*, difficilement classables selon les sous-catégories traditionnelles et ayant bénéficié d'un traitement à part dès les descriptions pionnières (Setälä 1883 : 140-142 ; Genetz 1890 : 237-246).⁵⁴ L'enclitique *-kin*, dont le sens le plus accessible est souvent paraphrasé par « aussi », a fait l'objet de plusieurs études (Karttunen & Karttunen 1976 ; Östman 1977 ; Vilkuna 1984 ; Vilppula 1984) sur lesquels nous reviendrons dans la deuxième partie de ce mémoire (chap. 5). Nous nous concentrerons ici sur les aspects marquants de l'étude d'A. Hakulinen (2001 [1976]) sur la syntaxe et la pragmatique de l'enclitique *-han*, que l'on peut considérer comme la plus influente de son époque en ce qui concerne son apport théorique et méthodologique.

Le point de départ de cette étude est dans l'entrée du dictionnaire NS (s.v. *-han*) qui distingue quatre emplois principaux pour *-han*. Pour se démarquer des auteurs du dictionnaire dont l'objectif est de faire état des différentes significations d'une unité lexicale, A. Hakulinen s'interroge sur la nature du sens dont est porteur l'enclitique. Elle s'inspire du concept d'implicature de la pragmatique gricéenne pour faire la distinction entre trois types de sens : le « sens central » (*päämerkitys*) qui correspond au noyau propositionnel de la phrase et qui est subordonné aux conditions de vérité, le « sens subsidiaire » (*sivumerkitys*) qui correspond aux implications conventionnelles s'associant à la forme de la phrase, mais échappant à la vériconditionnalité (Grice 1975 ; Karttunen & Karttunen 1976), et le « sens annexe »

⁵⁴ Notons aussi qu'avant d'être utilisé au sens étendu comme nom générique de l'une des trois grandes catégories lexicales, le terme *particule* apparaît dans les grammaires du finnois pour désigner les particules enclitiques (*particula enclitica* chez von Becker 1824 : 71, 159, 169, 262 ; voir aussi Herlin & Seppänen 2003 : 190).

(*lisämerkitys*) qui résulte de l'interaction entre plusieurs facteurs, le noyau propositionnel de la phrase, son contexte (au sens large) ainsi que les principes conversationnels.

La particule *-hAn* n'apporte rien au noyau propositionnel de la phrase, qui est le même dans (1a) et (1b). La différence entre ces exemples réside, selon A. Hakulinen, dans une implicature conventionnelle, ou une présupposition pragmatique, dont est doté (1b) et qui est absente dans (1a). Il serait question, pour le locuteur de (1b), d'indiquer qu'il fait appel à une connaissance supposée partagée.⁵⁵ Pour le dire autrement, il rappelle quelque chose à son interlocuteur.

(1a) *Minä rakastan sinua.*
1SG aimer.1 2SG.PAR⁵⁶
« Je t'aime. »

(1b) *Minähän rakastan sinua.*
1SG.HAN aimer.1 2SG.PAR
« Mais [tu sais bien que] je t'aime. »

A. Hakulinen estime cependant que le concept d'implicature conventionnelle ne suffit pas seul pour rendre compte du fonctionnement de cette particule pragmatique. L'analyse des exemples contextualisés, tirés d'un corpus textuel (textes écrits journalistiques, entretiens édités), lui permet de mettre en évidence la diversité des fonctions textuelles et discursives que peuvent avoir les propositions marquées par *-hAn*. En plus d'impliquer que le contenu de la proposition est supposé être connu d'une manière ou d'une autre, la particule fonctionnerait comme un signal incitant les interlocuteurs à chercher, à chaque fois, la pertinence contextuelle de l'acte de rappel. Le rapport que la proposition en *-hAn* entretient avec son contexte est à l'origine des « sens annexes », ou des implicatures conversationnelles (Grice 1975). Celles-ci ne sont pas directement associées à la particule et sont en principe aussi nombreuses que ne le sont les différentes situations conversationnelles.

Dans son travail, A. Hakulinen (2001 [1976]) soutient deux idées qui caractérisent largement la discussion sur les marqueurs discursifs encore quatre décennies plus tard. D'une part, il est coutume d'attribuer aux particules pragmatiques (ou marqueurs discursifs) un sens procédural et non conceptuel (Blakemore 1992 : 149-151 ; Fraser 1999 ; Aimer 2015) et d'autre part, il existe un large consensus sur l'idée que leur interprétation dépend crucialement du contexte. D'un autre côté, les concepts mobilisés par A. Hakulinen marquent une rupture entre l'analyse traditionnelle du sens qui considère les unités linguistiques comme ayant une histoire

⁵⁵ Cette idée est empruntée à l'article du dictionnaire NS (s.v. *-han*, 1. ; voir aussi L. Hakulinen 1999 [1951] : 44).

⁵⁶ Dans les gloses des exemples donnés dans ce chapitre, les frontières morphémiques ne sont pas indiquées.

étymologique et une analyse situationnelle des expressions qui conçoit le sens comme l'objet d'un processus interactionnel, créé par et dans l'interaction. Notons que chez A. Hakulinen, la définition de l'implicature conventionnelle associée à l'emploi de *-hAn* ne fait aucune mention de l'étymologie de cet élément.

1.3. Approches conversationnelles et nouvelle acception du terme

À partir de la deuxième moitié des années 1980, l'intérêt croissant pour l'étude de la langue parlée, et plus particulièrement celle des enregistrements de conversations authentiques, a modifié profondément le traitement accordé aux particules. Le terme lui-même, *particule*, s'est doté d'une acception plus étroite que celle qu'il a eue dans la grammaire traditionnelle. Désormais, le terme *particule* sert à désigner des mots invariables qui, à la différence des adverbes et des adpositions, ne forment pas de syntagmes et ne contribuent pas au contenu sémantico-référentiel d'une expression phrastique (A. Hakulinen & Sorjonen 1989 : 115-116 ; ISK 2004 : § 792-794).

Le cadre méthodologique de l'analyse conversationnelle a remplacé la notion de phrase comme unité d'analyse de base par celles de tour de parole et d'unité de construction de tour (cette dernière étant comparable à la notion d'énoncé, voir Chap. 1, 3.4.). Ceci a permis de mettre en valeur le rôle primordial que certaines particules jouent dans l'interaction. En effet, les particules dites de dialogue (*dialogipartikkeli*, ISK 2004 : § 797-800), par ex. *joo* « ou(a)i(s) », *niin* « oui », *aijaa* « ah bon », *mm* « mhy », ⁵⁷ ont la capacité à former seules un tour de parole et ont par là-même un statut interactionnel comparable à celui d'un énoncé verbal. ⁵⁸ Elles ont été caractérisées comme la ressource linguistique minimale dont dispose le locuteur pour montrer sa participation à l'activité interactionnelle (Sorjonen 1999 : 171 ; ISK 2004 : § 797 ; Koivisto 2017).

Les études conversationnelles cherchent à définir les fonctions des particules par rapport à l'organisation séquentielle de l'interaction. Les particules de dialogue, par exemple, fournissent des indications sur la façon dont le locuteur reçoit le contenu du tour précédent (comme une information nouvelle ou non) et le positionnement du locuteur vis-à-vis de ce contenu (accord ou non-accord, attitude neutre). Dans le même temps, elles donnent des orientations pour la

⁵⁷ Les traductions des particules ne sont données qu'à titre indicatif.

⁵⁸ Une autre caractéristique essentielle des particules de dialogue est l'existence de plusieurs variantes prosodiques qui ont des interprétations différentes. Les particules de dialogue peuvent aussi être redoublées et elles peuvent s'enchaîner entre elles ou se combiner avec un verbe fini (ISK 2004 : § 799-800).

suite de l'interaction (par ex. en encourageant l'interlocuteur à continuer de développer un thème, en lui indiquant que les informations reçues sont considérées comme suffisantes, etc.).

En plus des particules de dialogue, les travaux empruntant les outils de l'analyse conversationnelle ont fourni des descriptions sur des éléments syntaxiquement non connexes qui se situent typiquement au début d'un tour de parole, comme la particule *no* « eh bien, bon, alors ». Il a été montré que cet élément peut contribuer à la gestion de l'interaction non seulement dans un contexte local d'une paire adjacente (telle qu'un couple question-réponse), ou un contexte séquentiel plus large (comportant plusieurs changements de locuteur), mais aussi au niveau du type d'activité que représente la conversation en cours (Raevaara 1989 ; Vepsäläinen 2019 : 49-56).

1.4. La perspective de la grammaticalisation

L'analyse des données attestées, conversationnelles ou autres, a aussi permis d'aborder la problématique des unités qui connaissent des emplois aussi bien référentiels que non référentiels. Il est connu par exemple que les expressions pronominales constituent une source possible pour le développement de conjonctions qui ont pour fonction d'indiquer des liens entre des segments de texte (Hopper & Traugott 1993 : 178, 185-189 ; Heine & Kuteva 2004 : 106-108). En finnois, c'est le cas notamment des éléments qui marquent des relations complétives ou finales (*että* « que, pour que », *jotta* « pour que », issus d'anciennes démonstratives *e-* et *jo-*), temporelles ou causales (*kun*, *koska* « quand, car, au cas où », issus de la base pronominale *ku- ~ ko-*), ou encore conditionnelles (*jos* « si » issu de la base *jo-*) (L. Hakulinen 1999 [1951] : 70-83, 1979 : 74).

En parallèle avec leur emploi conjonctif, ces particules servent à introduire des énoncés syntaxiquement autonomes qui ont des fonctions discursives spécifiques. Par exemple *että* permet de marquer un énoncé comme une paraphrase ou une reformulation (« c'est-à-dire, donc ») (Seppänen & Laury 2007), alors que *kun* et *jos* fonctionnent comme des « ouvriers d'espaces » (cf. Fauconnier 1984) dans des énoncés exprimant des souhaits, des suggestions, des injonctions, des éventualités, des explications, etc. (ISK 2004 : § 806, 809).

Les déictiques dont l'interprétation implique la prise en compte du locuteur (ou de l'interlocuteur) comme point d'origine (« origo ») de la construction de la référence semblent particulièrement propices à des emplois motivés par d'autres facteurs que l'étoffement du contenu propositionnel de l'énoncé. Un exemple en est le lexème finnois *nyt* qui peut avoir soit le statut d'adverbe temporel avec le sens de « maintenant », soit celui de particule discursive

(voir Chap. 1, 3.1., l'ex. 8a où les deux emplois sont co-présents). Dans le deuxième cas, il s'agit d'un élément atone, placé en position non initiale dans l'énoncé.

Le fait que la particule *nyt* soit intégrée dans le corps de l'énoncé contribue à la difficulté que présente la définition de sa fonction discursive. ISK (2004 : § 821) a choisi de désigner ce type de particules par le terme *sävyartikkeli* (litt. « particule de nuance »), inspiré du terme allemand *Abtönungspartikel*. L'idée est (comme le nom l'indique) que ces éléments « nuancent », d'une manière ou d'une autre, l'interprétation du contenu propositionnel de l'énoncé.

Pour examiner les emplois non référentiels de *nyt*, A. Hakulinen & Saari (1995)⁵⁹ et A. Hakulinen (2016) prennent appui sur les théories de la grammaticalisation qui prévoient non seulement le développement des éléments lexicaux vers des fonctions grammaticales, mais aussi un processus de subjectification. Celui-ci consiste en le remplacement graduel du sens concret et objectif d'une expression linguistique par des fonctions pragmatiques abstraites et interpersonnelles, mettant en jeu le point de vue du locuteur sur la situation (Hopper & Traugott 1993 : xv, 12, 65, 85-86 ; Traugott 1995 : 32).

Dans le cas du déictique *nyt*, sa fonction en tant qu'indice référentiel déterminant l'origo temporelle de l'énoncé, le « maintenant » du locuteur, aurait évolué vers une fonction purement indicielle. Là où *nyt* n'a plus de sens référentiel, l'origo temporelle serait devenue une origo subjective. La particule *nyt* indique que l'énoncé est vecteur d'une attitude du locuteur à l'égard de l'interlocuteur et/ou du sujet de discussion, et ainsi elle donne une importance particulière à la dimension intersubjective de l'interprétation de l'énoncé (Hakulinen & Saari 1995 ; A. Hakulinen 2016).⁶⁰

Les théories sur la grammaticalisation ont aussi fourni un cadre permettant d'apporter des éclairages sur la particule enclitique *-hAn*. S'il est attesté depuis XIX^e siècle que cet élément provient du pronom personnel sujet *hän* « il/elle » à la forme nominative (Setälä 1883 : 92 ; Genetz 1890 ; Latvala 1895 ; Vilppula 1989), le lien sémantique entre ces deux a été brouillé par l'élaboration d'une langue standard. Le processus de standardisation a conduit à éloigner l'usage écrit du pronom *hän* de ses emplois dialectaux, et il a aussi abouti au fait que ces derniers ont été ignorés par les grammaires du finnois du XX^e siècle (Laitinen 2004).⁶¹

⁵⁹ Cet article étudie la particule finnoise *nyt* en parallèle avec la particule suédoise *nu*, et plus précisément de l'emploi de celle-ci en suédois de Finlande.

⁶⁰ Les interprétations dépendent du type de l'énoncé (négatif, interrogatif, injonctif, assertif) et de sa position séquentielle (voir ISK 2004 : § 823-824).

⁶¹ La particule *-hAn*, en revanche, n'a pas attiré l'attention des réformateurs de langue.

Cette situation se reflète dans les explications données par L. Hakulinen (1999 [1951] : 45, 1979 : 236) sur le développement de l'enclitique *-hAn* à partir d'une sorte de double marquage du sujet (2) sans allusion aux propriétés qui caractérisent le pronom *hän* dans les dialectes, pourtant bien décrites par les études publiées à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle (Setälä 1883, Latvala 1899 ; Kannisto 1902).

(2)

Hän, hän tuossa tulee!

3SG 3SG DEM.INE arriver.3

« C'est lui, lui justement, qui arrive là ! → C'est bien lui qui arrive là. »⁶²

En langue écrite standard, le pronom *hän* est utilisé pour désigner des personnes, alors qu'un autre pronom de troisième personne, *se*, réfère à des animés et à des non-animés. Dans les dialectes, en revanche, le partage du travail entre les deux pronoms ne dépend pas directement de la nature du référent, mais de la façon dont le locuteur se positionne par rapport à lui.

Les emplois de *hän* se répartissent selon deux types principaux. D'une part, il fonctionne comme pronom logophorique (Hagège 1974) qui réfère, au sein des paroles rapportées, à l'auteur de ces paroles (3), et d'autre part, il s'emploie dans des énoncés négatifs, interrogatifs, etc. qui ne valident pas la réalité du contenu propositionnel et par lesquels le locuteur indique, à en croire les descriptions traditionnelles, son indifférence à l'égard de l'idée évoquée (4).

(3)

Se sano, ette(i) se: häntä siro että hän tekee ninku(n) hän tahtoo

3SG dire.PRET.3 que.NEG.3 3SG LOG.PAR engager que LOG faire.3 comme LOG vouloir.3

« Il_i a dit que ça [une affaire] ne l_i'engageait à rien, qu'il_i ferait ce qu'il_i voudrait » (Kannisto 1902: 146)

(4)

(Pannaanko saona lämmitä?) En tiijä, pitänekkö häntä panna.

mettre.NONSPE.Q sauna chauffer.INF NEG.1 savoir falloir.POT.3.Q LOG.PAR mettre

« (Est-ce qu'on met le sauna à chauffer ?) Je ne sais pas s'il faut le mettre ou pas. » (Latvala 1899 : 89)

Laitinen (2002), qui s'appuie sur des données dialectales pour étudier le développement de *hän* vers le statut de particule, fait l'hypothèse que sa perte de référentialité aurait commencé dans des séquences à la forme interrogative dont le sujet est coréférent au sujet de la construction précédente et où le mot interrogatif a la valeur indéfinie (5).

⁶² Traduction adaptée de la glose proposée par L. Hakulinen.

(5)

Sitte se poika vei ne päät mihinkä hän liäv viäny
ensuite DEM garçon apporter.PRET.3 DEM.PL tête.PL où.ILL LOG AUX.POT.3 apporter.PPA
mihinkähän
où.ILL.HAN

« ensuite le garçon a apporté les têtes je ne sais où [(je ne sais pas) où (il) aurait pu (les) apporter’] » (Laitinen 2002)

L’élément *hän* présente ci-dessus une ambiguïté catégorielle. Il peut être conçu soit comme un pronom sujet autonome, soit comme une particule non référentielle, clitisée au mot interrogatif précédent (pour la tolérance des constructions sans sujet explicite en finnois, voir Chap. 2, 1.2.).

Les travaux de Laitinen (2002, 2005) sur le logophorique *hän* dans un corpus essentiellement narratif mettent en avant l’idée qu’en utilisant ce pronom, le locuteur présente le référent comme un sujet de conscience, un être apte à agir intentionnellement. Cela signifie que la situation est décrite du point de vue du référent en question, et non pas de celui du locuteur ou d’un observateur externe. Quant au recours à *hän* dans des énoncés négatifs ou interrogatifs où il peut avoir un référent inanimé (4), Laitinen y voit une extension de sa logophoricité. Le lien entre les différents emplois se trouverait dans l’idée d’un sujet de conscience, qui s’applique aux référents animés ou humains : le locuteur peut soit s’identifier au point de vue du référent pour le mettre au premier plan, soit indiquer qu’il n’y a pas accès. Dans le deuxième cas, *hän* aurait évolué vers une marque de l’attitude du locuteur, avec un élargissement des types de référents possibles. La perte de référentialité et l’enclitisation des formes monosyllabiques placées après le constituant initial de l’énoncé (en « position de Wackernagel ») seraient alors un prolongement de cette extension des emplois du logophorique vers les contextes d’incertitude.⁶³

Laitinen (2002) examine le chemin de grammaticalisation de l’enclitique *-hAn* en le mettant en parallèle avec un développement similaire que l’on trouve en same d’Inari, concernant le pronom *sun* (étymologiquement lié à *hän*). Ce dernier a donné naissance à la particule *-sun* qui connaît un emploi limité aux énoncés interrogatifs alors que la particule finnoise *-hAn* s’utilise dans différents types d’énoncés, interrogatifs, assertifs et injonctifs. Le choix du cadre comparatif circonscrit l’étendue de l’étude de Laitinen, qui ne détaille pas le développement de la particule *-hAn* au-delà des séquences interrogatives.

Des questions persistent cependant, notamment sur la valeur épistémico-évidentielle et affective de *-hAn*, qui est définie, selon les auteurs et les emplois examinés, de manière variée,

⁶³ Pour les emplois particuliers de la forme partitive *hänä*, voir Laitinen 2005 : 101-102.

allant de l'ignorance et de l'indifférence du locuteur à l'idée de connaissances supposées partagées.

2. LA PARTICULE *-hAn* ET LE VALIDEUR VIRTUEL

Dans Duvallon (2014*), nous sommes revenue sur l'hypothèse de Laitinen (2002) avec des données tirées de sources littéraires, permettant d'analyser l'emploi de *-hAn* en contexte dialogal, et une approche énonciative inspirée de travaux sur des particules russes notamment (Bonnot 2002 ; Paillard & Markowicz 1986). Cette étude se situe dans le cadre d'un programme de recherche plus vaste, visant à établir des outils pour la description systématique des marqueurs discursifs⁶⁴ comme une catégorie de la langue au même titre que les noms, les verbes, les adjectifs, etc. (Paillard 2009 ; Paillard Vu Thi 2012 ; Paillard 2017). Le point de départ est l'idée que les marqueurs discursifs ont un rôle à part entière dans les opérations par lesquelles les énoncés sont produits en discours. L'approche a ses fondements dans la théorie énonciative culiolienne qui définit son objet d'étude comme étant l'activité de langage telle qu'elle se manifeste dans les énoncés (Culioli 1990 : 14 ; De Vogüé 1992). Ceci implique que les données sont analysées sans séparer *a priori* ce qui relèverait de la syntaxe et de la sémantique, d'une part, et ce qui relèverait de la communication et de la pragmatique, d'autre part.

Nous avons abordé la problématique que constitue la description sémantico-discursive de *-hAn* du point de vue de sa nature polycatégorielle. L'hypothèse est que le logophorique *hän* et la particule enclitique *-hAn*, qui coexistent dans les variétés non standard du finnois, partagent la même identité sémantique abstraite. Lorsque *hän* est utilisé en tant que pronom, son identité sémantique détermine la façon dont il construit la référence à une entité jouant un rôle dans le scénario décrit par l'énoncé. D'un autre côté, lorsque *-hAn* fonctionne comme marqueur discursif, son identité sémantique est investie dans la détermination du statut de l'énoncé dans la scène énonciative, que nous entendons comme un espace dynamique de rencontre entre des sujets (le locuteur, ses interlocuteurs, leurs points de vue), des formes linguistiques et le monde (Paillard 2009 : 126 ; Duvallon & Peltola 2017a*). Ainsi, nous considérons que le changement du statut catégoriel d'une unité n'entraîne pas forcément une désémantisation, mais un

⁶⁴ Dans le projet collectif portant sur des langues différentes, le terme *marqueur discursif* est utilisé dans une acception générique (voir aussi par ex. Junker & Ziv 1998 ; Aimer 2015) et non pour désigner un type de marqueur particulier.

(ré)investissement de son potentiel sémantique dans un autre domaine discursif que le domaine de départ.

Notre définition de l'identité sémantique de *hän* ~ *-hAn* se fonde sur ce qui caractérise un système pronominal qui comprend des pronoms personnels et démonstratifs, d'une part, et, un logophorique, d'autre part, à savoir la possibilité de mettre en place dans le discours deux espaces énonciatifs : un espace intersubjectif premier que le locuteur actuel partage avec ses interlocuteurs et un espace énonciatif second qui correspond à la situation rapportée. Le propre du logophorique *hän* est de désigner un référent dont le statut – locuteur, interlocuteur, sujet de conscience sans rôle de locuteur – se détermine au sein de l'espace énonciatif second. La fonction indicielle de *hän* consiste alors à associer l'établissement d'un scénario à une origo énonciative qui est située en dehors de l'espace intersubjectif premier et donc dissociée du locuteur actuel et de ses interlocuteurs.

Nous soutenons qu'en perdant sa référentialité, *hän* ~ *-hAn* a conservé son sens indiciel. Il rattache l'énoncé à un repère énonciatif virtuel, à une sorte de « troisième instance » non spécifiée et non spécifique, à qui incombe la validation première de la relation prédicative exprimée.⁶⁵ Seule la modalité sous laquelle cette relation prédicative est actualisée dans le discours est déterminée depuis la position subjective du locuteur. Grâce à ce double repérage de l'énoncé dans la scène énonciative, le locuteur peut prendre en considération une idée qui n'émane pas de lui et qui est susceptible de faire l'objet d'un conflit des points de vue dans l'espace intersubjectif. Le fait d'attribuer la responsabilité énonciative quant à l'existence de l'idée en question à un valideur virtuel est un moyen d'éviter une situation de polémique ouverte entre les participants de l'interaction, ou de mettre un terme aux hésitations et aux doutes que le locuteur lui-même a sur une situation donnée.

Le fonctionnement de la particule *-hAn* est illustré ci-dessous par un exemple (6) où elle contribue à donner une valeur concessive à l'énoncé.

(6)

Kun Marja oli maidon siivilöinyt, nouti hän pienen tuopin, täytti sen ja pyysi vieraan ottamaan.
(...)

« Après avoir passé le lait, Marja alla chercher une petite chope, la remplit et pria l'étranger [Shemeikka] de la prendre. (...) »

(Shemeikka) – *Et taaskaan, emäntä, tunne Karjalan tapoja.*

NEG.2 encore.PTCL patronne connaît Carélie.GEN coutume.PL.PAR

Encore une fois, patronne, tu ne connais pas les coutumes de la Carélie.

⁶⁵ Cf. le repère fictif dans Paillard & Markowicz (1986) qui analysent la particule *ved'* en russe, ou de Vogüé (1987) qui étudie les séquences en *si* en français.

Meillä ei vieras milloinkaan ota itse,
 nous.ADE NEG.3 étranger jamais prendre lui-même
 Chez nous, un étranger ne prend jamais rien lui-même.

emäntä hänen käteensä kiidättää
 maîtresse.de.maison 3SG.GEN main.ILL.POS3 faire.arriver.vite.3
 La maîtresse de maison veille à ce qu'on lui mette dans les mains

kaiken mitä tarjoo. Tuulispäänä
 tout.GÉN REL.PAR offrir.3 coup.de.vent.ESS
 tout ce qu'elle offre. C'est en coup de vent

jo oven suuhun vastaan lennätetään.
 aussitôt porte.GEN embouchure.ILL vers faire.parvenir.rapidement.NONSPE
 qu'on lui fait parvenir les plats aussitôt qu'il se montre à la porte. »

(Marja) – *Saahan tämän lennättää!*
 pouvoir.3.HAN DEM.GEN faire.parvenir.rapidement.INF
 Après tout, on peut [te] la faire parvenir ! » (J. Aho, 1911, *Juha*)

L'énoncé en *-hAn* qui se trouve séquentiellement en position de réponse répète en la recontextualisant l'idée formulée par l'interlocuteur. La locutrice (Marja) a d'abord demandé à son invité de venir prendre une chope de lait qu'elle a préparée pour lui. Son énoncé marqué par la particule *-hAn* est une construction à personne zéro (voir Chap. 2, 1.2.3.) qui exprime une possibilité dynamique sans spécifier le participant sujet. À l'aide de la particule, l'idée de faire parvenir la chope de lait dans les mains de l'invité est rattachée à un valideur virtuel, c'est-à-dire que pour la locutrice, l'existence en soi de cette idée ne constitue pas un enjeu intersubjectif. La particule, le verbe modal ainsi que la construction à personne zéro contribuent ensemble à ce que par sa réponse, Marja fait savoir qu'elle ne se conforme pas sans réserve au souhait de son interlocuteur. Elle se garde la liberté d'agir à sa convenance.

Les constructions à personne zéro forment un contexte intéressant du point de vue de l'extension des emplois de *-hAn*. Dans un cas comme (6), *-hAn* ne présente pas d'ambiguïté catégorielle car la « personne zéro », par définition, n'a pas de matérialisation lexicale dans l'énoncé. Cependant, les constructions à personne zéro possèdent des traits aussi bien syntaxiques que sémantiques qui en font un environnement où l'élément *hAn*, doté d'une référentialité fluctuante, a pu s'introduire facilement. Non seulement le verbe y est à la troisième personne du singulier, comme c'est le cas avec le pronom sujet *hän*, mais de plus, la relation prédicative modalisée s'inscrit dans un univers intensionnel qui est du ressort d'un valideur virtuel (voir Chap. 2, 1.2.3.). Ainsi, la particule *-hAn* fait écho, en quelque sorte, à un trait qui est préinscrit dans les constructions à personne zéro.

Nos analyses tentent de montrer que le fonctionnement de *-hAn* a directement trait à l'actualisation d'une relation prédicative dans le discours. Le point commun entre tous ses emplois dans les séquences non impératives et non interrogatives est que l'énoncé a une valeur

assertive réduite (voir aussi A. Hakulinen 2001 [1976] : 48-57). *-hAn* marque une implication seulement partielle du locuteur dans le contenu de son énoncé. En revanche, le statut informationnel de celui-ci, formulable en termes de connu/nouveau, varie. Il peut s'agir aussi bien d'une idée déjà introduite dans le discours que d'une information nouvelle qui s'impose à la conscience du locuteur comme une évidence, ou encore du rappel d'une connaissance supposée partagée. La grande diversité des emplois de *-hAn* peut s'expliquer, du moins en partie, par la continuité qu'il y a entre la particule et le pronom *hän*. Le premier a largement hérité les contextes d'emploi du second (voir Vilppula 1989 : 397-399).

Dans un article co-écrit avec Rea Peltola (Duvallon & Peltola 2014b*), qui fait partie d'une série d'études sur les marqueurs discursifs et les modes verbaux (voir 3. et 4. ci-dessous), nous faisons un rapprochement entre les énoncés marqués par la particule *-hAn* et les énoncés avec le verbe à la forme jussive (ou à l'impératif de 3^e personne), marquée par *-kOOn*. Les deux apparaissent dans certains contextes similaires, en particulier dans les figures concessives. L'objectif est de déterminer ce qu'un marqueur discursif et un mode verbal peuvent avoir en commun dans leur structure sémantique. Il est montré que le jussif, tout comme *-hAn*, implique le rattachement de l'énoncé à deux instances de validation dont l'une se situe en dehors de l'espace intersubjectif de la scène énonciative. Un énoncé au jussif, comme *kysyköön jos kysyy* « qu'il m'interroge s'il le veut » dans (7), exprime un procès non ancré dans le temps, que le locuteur évoque à titre d'idée, comme une éventualité à laquelle il ne s'oppose pas. En même temps, cette forme verbale se rapporte à un sujet de troisième personne, implicite ou explicite, dont l'implication effective dans le procès n'est pas déterminée par le locuteur, mais dépend d'un valideur « désembrayé » de la situation d'énonciation.

(7)

Marja istuu eräänä sateisena päivänä (...) tuvassa (...) sukkaa kutoen, pientä lapsen sukkaa.
« Un jour de pluie (...) Marja est assise dans la salle (...) elle tricote un chausson, un chausson de bébé.

Kysyköön, jos kysyy, sanon: kudon lapselleni.
demander.JUS si demander.3 dire.1 tricoter.1 enfant.ALL.POS.1

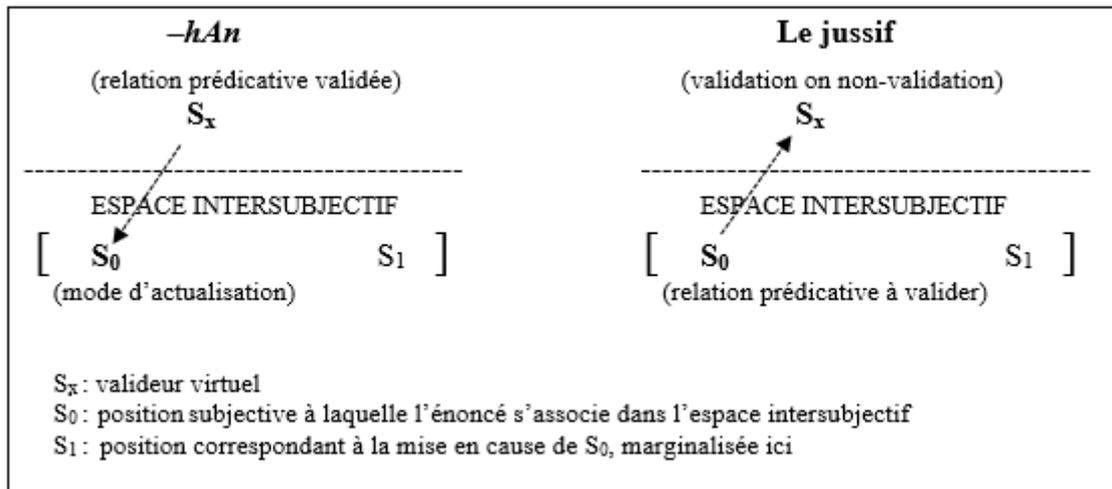
Qu'il m'interroge, s'il le veut. Je lui dirai : Je tricote pour mon petit.

En jaksa sitä salata...
NEG.1 avoir.la.force 3SG.PAR cacher.INF

Je ne peux pas le cacher plus longtemps... » (J. Aho, 1911, *Juha*)

En comparaison du double repérage de l'énoncé mis en place par *-hAn*, le jussif produit une situation inverse où le locuteur établit une relation prédicative à valider et l'introduit dans le discours en laissant en suspens sa validation qui est imputée à une « troisième instance » (8).

(8)



3. LA PARTICULE *VAIKKA* ET L'ESPACE D'ALTERNATIVES

L'examen de données littéraires datant de la période où la standardisation du finnois était en cours, de la fin du XIX^e au début du XX^e siècle, a attiré notre attention sur les affinités entre la forme jussive, décrite par Peltola (2011) comme porteuse d'une valeur permissive abstraite, et la particule *vaikka* qui connaît plusieurs statuts catégoriels. Les dictionnaires la présentent en premier lieu comme une conjonction concessive (« bien que, même si », 9) et font ensuite état d'un fonctionnement de type « adverbial » (10) dans lequel il ne s'agit pas de relier deux segments de texte, mais d'indiquer que l'élément introduit est à prendre comme une possibilité parmi d'autres (*vaikka* « par exemple, disons » ; voir NS s.v. *vaikka* ; KS s.v. *vaikka*). Pour ce deuxième type d'emploi, ISK (2004 : § 841) parle de particule focalisante (pour la catégorie des particules focalisantes, voir König 1991).

(9)

Peli pelattiin, vaikka satoi lunta laakana (...)
match jouer.NONSPE.PRET VAIKKA tomber.PRET.3 neige.PAR horizontal.ESS
« Le match a été joué malgré le fait qu'il neigeait en abondance (...) »

(10)

ROINILA. *Ettäkö laitan Maunun meiltä pois?*

« Vous voulez dire que je dois renvoyer Mauno ? »

OLLI. *Niin; ja naitatte sitten tyttärenne toiselle.*

oui et marier.2PL ensuite fille.GEN.POS2PL quelqu'un.d'autre.ALL

« Oui ; et vous marierez ensuite votre fille à quelqu'un d'autre. »

ROINILA. *Hm. (Puhaltaa savua.) Ei taitaisi olla hullumpaa.*

« Hum. (Souffle la fumée [de sa cigarette].) Ça pourrait être pas mal. »

Mutta kenelle?

mais qui.ALL

« Mais à qui ? »

OLLI. *Vaikka minulle.*

VAIKKA moi.ALL

« À moi par exemple. »

ROINILA. *Sinulle? Ole nyt.*

« À toi? Je t'en prie, arrête. » (M. Canth, 1885, *Roinilan talossa*)

L'identité au moins partielle entre un marqueur de relation concessive interpropositionnelle et une particule focalisante est un phénomène attesté dans beaucoup de langues (König 1985). Selon König (*idid.*), les connecteurs concessifs ont tendance à être morphologiquement complexes et étymologiquement transparents, ce qui témoigne du fait que la concessivité en tant que relation grammaticale est un phénomène dérivé, relié à d'autres domaines sémantiques.⁶⁶ Les descriptions de la relation concessive ont en effet recours à des notions telles que la cause, la condition, la conséquence, les attentes, le conflit, l'inefficacité, etc.

Un marqueur concessif construit un lien de cooccurrence entre deux états de choses **p** et **q** tout en impliquant qu'il y a *a priori* incompatibilité entre les éventualités dont **p** et **q** sont des manifestations (König 1988 : 146-147). Par exemple dans (9), l'état de choses **p** 'il neige en abondance' qui devrait normalement empêcher la réalisation de l'état de choses **q** 'le match est joué' ne le fait pas.

À la suite de König (1985, 1988), la littérature anglo-saxonne considère que l'un des critères définitoires de la relation concessive est l'engagement du locuteur dans la réalité des deux états de choses **p** et **q**. Ainsi, la relation concessive au sens strict se distingue non seulement d'une relation conditionnelle (11) où les deux états de choses sont conçus comme hypothétiques, mais aussi d'une relation conditionnelle-concessive (12) dans laquelle une série de circonstances hypothétiques et alternatives est mise en relation avec un état de choses qui est validable du point de vue du locuteur indépendamment de savoir quelles sont effectivement les circonstances.

(11)

Jos sataa lunta laakana, ottelua ei pelata.

si tomber.3 neige.PAR horizontal.ESS match.PAR NEG.3 jouer.NONSPE

« S'il neige en abondance, le match ne sera pas joué. »

⁶⁶ La notion de concession se rapporte à l'origine à une figure rhétorique (par ex. Morel 1996 : 5-6).

(12)

Ottelu pelataan, vaikka sataisi lunta laakana.
match jouer.NONSPE VAIKKA tomber.COND.3 neige.PAR horizontal.ESS
« Le match sera joué même s’il neige en abondance. »

Les études de König (1985, 1988) font apparaître que l’engagement du locuteur quant à la valeur de vérité de l’énoncé concédé (**p**) constitue une étape avancée dans le processus de grammaticalisation des marqueurs concessifs tels que *even though* et *although* en anglais. Selon son hypothèse, l’une des sources pour le développement des constructions concessives est constituée par les phrases conditionnelles-concessives qui, par exemple en vieil anglais et en moyen anglais, n’étaient pas nettement distinguées des premières. Il semblerait par ailleurs que le développement des marqueurs concessifs spécifiques, impliquant le caractère réel de l’état de choses exprimé par la subordonnée et contraignant par là-même le choix du mode verbal, soit en corrélation avec l’existence d’une certaine tradition écrite (König 1988 : 145 ; Harris 1988).

Dans Duvallon & Peltola (2013*, 2014a*), nous étudions l’emploi des modes verbaux dans les énoncés concessifs en finnois en nous intéressant plus particulièrement au rôle de l’élément *vaikka* dans la construction de la relation concessive interpositionnelle. En finnois standard, les subordonnées introduites par *vaikka* peuvent avoir leur verbe à l’indicatif (9) ou au conditionnel (12) (ou encore au potentiel de manière plus marginale), alors que dans les variétés non standard, surtout dans les dialectes orientaux, on rencontre aussi le jussif, mode du virtuel (13).

(13)

L1 *kuolooko se heti*
mourir.3.Q 3SG tout.de.suite
« est-ce qu’elle [la vipère] meurt sur le coup »

L2 *no ei se iha tarkkaa kuole vaik sem päänkii hienontakkoo*
PTCL NEG.3 3SG INTENS exactement mourir VAIKKA 3SG.GEN tête.GEN.PTCL écraser.JUS
« eh ben non, pas tout à fait bien qu’on lui écrase la tête

ni sannoot et se ellää auringo laskuu ast viel
PTCL dire.3PL que 3SG vivre.3 soleil.GEN coucher.ILL jusque encore
ben ils disent qu’elle vit encore jusqu’au coucher du soleil » (LaX, Nuijamaa)

Les énoncés jussifs possèdent des aspects particuliers du point de vue de l’expression de la concession. Premièrement, un énoncé jussif peut entrer dans une relation concessive avec un

autre énoncé sans qu'il soit introduit par *vaikka*.⁶⁷ Dans ce cas, l'énoncé asserté comporte typiquement un marqueur de contraste, tel que *mut* « mais » dans (14).

(14)

Olkoon vaan Urjala saksalaislehden mukaan persläpi,
être.JUS PTCL Urjala allemand.journal.GEN selon cul.trou
« La ville de Urjala peut bien être un trou selon le journal allemand,
mutta nuoret tahtovat asua siellä.
mais jeune.PL vouloir.3PL habiter.INF là-bas
mais les jeunes veulent y vivre. » (Peltola 2011 : 193 ; Duvallon & Peltola 2014b*)

Deuxièmement, l'élément *vaikka*, en plus de se trouver en tête de l'énoncé concédé au jussif, peut être placé auprès d'un constituant nominal, auquel cas il fonctionne sans ambiguïté comme particule focalisante (15). Le fait notable est que l'interprétation concessive de l'énoncé ne semble pas affectée par la position de la particule.

(15)

mitä me välitämmä, myiköhöt aikana, vaikka kaikki lehemäp pois
quoi.PAR 1PL se.préoccuper.1PL vendre.JUS.PL temps.ESS(.POS3) VAIKKA toute.PL vache.PL ADV
« que nous importe / peu importe qu'ils vendent un jour toutes les vaches, jusqu'à la dernière »
(DMA, Kurikka)

L'étude détaillée des emplois particuliers de *vaikka* dans un corpus de données non standard d'une part, et la définition de la structure sémantique du mode jussif par Peltola (2011), d'autre part, nous ont conduites à formuler l'idée d'un parallélisme sémantique entre ces formes.

Vaikka est étymologiquement liée à la particule-conjonction disjonctive *vai* « ou » (Paasonen 1889 : 219) qui s'emploie pour présenter des alternatives dans les énoncés interrogatifs (*kruuna vai klaava* « pile ou face ? »). La forme *vaikka* diffère de cette dernière en ce qu'elle ne soumet pas les alternatives à une modalité interrogative. Nous avons défini sa fonction comme celle d'un constructeur d'espace d'alternatives (cf. Fauconnier 1984). Grâce à *vaikka*, l'élément qu'il introduit dans le discours se dissocie de la réalité du locuteur et s'interprète comme une possibilité virtuelle. La particule *vaikka* permet de formuler des suggestions (10) (voir aussi Kauppinen 2006), mais aussi d'évoquer des possibilités non idéales pour le locuteur (15), qu'il est prêt à accepter. Du point de vue syntaxique, cette particule met en évidence la dimension paradigmatique des unités qui composent l'énoncé (cf. Chap. 1, 2.).

⁶⁷ Il faut noter que plus généralement, la relation entre deux énoncés peut s'interpréter comme concessive sans qu'il y ait de marqueurs de concession spécifique. Ce qui est spécifique au jussif, c'est que le sens concessif a un lien direct avec sa structure sémantique (voir ci-dessous).

Le jussif, quant à lui, est un mode verbal caractérisé par la neutralité quant à la valeur de vérité du procès. Le caractère virtuel qu'il donne au procès et le double repérage qu'il met en place dans la scène énonciative (voir 8 ci-dessus) en font une forme dont la fonction essentielle est d'exprimer la volonté du locuteur en ajustement avec celle d'autrui ou les circonstances s'imposant à lui (Peltola 2011 : 170). La valeur permissive abstraite du jussif est ainsi orientée vers le monde (voir 7 ci-dessus). D'un autre côté, elle peut s'appliquer aussi à la relation de cooccurrence entre les contenus de deux énoncés : l'éventualité d'un état de choses ('La ville de Urjala est un trou', 14) n'empêche pas la réalité d'un autre ('les jeunes veulent y vivre'), contrairement à ce que l'on pourrait penser (voir aussi Peltola 2011 : 185-194).

Le parallélisme sémantique entre le jussif et la particule *vaikka* réside dans la valeur virtualisante dont les deux sont dotés ainsi que la possibilité qu'ils offrent d'être utilisés dans le discours pour exprimer la non-opposition du locuteur à une éventualité qui ne lui est pas idéale. Étant donné que les deux formes sont porteuses de ces traits indépendamment l'une de l'autre, le fait d'être placé sous la portée de *vaikka* ou non ne change pas l'interprétation modale du jussif. Du coup, l'emplacement de la particule dans l'énoncé peut être déterminé par des critères discursifs et interactionnels.

La position de *vaikka* en tête d'énoncé a été la condition pour sa réanalyse comme marqueur de relation concessive interpropositionnelle. D'un autre côté, on peut supposer que certains contextes séquentiels ont favorisé cette réanalyse, notamment ceux qui suivent le schéma de « cardinal concessive » (Couper-Kuhlen & Thompson 2000) dans lequel le locuteur recycle un argument de son interlocuteur avant d'introduire son propre point de vue sur la question abordée (cf. la concession argumentative chez Morel 1996). Par la suite, le statut conjonctif émergent de *vaikka* a permis – et a été consolidé par – la diversification des modes ainsi que de la personne verbale de l'énoncé concédé (rappelons que le jussif finnois est une forme de troisième personne).

Notre analyse pourrait être vue comme un exemple de grammaticalisation au sens propre du terme, à savoir l'évolution d'une unité à « statut adverbial » vers une fonction plus grammaticale, celle de conjonction. Ceci n'est cependant pas le point sur lequel nous avons voulu mettre l'accent. Nous avons envisagé *vaikka* comme une unité polycatégorielle dont l'identité sémantique peut être mise en jeu lors de différentes opérations par lesquelles se construisent les énoncés : dans les déterminations d'un scénario à décrire, ou dans la détermination du lien entre deux scénarios. C'est-à-dire que la fonction de *vaikka* en tant que constructeur d'espace d'alternatives peut s'appliquer à des scénarios entiers. La conjonction

vaikka indique la contingence d'un scénario – sa possibilité d'être comme ne pas être, ou d'être sous formes variées – relativement à un autre scénario.

À ces deux fonctions s'ajoute encore au moins une troisième où *vaikka* introduit un énoncé syntaxiquement et sémantiquement autonome qui apporte un point de vue concurrent à celui qui est présenté dans le contexte précédent (16) (cf. la concession rectificative chez Morel 1996). Dans ce cas, *vaikka* sert à organiser des relations textuelles et l'espace d'alternatives qu'il construit concerne les façons dont le locuteur peut envisager une situation.

(16)

Aamiainen oli ankea,

petit.déjeuner être.PRET.3 pauvre

vaikka *kyllä sillä vatsaansa täytettä sai.*

VAIKKA PTCL 3SG.ADE ventre.ILL.POS3 remplissage.PAR (pouvoir.)avoir.PRET.3

« Le petit déjeuner était pauvre, quoique, il nous a bien permis de nous remplir le ventre. »

(<https://www.booking.com/reviews/...>)

En synchronie, on peut voir les fonctions de *vaikka* comme formant un réseau où les liens entre les différents statuts catégoriels ne sont pas unidirectionnels, mais dynamiques et où l'importance respective de ces derniers dépend du type de discours et des situations d'interactions (pour ce point, voir Kauppinen 2006).

4. LA PARTICULE *VAA*N ET LA DYNAMIQUE DES FORCES

La troisième unité polycatégorielle que nous avons étudiée en adoptant une approche sémantico-discursive est la particule *vaan* (Duvallon & Peltola 2017a*, 2017b*, 2017c*). Comme pour *vaikka*, une partie des fonctions de cet élément correspond aux notions grammaticales bien établies. En finnois standard, *vaan* est utilisé comme conjonction correctrice (« mais », 17a), alors que dans les variétés non standard, il a aussi des emplois intrapropositionnels non conjonctifs, d'une part, en tant que particule focalisante à sens restrictif (« seulement », 17b)⁶⁸ et, d'autre part, en tant que particule discursive (17c) qui est décrite assez vaguement comme produisant une atténuation (ISK 2004 : § 828, 844) ou un renforcement de l'énoncé (NS s.v. *vaan*, *vain* II).⁶⁹

⁶⁸ Pour le lien entre les particules restrictives et les conjonctions adversatives dans d'autres langues, voir König (1991 : 3, 106-107).

⁶⁹ En finnois standard, une différence est faite entre la fonction conjonctive marquée par *vaan* et les autres fonctions pour lesquelles on utilise la forme *vain*.

(17a)

Ei tänään vaan huomenna.

NEG.3 aujourd'hui VAAN demain

« Pas aujourd'hui, **mais** demain. » (KT, s. v. *vaan*)

(17b)

(...) kyyhkysellä oli kymmenen munaa, kanalla vaan kaksi.

tourterelle.ADE être.PRET.3 dix œuf.PAR poule.ADE VAAN deux

« (...) la tourterelle avait dix œufs, la poule **seulement** deux. » (E. Salmelainen, 1866)

(17c)

Ei se kuulu katsovan...

NEG.3 3SG être.entendu regarder.PPR.GEN

« Il ne regarde pas, d'après ce qu'on dit, ... »

ajaa vaan täyttä laukkaa, vaikka ihminen olis edessä.

foncer.3 VAAN grand.PAR galop.PAR même si homme être.COND.3 devant

« il fonce VAAN [« tout simplement »] au grand galop peu importe ce qu'il y a devant lui, même un homme. » (J. Aho, 1884, *Rautatie*)

Nous nous sommes intéressées avant tout à cette dernière fonction (17c), les deux autres (17a, 17b) pouvant être vues comme des développements plus spécifiques de celle-ci (Duvallon & Peltola 2017c*).

Les descriptions contemporaines de la particule *vaan* n'évoquent pas la question de son étymologie et la traitent donc implicitement comme un élément opaque. En revanche, les études datant de la fin du XIX^e siècle ont proposé plusieurs hypothèses sur son origine lexicale (voir Genetz 1890 : 327-329), la plus argumentée en étant celle qui la rattache à la base nominale *vaka* « ferme, qui ne se laisse pas ébranler » (18). Nous avons choisi d'élaborer cette hypothèse à la lumière des emplois discursifs de *vaan* – sans nous attacher à l'interprétation plus précise qui en fut proposée par les auteurs du XIX^e siècle.⁷⁰

(18)

Ei waka wapise

NEG.3 VAKA trembler

« Qui est VAKA [« ferme »] ne tremble pas. » (proverbe)

La forme *vaan*, avec la terminaison *-n* et une voyelle longue dans le radical (issue de la chute de l'occlusive, **vayan* > *vaan*), serait à l'origine un instructif de *vaka*, qui a pu être utilisé comme adverbe de manière ('faire quelque chose *fermement*') pour souligner l'absence

⁷⁰ Notons par exemple Paasonen (1889 : 208-209) qui, s'intéressant au lien entre la conjonction correctrice *vaan* et l'adverbe restrictif *vaan*, s'appuie sur le modèle des conjonctions latines *verum* et *vero* (« mais en vérité ») pour interpréter la notion de « fermeté » en termes de vérité.

d'hésitation dans l'action d'un agent impliqué dans une situation où une cause est susceptible de l'empêcher d'agir.

Le sens lexical de *vaka* implique une relation entre deux forces que nous avons considérée comme une manifestation du concept de *dynamique des forces*, présenté par Talmy (1988) comme une catégorie sémantique fondamentale qui structure et organise le sens linguistique. La dynamique des forces constitue un outil conceptuel apparenté à la notion de causation, mais permettant une analyse plus circonstanciée des interactions entre entités en termes de forces opposées et asymétriques qui s'exercent dans une situation donnée. Pour emprunter la terminologie de Talmy, la notion de fermeté se définit comme une relation dynamique entre une force agoniste qui tend vers la stabilité et une force antagoniste qui est orientée vers la déstabilisation de la première.

En tant que marqueur discursif, *vaan* ne participe pas au contenu descriptif de l'énoncé, mais il indique que la séquence **p** qu'il introduit dans le discours (sa portée) correspond à l'action d'une force agoniste à laquelle la force antagoniste, *a priori* dominante, ne met pas d'obstacle. Ainsi, *vaan* rend manifeste, dans le contexte discursif et interactionnel, la concurrence entre la séquence **p** et d'autres séquences potentielles **p'** (**p'** = autres que **p**), qui auraient pu être réalisées à la place de **p**. Dans le même temps, il produit un effet de zoom sur la séquence **p** pour marquer sa pertinence discursive. En d'autres mots, *vaan* indique que la séquence **p** dit l'essentiel sur la situation en question. L'action de la force antagoniste susceptible de conduire à la validation d'une séquence **p'** se trouve anéantie.

Dans Duvallon & Peltola (2017a* et 2017c*), l'objectif est de montrer que cette idée d'une interaction entre deux forces opposées, constitutive de l'identité sémantique de *vaan*, peut s'appliquer à différents niveaux de la production et de l'interprétation des énoncés intégrés dans le discours. Premièrement, lorsque l'énoncé dénote un scénario qui implique un sujet agentif, *vaan*, grâce à son origine adverbiale, peut mettre l'accent sur le rôle que l'intention de l'agent joue dans l'accomplissement de ce scénario, qui est inattendu, d'une manière ou d'une autre, dans le contexte. Deuxièmement, il peut être question de forces qui correspondent aux horizons d'attentes créées par les énoncés ou les tours de paroles et qui guident le déroulement de l'interaction. *Vaan* s'emploie dans un énoncé qui réoriente le déroulement discursif au moment où celui-ci est en train de s'éloigner du projet interactionnel que le locuteur souhaite mener ou auquel il souhaite participer.

Enfin, dans le discours narratif oral, *vaan* met en saillance les événements clés du récit en soulignant leur caractère inéluctable et la puissance avec laquelle ils prennent place. Il s'associe alors typiquement à d'autres moyens linguistiques qui caractérisent le phénomène nommé

Deixis am Phantasma (Bühler 1990 [1934] : 140). Il s'agit de déplacer l'origo déictique de la situation d'énonciation actuelle vers un espace imaginé dans lequel les entités appartenant à l'univers du récit sont désignées comme si elles étaient présentes dans la situation où le locuteur et ses interlocuteurs se trouvent physiquement (Stukenbrock 2014).

En plus de proposer une vue d'ensemble des différents emplois *vaan* (Duvallon & Peltola 2017c*) et de les comparer avec certains emplois de *bara* en suédois et de *seulement* en français (Duvallon & Peltola 2017a*), nous nous sommes penchées sur les énoncés impératifs positifs avec *vaan*, porteurs du sens permissif (19), et les énoncés impératifs négatifs avec *vaan*, exprimant des mises en garde (20) (Duvallon & Peltola 2017b*). Notre analyse cherche à déterminer la façon dont *vaan* contribue à la construction de la valeur modale de ces deux types impératifs.

(19)

"*Mamma, saanko nousta ylös pöydästä*", hän kysyi,
maman pouvoir.1.Q me.lever.INF ADV table.ELA 3SG demander.PRET.3

« Maman, est-ce que je peux me lever de table », demanda-t-elle,

"*ei minun käy syöti*".

NEG.3 1SG.GEN aller manger.NMLS

« je n'arrive pas à manger. »

Äiti näytti alakuloiselta.

mère sembler.PRET.3 triste.ABL

La mère semblait triste.

"*Nouse vaan*", hän sanoi hiljaa.

te.lever.IMP.2SG VAAN 3SG dire.PRET.3 à.voix.basse

« Oui, tu peux, répondit-elle tout bas. » (M. Canth, *Hanna*, 1886)

(20)

Vatanen kuittasi ja nosti rahat (...). Jänis kyyhötti lasipintaisella tiskillä.

« Vatanen signa le récépissé et encaissa l'argent (...). Le lièvre était assis sur le comptoir vitré. »

Pankin naiset olivat (...) kerääntyneet ihailemaan somaa otusta, kaikki tahtoivat silittää sitä.

« Les employées de la banque (...) étaient venues admirer le charmant animal, elles voulaient toutes le caresser. »

– *Älkää vaan koskeko sen takakäpälään, se on poikki,*
PROH.2PL VAAN toucher.PTCL 3SG.GÉN patte.arrière.ILL 3SG être.3 cassée

– Faites attention à (ne pas toucher) sa patte arrière, surtout, elle est cassée,

varoitti Vatanen hyväntahtoisesti.

avertir.PRET.3 Vatanen avec.bienveillance

les avertit Vatanen avec bienveillance. » (A. Paasilinna, 1975, *Jäniksen vuosi*)

L'idée développée est celle d'une interaction étroite entre deux relations de forces, l'une mise en place par la forme impérative, l'autre par la particule *vaan*. La première des relations concerne les forces intentionnelles qui sont présentes dans l'espace intersubjectif. Elles

correspondent à la volonté du locuteur qui dispose d'un certain contrôle sur la situation et à la volonté de l'interlocuteur en tant que valideur potentiel du procès dénoté par la forme impérative (voir aussi Chap. 1, 3.2.). Dans le cas des énoncés permissifs (19), la deuxième relation de force oppose la volonté de l'interlocuteur, connue au préalable (voir la demande de permission), à une force implicite, telle qu'une norme sociale (par ex. 'il ne faut pas quitter la table avant d'avoir fini son assiette'), susceptible de mettre obstacle à la réalisation du procès. La fonction de *vaan* est de rendre manifeste cette deuxième relation de force et de créer un zoom sur la valeur positive du procès (intention de l'interlocuteur) afin d'écarter la force antagoniste. En même temps, le locuteur fait savoir son non-opposition à la réalisation du procès qui n'est pas forcément conforme à sa propre volonté. Par là-même, il décline sa responsabilité quant aux conséquences que le procès peut avoir s'il est réalisé (pour une analyse plus détaillée, voir Duvallon & Peltola 2017b* et 2017c*).

Dans le cas des énoncés impératifs négatifs (20), la relation de force mise en évidence par *vaan* concerne l'intention de l'interlocuteur en tant que participant d'une situation sur laquelle il est supposé pouvoir exercer un contrôle et une tendance *a priori* non intentionnelle susceptible de conduire à la réalisation d'un procès indésirable. En créant un zoom sur la valeur négative du procès à l'aide de *vaan*, le locuteur avertit son interlocuteur d'un danger et l'invite à prendre activement part à l'évolution de la situation pour éviter que le procès indésirable se produise.

Le point commun entre l'impératif permissif et l'impératif de mise en garde réside dans la relation entre l'interlocuteur et une force implicite qu'il s'agit d'écarter. Dans les deux cas, *vaan* donne à l'énoncé impératif une valeur déontique précise alors qu'un impératif « nu » est sémantiquement vague (van der Auwera & Plungian 1998 ; Peltola 2016) et se prête à des interprétations différentes en fonction du contexte (voir aussi Sorjonen 2017).

Une autre illustration de l'interaction de *vaan* avec les forces modales dont dépend l'actualisation du procès est fournie par les formes de libre choix (Vendler 1962). Les expressions de type *mikä vaan* « n'importe lequel/quoi », composées d'un mot interrogatif-indéfini et de la particule *vaan*, laissent le référent ou sa qualité indéterminé. Leur environnement typique est constitué par des énoncés exprimant des possibilités. Dans (21a), *mitä vaan* « ce que tu veux » complète un verbe à l'impératif, auquel cas c'est à l'interlocuteur en tant qu'agent prévu du procès, qu'incombe le choix de l'élément non spécifié.

(21a)

Nimismies virnisti. Heikkiselle hän sanoi:

« Le commissaire grimaça un sourire. Il dit à Heikkinen :

– *Kuuntele sitä Laurilaa ja kysele yhtä ja toista,*
écouter.IMP.2 DEM.PAR Laurila.PAR et demander.FREQ.IMP.2 une.chose.PAR et autre.chose.PAR

– Écoute ce que Laurila a à dire et pose-lui quelques questions,

niin että se joutuu miettimään sopivia vastauksia.
de.sorte que 3SG être.obligé.3 réfléchir.INF.ILL convenir.PPR.PL.PAR réponse.PL.PAR
 qu’il soit obligé de peser ses mots. »

Kysy mitä vaan,
demander.IMP.2 INDEF.PAR VAAN

Demande-lui ce que tu veux,

voisit ottaa siltä vaikka sormenjäljet.
pouvoir.COND.2 prendre.INF 3SG.ABL par.exemple empreinte.digitale.PL
 prends par exemple ses empreintes digitales. » (A. Paasilinna, 1975, *Jäniksen vuosi*)

(21b)

Kysy mitä vaan haluat.
demander.IMP REL.PAR VAAN vouloir.2

« Demande-lui ce que tu veux. »

Les expressions de type *mikä vaan* se sont probablement développées à partir de relatives indépendantes (sans antécédent) avec comme prédicat un verbe de volonté (pour une hypothèse du même type dans un contexte de comparaison translinguistique, voir Haspelmath 1997 : 133-134). Dans (21b), la fonction de *vaan* est de créer un zoom sur la volonté du sujet de *haluta* « vouloir », co-référent au sujet implicite de l’impératif, pour indiquer que c’est la seule instance dont dépend la détermination de la nature de l’objet, les autres facteurs étant écartés. On peut noter que dans cette séquence complexe, le verbe de volonté en position régie, qui est à la deuxième personne, ne fait que matérialiser un trait qui est déjà implicitement mis en jeu par l’impératif, c’est-à-dire le rôle de l’intention de l’interlocuteur dans la validation du procès visé. Dans l’expression de libre choix sans verbe, *vaan* peut alors prendre appui sur la relation de force préconstruite par la forme impérative pour mettre en saillance la volonté de l’interlocuteur en tant que force agoniste et indiquer qu’elle peut s’exercer sans obstacle (pour d’autres configurations de forces dans les contextes d’emploi des expressions de type *mikä vaan*, voir Duvallon & Peltola 2017c*).

5. CONCLUSION

Nos travaux sur les trois particules finnoises, *-hAn*, *vaikka* et *vaan*, ont été animés par l’idée qu’il est possible de proposer une analyse sémantique de ces unités qui ne réfèrent ni ne prédisent mais dont la fonction est partie intégrante de l’activité de langage. Il est apparu que dans certains de leurs emplois, ces particules sont en interaction étroite avec le mode verbal.

Dans les séquences à la forme interrogative marquées par *-hAn* (voir 5 ci-dessus), le verbe peut être au mode potentiel qui indique que le locuteur n'a pas accès à l'état de choses évoqué et n'est donc pas en mesure de le valider ou de l'invalider, ce qui converge avec la mise en place d'un valideur virtuel par *-hAn*. Les particules *vaikka* et *vaan* ont des affinités, chacune à sa façon, avec le jussif et l'impératif.

L'étude de ces particules, en plus de constituer un but en soi, est un biais par lequel on peut aborder la description de phénomènes discursifs engageant essentiellement une relation inter-sujet tels que l'expression de la concession, la mise en place d'espaces énonciatifs décrochés de la situation d'énonciation actuelle, ou encore la construction de la référence non spécifique. C'est dans ce sens que nous envisageons de développer nos recherches futures.

DEUXIÈME PARTIE
PERSPECTIVES ET RAYONNEMENT

Chapitre 4

PROJETS DE RECHERCHE

1. INTRODUCTION

L'examen rétrospectif de mes travaux et des contextes dans lesquels ils s'inscrivent s'est terminé par les particules discursives. Mon intérêt pour ces éléments n'est pourtant pas tout récent. Il est né lors de mes recherches sur la structuration syntaxique des textes oraux qui ont fait apparaître des agencements récurrents de constituants et de particules dans certaines positions textuelles (par ex. les insertions anticipant un contre-argument, voir Chap. 1, 3.3. l'ex. 18a-b ; Duvallon 2003a* : 151 ; Duvallon 2006b : 232, 375). Le travail d'enseignement du finnois à l'Inalco a ensuite renforcé l'envie de mieux comprendre le fonctionnement de ces éléments afin de pouvoir en donner des explications adéquates aux étudiants.

L'opération *A cross-linguistic approach of discourse markers*, qui a été menée de 2012 à 2017 au sein de l'Axe 3 du Labex EFL sous la coordination de Christine Bonnot et de Denis Paillard, a fourni un cadre de recherche stimulant pour la réalisation de mes travaux sur les particules *-hAn* et *vaan*.⁷¹ La réflexion collective sur les marqueurs discursifs, ancrée dans la théorie des opérations prédicatives et énonciatives d'A. Culioli, a permis, en combinaison avec l'apport de différentes lectures (sur les logophoriques, le concept de dynamique des forces, etc.), d'élaborer une approche sur les particules finnoises qui, par ses fondements sémantiques, ouvre de nouvelles perspectives. Dans le contexte de la linguistique finnoise, les particules discursives constituent un domaine d'études où le courant principal, depuis la fin des années 1980, est la méthodologie de l'analyse conversationnelle. Cette approche produit du savoir sur la façon dont les particules sont utilisées pour créer et organiser l'interaction sociale, mais elle n'offre pas en soi d'outils pour l'analyse du contenu sémantique de ces unités (voir par ex.

⁷¹ L'étude de la particule *vaikka* par laquelle a commencé ma collaboration avec Rea Peltola n'a pas été directement rattachée à cette opération.

Etelämäki *et al.* 2009). Ainsi, on peut voir l'approche sémantico-discursive comme complémentaire – non concurrentielle – des analyses conversationnelles.

Mes projets de recherche en cours et futurs se situent dans la continuité des travaux que j'ai effectués sur les trois particules *-hAn*, *vaikka* et *vaan* tout en cherchant à développer une réflexion plus générale sur les processus qui sous-tendent la construction du sens linguistique. L'objectif est d'étudier des opérations dont les particules discursives sont des marqueurs et la façon dont ces opérations déterminent la fonction de l'énoncé dans son contexte discursif et interactionnel. J'envisage donc les résultats attendus de cette recherche dans un cadre qui ne se borne pas aux particules discursives, mais qui concerne essentiellement l'énoncé comme unité par laquelle l'activité de langage se manifeste en discours. L'étude des particules finnoises pourra notamment s'ouvrir vers la comparaison des moyens que d'autres langues utilisent pour marquer des opérations similaires.

Les recherches que j'envisage de développer dans un avenir proche s'inscrivent dans le cadre du projet quinquennal 2019-2023 de l'Axe de recherche 1 du Sedyl intitulé *Référence et prédication*.⁷² En plus de ce contexte institutionnel local, j'attache une importance grandissante aux collaborations avec des collègues de Finlande et à la nécessité de rendre mes travaux accessibles à la communauté des chercheurs en linguistique finnoise. L'expérience que je tire de mes (co-)publications récentes en finnois est que l'enjeu n'est pas uniquement dans le choix de la langue de rédaction et la création de quelques néologismes dans le vocabulaire linguistique existant.⁷³ Pour faire place à une approche peu connue, il est indispensable de créer un dialogue entre les notions théoriques et méthodologiques qu'elle met en jeu et les cadres théoriques qui sont couramment utilisés dans le domaine donné, en l'occurrence la linguistique finnoise du XXI^e siècle. Je pense là plus particulièrement aux approches cognitives du langage d'origine américaine qui proposent des concepts proches de ceux de la théorie énonciative culiolienne, comme le concept de « nominal grounding » chez Langacker (par ex. 2008 : 264-269), que l'on peut mettre en rapport, dans l'analyse de la construction de la référence nominale, avec le concept d'individuation chez Culioli (1990 : 181-183).

Ainsi, une réflexion active sur les relations entre différents cadres théoriques fait partie intégrante des objectifs de mes recherches en cours et futures. Elle constitue la condition sans laquelle il est difficile, me semble-t-il, d'être présent sur des terrains différents, qui sont, dans

⁷² https://www.vjf.cnrs.fr/sedyl/images/Divers_Doc/Axe1_projet2019-2023.pdf

⁷³ Par ex. le terme *zoomaus* utilisé dans Duvallon & Peltola (2017c*) pour l'idée de zoom créée par la particule *vaan*, ou le terme *selaus* (Duvallon, à paraître b*), nominalisation du verbe *selata* « feuilleter, parcourir » que je propose d'utiliser pour parler d'opération de parcours (voir ci-dessous 2.1.).

mon cas, le contexte de l'Inalco et de l'équipe du Sedyl, qui réunit autour de projets communs des chercheurs travaillant sur des langues génétiquement et typologiquement variées, et le contexte finlandais où se situent principalement les recherches en linguistique finnoise, tournées vers les théories anglosaxonnes.

Dans ce qui suit, je présenterai les recherches que je suis en train de mener et les projets futurs qui s'y associent. Ils concernent en premier lieu la particule enclitique *-kin* et en second lieu sa contrepartie négative *-kAAn*. La description de ces unités soulève la question des catégories lexicales et permet ainsi, entre autres, de continuer la réflexion sur ce qui différencie la référence nominale et verbale (cf. Chap. 2, 1.1.). J'exposerai d'abord les différentes problématiques que j'envisage d'aborder en étudiant *-kin* et *-kAAn* et les premiers avancements du travail. J'esquisserai ensuite des pistes de recherche sur l'interaction entre plusieurs particules au sein d'un énoncé ainsi que les agencements linéaires particuliers entre constituants principaux et particules, qui caractérisent certains environnements textuels et séquentiels. Je terminerai par un projet d'application dans le domaine de l'enseignement et de l'apprentissage du finnois langue étrangère.

2. LA PARTICULE ENCLITIQUE *-KIN*

L'enclitique *-kin* peut s'adjoindre à pratiquement tous les mots autonomes de la langue, quelle que soit leur catégorie lexicale (nom, pronom, déterminant, verbe, adverbe, conjonction), et quelle que soit leur position sur l'axe syntagmatique de l'énoncé.⁷⁴ En plus des combinaisons occasionnelles où *-kin* est un élément externe à l'unité lexicale qui le porte (*minäkin* [moi-kin] « moi aussi »), il existe des combinaisons figées, pronoms et adverbes, où *-kin* entre dans la composition d'une unité lexicale (*jokin* « quelque chose » ; *ainakin* « au moins »). Ces dernières se caractérisent par le fait que la forme en *-kin* n'a pas le même statut catégoriel que la forme sans ce suffixe (par ex. *jossa*, pronom relatif à l'inessif, « où » vs. *jossakin*, pronom indéfini à l'inessif, « quelque part » ; *aina*, adverbe temporel, « toujours » vs. *ainakin*, adverbe scalaire, « au moins »). La distinction entre les deux types de combinaisons n'est cependant pas toujours sans poser problème. Dans le cas des bases à valeur adverbiale, l'adjonction de *-kin* peut créer une nouvelle unité lexicale sans qu'il y ait de changement de catégorie et sans que le

⁷⁴ *-kin* se distingue ainsi des autres particules enclitiques du finnois (*-hAn*, *-pA*, *-s*, *-kA*, *-kO*) qui sont adjointes au premier constituant de l'énoncé.

sens de la base soit considérablement modifié (par ex. *varmaan* « certainement » et *varmaankin* « certainement-kin »).

Les études consacrées à la sémantique de *-kin* se concentrent sur les combinaisons occasionnelles (non problématiques). L'enclitique *-kin* est considéré comme une particule focalisante additive (ou inclusive) qui indique que l'élément sous sa portée, le « focalisé » (*äiti* « maman » dans 1), n'est pas unique dans sa fonction ('le seul venant') (Vilkuna 1984 : 393 ; ISK 2004 : § 842).

(1)

Äitikin tulee.

maman.KIN venir.3

« Maman aussi viendra. »

Cette caractérisation, qui s'applique à des énoncés simples hors contexte, permet de rapprocher *-kin* des particules autonomes ayant une fonction similaire, comme *myös* « aussi » en finnois, *also* en anglais, *också* en suédois, *aussi* en français, etc. (voir Östman 1977). Dans les exemples attestés, entourés d'un contexte discursif, les valeurs interprétatives de l'enclitique sont plus variées, et certains auteurs estiment que sa fonction peut aussi être purement emphatique (il renforce ou nuance l'expression), auquel cas il serait dépourvu de contenu sémantique propre (Penttilä 1963 : § 134 ; Östman 1977 ; Vilppula 1984, 1995). On peut noter par ailleurs que même les auteurs qui soutiennent l'idée d'un noyau sémantique commun à différents emplois de *-kin* excluent les formes lexicalisées de l'examen (Vilkuna 1984 ; L. Carlson 1993). Dans ces dernières, l'élément *-kin* est vu comme un suffixe dérivationnel désémantisé (Genetz 1890 : 242 ; NS s.v. *-kin* B. ; Mäkelä 1993 : 19).

Les principales études sur *-kin* ont été faites dans les années 1970 et 1980, période où la définition du sens des particules mettaient en jeu les notions d'implicatures conventionnelle et conversationnelle (voir Chap. 3, 1.2.). Mon projet de recherche partage avec les travaux antérieurs la question fondamentale qui est de comprendre comment *-kin* contribue au sens et à l'interprétation de l'énoncé, mais son étendue est différente. Je pars de l'idée que *-kin* est marqueur d'une opération linguistique qui intervient dans la construction de l'énoncé, et mon hypothèse est que tous les emplois de *-kin*, qu'ils soient non lexicalisés et lexicalisés, ont quelque chose en commun. L'objectif est de déterminer quelle est cette opération et comment elle se décline en fonction de la catégorie lexicale de l'unité à laquelle *-kin* est suffixé.

Pour réaliser ce projet, j'envisage de procéder par plusieurs étapes. La première phase du travail, qui est déjà entamée, porte sur l'emploi de *-kin* dans le domaine nominal qui comprend

les formes pronominales lexicalisées en *-kin* et la construction NP-*kin* qui est non lexicalisée. La deuxième phase élargira l'analyse vers le domaine verbal. C'est à ce moment que je prévois la prise en considération du suffixe *-kAAn*, contrepartie de *-kin* utilisée essentiellement dans les énoncés négatifs. La troisième et la quatrième phase du projet consisteront en un retour vers le domaine nominal pour y examiner le suffixe *-kAAn* et en une étude des formes adverbiales et conjonctives en *-kin* ~ *-kAAn*. Ces dernières permettent de poser la question du statut des suffixes *-kin* et *-kAAn* en termes de processus de lexicalisation.

2.1. Le domaine nominal

J'ai choisi de commencer l'étude de *-kin* par le domaine nominal qui permet de juxtaposer les cas considérés comme les moins problématiques quant au fonctionnement de *-kin* comme particule focalisante, à savoir les syntagmes nominaux porteurs de *-kin* (1), et les pronoms dans lesquels *-kin* entre dans la composition de l'unité lexicale et où ce fonctionnement semble absent ou obsolète. Dans Duvallon (à paraître b*), je tente de montrer que l'analyse de la structure sémantique des pronoms formés à l'aide du suffixe *-kin* permet d'apporter des éclairages sur la fonction de *-kin* dans les autres syntagmes nominaux. Cette approche est basée sur la thèse formulée dans le cadre de l'approche pronominale – et que j'ai soutenue dans mes travaux plus anciens – selon laquelle les proformes, sans contenu lexical, fonctionnent comme des indicateurs grammaticaux plus sûrs que les groupes nominaux pleins (Blanche-Benveniste *et al.* 1987 : 237 ; Duvallon 2006b, 2010b*).

Les pronoms formés à l'aide de *-kin* appartiennent à la catégorie traditionnellement appelée pronoms indéfinis : *jokin* « quelque chose », *kukin* « chacun », *kumpikin* « chacun des deux », (*milloin*) *mikin* « (tantôt) un, (tantôt) un autre »⁷⁵. Le suffixe *-kin* s'y trouve associé à une base pronominale en *jo-*, *ku-* (~ *ken-*), *mi-* qui sert aussi à former des pronoms relatifs (*joka* « qui », *mikä* « qui ») ou des pronoms interrogatifs (*mikä* « que, quoi ? », *kuka* « qui ? »). Dans les formes porteuses de suffixes nominaux (suffixe casuel, marque de pluriel), ceux-ci s'adjoignent à la base pronominale, *-kin* étant alors le dernier élément dans la chaîne morphémique (par ex. *jo-ssa-kin* [base pronominale-INE-*kin*] « quelque part »). Dans le pronom *kumpikin* « chacun des deux » (ainsi que dans le pronom interrogatif *kumpi* « lequel des deux ? »), l'élément *-mpi* est identique à la marque servant à former le comparatif des adjectifs (*kylme-mpi* [froid-COMP] « (le) plus froid (des deux) »).

⁷⁵ Les traductions sont données à titre indicatif.

Les bases pronominales *jo-*, *ku-* et *mi-* n'ont pas de valeur stable en soi. Ce sont en quelque sorte des « coquilles vides » qui mettent en attente un contenu descriptif venant de l'extérieur pour spécifier la référence. Toutes les trois s'emploient dans des relatives sans antécédent (ci-dessous un exemple avec *joka* « qui »).

(2)

Joka toiselle kuoppaa kaivaa, se itse siihen lankeaa.

REL autre.ALL trou.PAR creuser.3 3SG lui-même 3SG.ILL tomber.3

« Qui creuse un piège pour l'autre y est pris lui-même. » (Cf. *Tel est pris qui croyait prendre.*)

Je propose d'utiliser la notion de parcours, issue de la théorie des opérations prédicatives et énonciatives (voir par ex. Culioli 1990 : 182-183, 1999 : 48, 119, 2018 [2002] ; Groussier & Rivière 1996 : 137), pour décrire la façon dont les pronoms *jokin*, *kukin*, *kumpkin*, *mikin* construisent leur référence. Dans son acception de base, le parcours est défini comme une opération qui consiste à envisager successivement tous les éléments d'une classe sans (pouvoir ou vouloir) s'arrêter à un élément pour le choisir aux dépens des autres (pour l'examen critique de la notion, voir Dufaye 2006 ; Mélis 2006).⁷⁶

En appliquant cette idée à la description sémantique des pronoms finnois, j'envisage trois cas de figure différents. Premièrement, il peut s'agir d'instaurer le parcours d'une classe ouverte où n'importe quel élément est potentiellement sélectionné, mais aucun ne l'est effectivement. Ceci correspond à l'emploi de *jokin* « quelque chose » (à la forme partitive *jotakin*) dans (3) :

(3)

Liisa (...) toivotti hyvää huomenta.

Liisa souhaiter.PRET.3 bon.PAR matin.PAR

« Liisa dit bonjour.

Mutta toinen ei vastannut, ei huomannutkaan... kulki ohitse

mais autre NEG.3 répondre.PPA NEG.3 remarquer.PPA.PTCL passer.PRET.3 devant

Mais l'autre ne répondit pas, elle ne la remarqua même pas... elle lui passa devant

ja pyöritteli jotakin – olisko se ollut avain

et faire.tourner.FREQ.PRET.3 quelque.chose.PAR.KIN AUX.COND.3.Q 3SG être.PPA clé

en faisant tourner quelque chose – était-ce une clé

vai mikä? – etusormensa ympäri...

ou quoi index.GEN autour

ou bien autre chose ? – autour de son index... » (J. Aho, *Rautatie*, 1884)

⁷⁶ Chez Culioli (1990 : 181-183; 1999 : 46-48), l'opération de parcours est présentée comme l'une des opérations fondamentales faisant partie du schème d'individuation qui consiste à construire des occurrences situées d'une propriété notionnelle (cf. Chap. 2, 2.3.). Par exemple dans l'énoncé *any dog barks*, le déterminant *any* marque que l'on parcourt la classe des occurrences possibles de la notion /dog/ sans pouvoir s'arrêter sur aucune. D'un autre côté, la notion de parcours a été associée à l'opération qui consiste à déterminer la valeur d'une place d'argument dans une relation prédicative (Culioli 1990 : 110, 164). C'est dans ce deuxième sens que j'entends cette notion dans mon travail.

Le pronom *jotakin*, objet de *pyöritellä* « faire tourner », indique qu'il existe une entité participant au scénario décrit en tant que *pyöriteltävä* « ce que l'on fait tourner », mais il ne la nomme pas. Par là-même, il établit une classe virtuelle constituée par les désignations lexicales possibles de cette entité. Que la référence construite par *jokin* implique le parcours d'une telle classe est montré indirectement par la séquence parenthétique interrogative (« était-ce une clé ou bien autre chose ? ») qui met momentanément en avant une possibilité sans la valider.

Deuxièmement, il peut s'agir de parcourir une classe fermée, identifiable dans le contexte, de sorte que tous les éléments de la classe soient sélectionnés de manière distributive pour participer au scénario décrit. Ce cas de figure correspond à la référence construite par les pronoms *kukin* « chacun » et *kumpikin* « chacun des deux », qui peuvent s'employer seuls ou être dans une relation d'apposition (discontinue) avec une expression coréférente au sein du même énoncé, comme *kummastakin* « l'un comme l'autre » et *heistä* « ils » dans (4).

(4)

Matti ja Liisa istuivat vastakkain, tuijottivat toisiinsa ja
Matti et Liisa être.assis.PRET.3PL face.à.face fixer.du.regard.PRET.3PL RECIP.ILL et
« Matti et Liisa étaient assis face à face, ils se regardaient fixement,
pitelivät kiinni. Kummastakin tuntui heistä kuin
tenir.FREQ.PRET.3PL ADV l'un.comme.l'autre.ELA.KIN sembler.PRET.3 3PL.ELA comme.si
s'accrochant au banc. Ils avaient l'un comme l'autre l'impression
istuisivat he vauhkon hevosen rattailla,
être.assis.COND.3PL 3PL ombrageux.GEN cheval.GEN charrette.PL.ADE
d'être au bord d'une charrette tirée par un cheval ombrageux
joka suितsettomin suin alamäkiä laukkasi.
qui bride.PRIV.PL.INST bouche.PL.INST pente.PL.PAR galoper.PRET.3
qui galope sans bride sur une route en pente. » (J. Aho, *Rautatie*, 1884)

La particularité de *kukin* « chacun » et de *kumpikin* « chacun des deux », en plus de leur référence distributive, est de traiter les éléments qui composent l'ensemble comme des entités singularisées, les unes différentes des autres.⁷⁷ Grâce à l'opération de parcours qui doit se concevoir comme une mise en état dynamique de la classe concernée, chaque élément de la classe se trouve sélectionné à titre individuel comme participant du scénario donné. La référence de *kukin* et de *kumpikin* est donc singularisante, mais d'un autre côté, il s'agit d'indiquer que les entités de la classe sont égales entre elles vis-à-vis de l'événement exprimé. Dans cette acception, l'opération de parcours n'a ni début ni fin, les entités n'étant pas ordonnées.

⁷⁷ Sur la question de la différenciation des éléments de la classe et la notion de parcours, voir Méliis 2006.

La structure sémantique des pronoms *kukin* et *kumpikin* les distingue non seulement des pronoms universels totalisants qui sont formellement au pluriel et réfèrent collectivement à tous les éléments de la classe (en finnois *kaikki* « tous », *molemmat* « tous les deux »), mais aussi des pronoms universels au singulier qui réfèrent à l'ensemble de la classe par le biais d'un représentant virtuel, dépourvu d'identité propre (en finnois *jokainen* « chacun, tout le monde », voir Langacker 2005 : 190-193 pour l'idée de *representative instance quantifier*).

Dans le troisième cas de figure, l'opération de parcours relie deux classes différentes qui peuvent être ouvertes ou fermées. L'une des classes est construite par un pronom comportant le suffixe *-kin*, l'autre est désignée par un pronom à valeur indéfinie, dépourvu de ce suffixe (5).

(5)

"*Mistä* *kaukaa* *ollaan?*," *kysyi* *nyt* *Matti* *vieraalta*.
 où.ELA.PTCL loin.PAR être.NONSPE demander.PRET.3 maintenant Matti étranger.ABL
 « De quel coin venez-vous ? », demanda Matti ensuite à l'étranger.

"*Milloin* *mistäkin* –" *vieras* *ryyppäsi* *parhaallaan* –
 quand(INDEF) où(INDEF).ELA.KIN étranger boire.un.coup.PRET.3 en.ce.moment
 « Tantôt d'un coin, tantôt d'un autre... », dit celui-là en buvant un coup,

"*milloin* *mistäkin* –"
 quand(INDEF) où(INDEF).ELA.KIN
 « tantôt d'un coin, tantôt d'un autre... » (J. Aho, *Rautatie*, 1884)

Ci-dessus, le pronom en *-kin* au cas élatif, *mistäkin*, qui matérialise un complément de provenance sur lequel porte l'interrogation de la première ligne, déclenche le parcours d'une classe ouverte de provenances possibles, qui est corrélé avec le parcours de la classe de différents moments dans l'espace temporel, instanciée par *milloin* « tantôt... tantôt ». L'expression *milloin mistäkin* « tantôt d'un coin, tantôt d'un autre » est dotée d'une valeur d'indétermination qui provient du fait que la détermination de la provenance est présentée comme dépendant de l'ancrage temporel auquel correspond une classe ouverte de possibilités.

Les différents pronoms formés à l'aide du suffixe *-kin* ont donc comme point commun de construire la référence à une classe d'éléments et de déclencher un parcours de cette classe dans lequel chaque élément individuel est potentiellement ou effectivement sélectionné comme participant du scénario décrit par l'énoncé. L'interprétation de la classe comme ouverte ou fermée varie en fonction de la base pronominale (*jo-*, *ku-*, *mi-*) à laquelle *-kin* est suffixé, du type de construction (pronom simple ou forme corrélatif) et du contexte d'emploi.

La deuxième partie de l'étude de *-kin* dans le domaine nominal consiste à examiner les syntagmes nominaux (pronominaux et lexicaux) auquel l'enclitique est adjoind comme un

élément externe. L'objectif est de mettre en évidence une continuité dans le fonctionnement de *-kin* entre les expressions pronominales « indéfinies » et la construction NP-*kin*. Dans les deux cas, *-kin* construit une classe d'éléments qui est pertinente dans l'interprétation de la référence de son unité hôte. Lorsque cette dernière réfère à une entité spécifique (voir 1 : *Äitikin tulee* « Maman aussi viendra »), *-kin* indique que le référent n'est pas unique dans la fonction que l'énoncé lui attribue.⁷⁸

S'il y a focalisation, dans la construction NP-*kin*, sur une entité de la classe, cet effet est discursivement éphémère. Comme dans le cas des pronoms « indéfinis », *-kin* déclenche un parcours de la classe à laquelle l'entité focalisée appartient, ce dont il résulte une égalisation des entités par rapport au scénario décrit (par ex. 'maman tout aussi bien que d'autres/les autres personnes' ou 'si maman, d'autres/les autres personnes tout aussi bien'). Dans le discours, cette égalisation se fait typiquement en vue de neutraliser un point de vue subjectif selon lequel les entités potentiellement concernées sont inégalement aptes à participer à un scénario.

L'analyse des exemples en contexte montre que l'on peut retrouver dans les constructions NP-*kin* les différents cas de figure des classes à parcourir, identifiés lors de l'examen des proformes en *-kin* : l'élément focalisé peut appartenir à une classe ouverte ou fermée, et *-kin* peut aussi créer dans l'énoncé deux focus (pour plus de détail, voir Duvallon, à paraître b*).

Cette étude synchronique, fondée sur un corpus de données attestées écrites⁷⁹, conduit à poser la question du développement des différents emplois de *-kin*. Le suffixe finnois *-kin* a des équivalents dans les autres langues fenniques (Mäkelä 1993 : 17-18) ; en revanche, la littérature (que j'ai pu consulter) ne dit rien sur son origine. Une piste pour formuler des hypothèses diachroniques est fournie par la comparaison translinguistique des pronoms indéfinis.

Selon Haspelmath (1997 : 21-29), les pronoms indéfinis de type 'someone, anyone' ont généralement une morphologie complexe, c'est-à-dire qu'ils sont formés par la dérivation. Les pronoms finnois en *-kin* (comme ceux des autres langues fenniques) peuvent être rapprochés du modèle dans lequel une particule focalisante additive ('also') ou scalaire ('even') est adjointe à

⁷⁸ Selon König (1991 : 33), la façon dont une particule focalisante additive comme *also* contribue au sens de la phrase peut être formalisée en substituant un élément focalisé β par un quantifieur existentiel de type 'somebody/something other than β ' dans la partie de la phrase qui correspond à la portée sémantique de la particule. Une phrase telle que (i) valide (ii) et implique (iii) :

- (i) FRED also bought a new car.
- (ii) Fred bought a new car.
- (iii) Somebody other than Fred bought a new car.

⁷⁹ L'une des principales sources dans la constitution du corpus a été le roman intitulé *Rautatie* « Le chemin de fer » de J. Aho, publié en 1884, qui donne accès à une forme non standardisée du finnois et constitue par ailleurs un texte très riche en occurrences de diverses particules discursives.

un pronom interrogatif(-indéfini) (voir aussi König 1991 : 2, 64-66). L'une des hypothèses de Haspelmath (1997 : 157-164) est que de telles combinaisons résultent de la réduction de propositions conditionnelles-concessives qui expriment sémantiquement l'idée de libre choix ('You can go [somewhere], where even it may be' > 'You can go where-even').

En finnois, la particule *-kin* peut s'employer dans des relatives de libre choix. Elle est alors adjointe au verbe qui est lexicalement identique au verbe de la position rectrice (ci-dessous à l'impératif) :

(6)

Tee mitä teetkin, kunhan teet sen kunnolla!
 faire.IMP.2 REL.PAR faire.2.KIN pourvu.que faire.2 3SG.GEN correctement
 « Fais ce que tu fais, pourvu que tu le fasses bien ! » ([https://www.astro.fi/...](https://www.astro.fi/))

Ce type d'exemples laissent penser que les pronoms indéfinis formés à l'aide de *-kin* pourraient avoir comme source les relatives de libre choix (cf. la construction *mikä vaan*, Chap. 3, 4., Duvallon & Peltola 2017c*). Ceci impliquerait que *-kin* serait à l'origine une particule verbale, et que d'un autre côté, sa fonction en tant que particule focalisante adjointe à un syntagme nominal serait une évolution plus récente que la formation des pronoms « indéfinis » (pour une discussion plus argumentée, voir Duvallon, à paraître b*).

Les résultats de cette première phase du projet d'étude sur *-kin* ont fait l'objet d'une communication lors de la conférence finno-estonienne sur la grammaire à Tartu (Estonie) en avril 2019, et ils sont exposés dans un article en finnois (Duvallon, à paraître b*) qui paraîtra dans la revue *Journal of Estonian and Finno-Ugric Linguistics (Eesti ja soome-ugri keeleteaduse ajakiri)*. Une communication sur le même sujet (« La particule finnoise *-kin* : notion de parcours et aspects sémantiques et discursifs de la construction de référence ») était prévue à la Société de Linguistique de Paris le 13 juin 2020 (séance reportée). J'ai également prévu de rédiger un article en français, basé sur les données analysées dans cette partie du projet, qui contribuera à la discussion sur la notion de parcours et le rôle des rapports paradigmatiques dans la construction de la référence non spécifique. Cet article pourra être proposé pour publication dans le *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*.

2.2. Le domaine verbal

La deuxième phase de l'étude sur *-kin* aura pour objet le domaine verbal. La problématique est formulée à partir des descriptions existantes de la construction *V-kin* et des pistes ouvertes

par l'analyse des emplois de *-kin* dans le domaine nominal. Je me concentrerai sur les cas où l'enclitique est difficilement paraphrasable par « aussi » et où il a un fonctionnement autre que celui de la particule focalisante additive au sens König (1991, voir note 78).

Dans (7), *-kin*, adjectif au verbe (plus précisément au participe passé dans une forme de plus-que-parfait), ne sert pas à indiquer que l'arrivée du train s'ajouterait à une autre action du train.

(7)

Mutta silloin oli kuulunut kimakka vihellys
 mais alors AUX.PRET.3 s'entendre.PPA strident sifflement
 Mais à ce moment, un sifflement strident avait retenti

ja ihmiset olivat huudahtaneet: « tuolta se tulee! tuolta se tulee ! »
 et gens.PL AUX.PRET.3PL crier.PPA.PL de.là-bas 3SG arriver.3 de.là-bas 3SG arriver.3
 et les gens avaient crié : « Voilà qu'il arrive ! Voilà qu'il arrive ! »

Ja sieltä se oli tullutkin aukeata pitkin...
 et de.là-bas 3SG AUX.PRET.3 arriver.PPA.KIN voie.PAR le.long.de
 Et en effet, il était arrivé par là, en longeant la voie... (J. Aho, *Rautatie*, 1884)

La construction *V-kin* est habituellement décrite à l'aide de la notion d'attente, avec deux gloses opposées possibles : l'état de choses exprimé par l'énoncé est le cas, « comme attendu » (7) ou « contrairement à l'attente » (L. Carlson 1993 ; voir aussi NS s.v. *-kin* A. II. 2. ; Hakulinen & Karlsson 1979 : 329 ; Vilkuna 1984). Ainsi, *-kin* situe le contenu de l'énoncé par rapport à une attente créée dans le contexte, mais il ne spécifie pas en soi si l'énoncé satisfait à cette attente ou s'il s'en écarte. Cette dualité des valeurs semble liée au fait qu'une attente s'associe toujours à un point de vue subjectif qui contraste, du moins potentiellement, avec un autre point de vue – et une autre conception de la situation. Dans (7), le locuteur-narrateur, à la différence des « gens », ne croit pas à l'arrivée du train avant de le voir de ses yeux.

Lorsque l'enclitique est adjectif au verbe, sa fonction est donc étroitement liée à la (re)validation ou à la non-validation d'une idée déjà présente dans le contexte. Dans cette partie du projet, il est pertinent de prendre en considération les énoncés aussi bien affirmatifs que négatifs et, de ce fait, d'étendre l'analyse à la particule *-kAAn* (8) qui est considérée comme la variante négative de *-kin*.

(8)

”Ole huutamatta siinä! (...)”
 être.IMP.2 crier.NMLS.ABE là
 « Arrête de crier là ! [Sois sans crier là !] (...) »
”Enhän minä huudakkaan...”.
 NEG.I.HAN 1SG crier.KAAN
 « Mais je ne crie pas... » (J. Aho, *Rautatie*, 1884)

Les particules *-kin* et *-kAAn* ont une contrainte distributionnelle intéressante dans le domaine verbal. Elles ne peuvent pas s'adjoindre à une forme verbale placée en tête d'énoncé, en position contrastive (voir Chap. 1, 3.3.). En d'autres mots, la forme verbale porteuse de *-kin* ou de *-kAAn* se trouve toujours dans le champ final de l'énoncé. Ceci pose la question de savoir ce qui est focalisé dans la construction *V-kin/-kAAn*. D'après L. Carlson (1993), le « focus » de *-kin/-kAAn* comprend, en plus de la polarité positive ou négative du verbe, une partie des autres valeurs dont le verbe est porteur et au minimum sa modalité indicative. Pour étayer cette idée, il évoque les expressions *tosiasiassa*, *todella* « en réalité, en effet » comme paraphrases possibles de l'enclitique (voir aussi Vilkuna 1984 : 403).

Un aspect supplémentaire, souligné par Vilkuna (1984), est que la construction *V-kin* implique une validation première de l'idée à laquelle elle se rapporte. Pour illustrer ce point, on peut prendre l'exemple de l'interrogation totale (positive) à laquelle on répond en finnois, de façon minimale, en répétant le verbe de la question (9 ; voir Chap. 1, 3.2.). Il s'agit là d'un contexte dans lequel l'enclitique *-kin* s'emploie difficilement. Cette incompatibilité trouve une explication dans le fait qu'une interrogation totale positive met en avant une relation prédicative qui est en attente de validation sans présupposer une validation première.

(9)

– *Tuleeko äiti? – Tulee. / ??Tuleekin.*
 venir.3.Q maman venir.3 venir.3.KIN
 « – Est-ce que maman viendra ? – Oui. / ??Oui-kin. »

Il faut encore ajouter un point essentiel que l'on peut observer dans l'exemple (7). La construction *V-kin* se rapporte à une idée déjà validée (implicitement ou explicitement) dans le contexte discursif précédent, mais d'un autre côté, elle crée un hiatus entre la valeur de validation qu'elle introduit et la validation première. Cette « discontinuité » résulte du fait que la construction *V-kin* valide l'état de choses en question sur une base différente (indépendante) de celle de la validation première.

Ainsi, dans un énoncé assertif, la construction *V-kin* implique non seulement la validation première d'un état de choses, mais aussi sa mise en doute plus ou moins active ('cet état de choses est-il vraiment le cas ou pas?') par le locuteur qui le revalide par la suite. Dans (10), la mise en doute ('comme si c'était la chose la plus importante au monde') fait partie de l'enchaînement discursif.⁸⁰

⁸⁰ Les trois opérations – validation première, mise en doute, confirmation – ne s'enchaînent pas forcément de manière linéaire. Dans un contexte dialogal, il est possible, me semble-t-il, que le locuteur utilise la construction

(10)

"Olen suuna päässä kertomassa,
être.1 bouche.ESS tête.ESS raconter.INF.INE

« [Au moment de sortir un album] Je suis sur tous les fronts pour dire

miten mahtava uusi levy on,
combien magnifique nouvel album être.3

à quel point mon nouvel album est magnifique

ikään kuin se olisi maailman tärkein juttu.
comme si 3SG être.COND.3 monde.GEN important.SUP chose

comme si c'était la chose la plus importante au monde.

Mutta niinhän se minulle onkin.
mais ainsi.HAN 3SG 1SG.ALL être.3.KIN

Mais en fait, ça l'est pour moi.

Teen lauluja itselleni ja into on käyttövoimani."
faire.1 chanson.PL.PAR moi.même.ALL et enthousiasme être.3 moteur.POS1

Je fais des chansons pour moi-même et l'enthousiasme est mon moteur. » (presse)

On constate ainsi que la notion d'attente, même si elle permet de montrer la particularité du domaine verbal par rapport au domaine nominal, n'est pas suffisante pour rendre compte des différents aspects de la construction *V-kin/-kAAn*.

En plus des énoncés qui sont formellement des assertions à l'indicatif (comme dans 7, 8 et 10), *-kin* et *-kAAn* s'emploient dans des énoncés interrogatifs (11a et 11b) et exclamatifs (11c), des énoncés qui expriment des souhaits, des regrets, des reproches, ainsi que des énoncés concessifs (11d) ou encore des expressions de libre choix (6). Les exemples ci-dessous (qui ne représentent qu'une partie des emplois possibles) montrent qu'en dehors des énoncés assertifs, le choix de la particule, *-kin* ou *-kAAn*, n'est pas directement coordonné avec la polarité positive ou négative du verbe.

(11a)

Mikä hänen nimensä (nyt taas) olikaan?
quel 3SG.GEN nom.POS3 PTCL PTCL être.PRET.3.KAAN

« Quel était son nom déjà ? » (Hietaranta 1980 : 251)

(11b)

Eikö hän olekin suloinen?
NEG.3.Q 3SG être.KIN mignonne

« N'est-elle pas mignonne ? / Elle est mignonne, n'est-ce pas ? » (Vilkuna 1984 : 406)

(11c)

Kuinka suloinen hän onkaan!
combien mignonne 3SG être.3.KAAN

« (Mais) qu'est-ce qu'elle est mignonne ! » (Vilkuna 1984 : 406)

V-kin pour exprimer un avis qui converge avec celui de son interlocuteur s'il le détient indépendamment de la situation d'énonciation en cours.

(11d)

Ilma on keväinen, vaikka tuleekin kylmästi.
temps être.3 printanier bien.que venter.3.KIN froidement

« Le temps est printanier bien que le vent soit froid. » (NS s.v. *-kin*, A. II. 3. e)

Dans la continuité de l'étude du domaine nominal, l'objectif de l'étude du domaine verbal est de proposer une description de *-kin* et de *-kAAAn* qui détermine leur fonctionnement en termes d'opérations qu'ils mettent en jeu dans la construction de l'énoncé. L'hypothèse de travail concernant *-kin* est la suivante : cet enclitique, adjoind au verbe, rend pertinente, dans la détermination de la valeur discursive de l'énoncé, l'opération qui sous-tend le choix de la polarité du verbe, c'est-à-dire la mise en balance (ou le parcours) des deux valeurs possibles, positive et négative.

Les questions à examiner comprennent (entre autres) les suivantes :

- La négation étant une opération plus complexe que l'affirmation (voir par ex. Givón 2001a : 370-372), comment cela se voit-il dans le fonctionnement de *-kAAAn* par rapport à celui de *-kin* dans les énoncés assertifs ?
- Comment le parcours des valeurs positive ou négative du procès interagit-il avec la référence « ouverte » établie par un pronom « interrogatif-indéfini » dans les expressions de libre choix (6) ?
- Quelle est la fonction de *-kAAAn* dans les énoncés non assertifs à polarité positive (11a et 11c) ?
- Quel est l'apport de *-kin* (et de *-kAAAn*) dans les énoncés concessifs (11d) où il peut paraître à première vue comme un élément redondant (cf. Östman 1977 : 184) ?

L'analyse de *-kin* dans le domaine verbal permettra aussi de revenir sur les hypothèses concernant le développement diachronique de ses différents emplois (voir ci-dessus 1.2., Duvallon, à paraître b*).

La réalisation de cette partie du projet s'inscrit dans le cadre des opérations de recherche menées par l'Axe 1 du Sedyl (voir en particulier la partie du projet collectif intitulée *La prédication en tant qu'intégrée dans un espace énonciatif et centre privilégié des marques de modalité*). J'espère que ce projet sera aussi l'occasion de continuer la collaboration avec ma collègue Rea Peltola (Université de Caen Normandie, CRISCO) pour l'étude des questions concernant le fonctionnement des particules *-kin* et *-kAAAn* en interaction avec les modalités verbales.

2.3. Développements ultérieurs

Après l'analyse du fonctionnement des particules *-kin* et *-kAAn* dans le domaine verbal, j'envisage de poursuivre l'étude dans deux directions. D'un côté, je me pencherai sur les emplois de *-kAAn* dans le domaine nominal, qui se répartissent, comme les emplois de *-kin*, en combinaisons lexicalisées et en combinaisons occasionnelles. Les premières sont constituées par les pronoms à polarité négative, formés à partir des bases *ku-* (~ *ken-*) et *mi-*, comme *kukaan* « personne », *mikään* « rien », *kumpikaan* « aucun des deux », et les deuxièmes sont des instanciations de la construction NP-*kAAn* (12).

(12)

Matti (...) alkoi riisuutua saunaan.

Matti commencer.PRET.3 se.déshabiller.INF sauna.ILL

« Matti (...) commença à se déshabiller pour aller au sauna.

Ei puhunut mitään eikä Liisakaan puhunut.

NEG.3 parler.PPA rien.KAAN NEG.COOR Liisa.KAAN parler.PPA

Il ne disait pas un mot et Liisa ne parlait pas non plus. » (J. Aho, *Rautatie*, 1884)

De même que dans le domaine verbal, certains facteurs incitent à traiter *-kAAn* comme une unité à part entière dont les emplois peuvent être complémentaires avec ceux de *-kin*, mais ne le sont pas obligatoirement. On peut d'abord noter que les pronoms formés à l'aide de *-kin* et de *-kAAn* ne s'organisent pas de manière prévisible en couple d'expressions à polarité positive et négative (on a, par exemple, *kumpi-kin* « chacun des deux » vs. *kumpi-kaan* « aucun des deux » avec la même base et *jo-kin* « quelque chose » vs. *mi-kään* « rien » avec deux bases différentes). Un autre exemple de dissymétrie est celui des expressions à deux proformes (*milloin mikin* « tantôt un, tantôt un autre ») qui n'ont pas d'équivalent en contexte négatif. Il convient également de préciser que *-kAAn* est une spécificité du finnois et des dialectes finnois, qui n'existe pratiquement pas dans les autres langues fenniques (Mäkelä 1993 : 23 ; Haspelmath 1997 : 224).

L'objectif de cette partie de l'étude sera de réfléchir à la référence non spécifique en contexte à polarité négative et de déterminer à partir de là en quoi les emplois nominaux de *-kAAn* sont différents de ceux de *-kin*. Comme le montre (12), le pronom à polarité négative *mitään* « rien » (forme partitive de *mikään*) instancie une place d'argument dans la construction du prédicat verbal négatif pour indiquer que cette place est référentiellement vide (cf. Brown 1985 : 129 ; ISK 2004 : § 757). Compte tenu du fonctionnement de *-kAAn* adjoint à une base pronominale, on peut formuler l'hypothèse suivante sur la construction NP-*kAAn* : la particule *-kAAn* signifie

que l'élément focalisé (*Liisa* dans 12) est exclu du rôle ('parleur') qu'il instancie auprès du prédicat verbal négatif. Dans (12), cette exclusion s'appuie sur la prédication négative précédente qui a consisté à éliminer un premier candidat du même rôle.

Là où l'enclitique *-kin* marque une opération de parcours dans une classe, ouverte ou fermée, constituée par des éléments discrets, *-kAAAn* fonctionne comme la marque de la construction d'une classe vide – où le parcours n'est pas possible.

D'un autre côté, l'étude sera élargie vers les adverbes porteurs du suffixe *-kin* ou *-kAAAn*. On peut distinguer, sur la base de critères sémantiques, différentes expressions, telles que les adverbes concessifs (*kuitenkin* ~ *kuitenkaan* « cependant »), les adverbes modaux (*varmaankin* ~ *varmaankaan* « certainement ») et les expressions négatives (*ollenkaan* « pas du tout »). Une autre façon de classer ces adverbes consiste à déterminer la classe lexicale et les propriétés morphologiques de la base à laquelle le suffixe *-kin/-kAAAn* est adjoint. La question qui m'intéresse en particulier est de savoir comment expliquer le glissement de *-kin* et de *-kAAAn* vers les expressions adverbiales et plus généralement la tendance qu'ont ces enclitiques à développer de nouveaux emplois (cf. Vilkuna 1984 : 400 ; Korhonen 2013).

Les différentes phases du projet d'étude sur *-kin* et *-kAAAn* sont présentées ci-dessus comme successives. Pour avancer la réflexion sur le fonctionnement de ces particules tout en tenant compte de la diversité de leurs emplois, des allers et des retours entre les différents domaines sont prévus lors de la réalisation du projet.

Le corpus de base que j'ai constitué pour la mise en place du projet (voir note 79 et Duvallon, à paraître b*) sera étoffé au fur et à mesure de l'avancement du travail, en fonction des besoins de l'analyse qualitative. Pour ce faire, j'utiliserai principalement les bases de données disponibles en ligne, comme le corpus de textes Kaino⁸¹ et le corpus de textes finnois accessible par l'interface Korp de Kielipankki (The Language Bank of Finland)⁸².

3. CO-OCCURRENCE DES PARTICULES DISCURSIVES ET AGENCEMENT DES CONSTITUANTS

Un autre projet d'étude porte sur la co-occurrence de plusieurs particules discursives au sein d'un énoncé. Les particules sont généralement décrites une par une alors que les énoncés peuvent être marqués par différentes combinaisons de particules. Les exemples cités dans ce chapitre permettent d'observer que *-hAn* et *-kin/-kAAAn* peuvent apparaître ensemble (les ex. 8

⁸¹ http://kaino.kotus.fi/korpus/meta/korpus_coll_rdf.xml

⁸² <https://korp.csc.fi/>

et 10 ; voir aussi A. Hakulinen 2001 [1976] : 67, 73, 79-82). Une autre combinaison possible est celle de *-hAn* et de *nyt* (voir Chap. 1, les ex. 18a-b ; Chap. 3, 1.4.). Les énoncés marqués par plusieurs particules se caractérisent aussi par un agencement des constituants non neutre, avec l'élément porteur de *-hAn* en tête d'énoncé (position K) et un ordre complément(s)-verbe dans le champ final de l'énoncé.

Mon intention est d'étudier ce type d'organisations afin de déterminer la façon dont les différents marqueurs (particules et ordre des mots) interagissent entre eux pour donner à l'énoncé sa valeur textuelle et discursive (concession, confirmation, objection, etc.). Une piste à explorer pour expliquer les co-occurrences de *-hAn* et de *-kin* est que ces particules impliquent, chacune à sa façon, une validation première de la relation prédicative qui est exprimée par l'énoncé (voir 2.2. ci-dessus et Chap. 3, 2.).

4. PROJET D'APPLICATION PÉDAGOGIQUE

La description des particules du discours constitue un défi pour une linguistique qui se donne comme objet d'étude la structuration des textes suivis attestés, oraux aussi bien qu'écrits. Ces mêmes éléments représentent aussi un défi pour l'enseignement et l'apprentissage des langues étrangères. Un projet d'application pédagogique auquel je songe depuis plusieurs années consiste à élaborer un manuel sur les particules discursives du finnois, destiné aux apprenants du finnois langue étrangère.

Ce manuel pourra s'appuyer sur le classement des particules proposées par ISK (*La grande grammaire du finnois*, 2004 : § 792) qui distingue différents groupes d'unités en fonction de leur position dans le tour de parole (particules pouvant former seules un tour de parole, particules au début d'un tour de parole, particules à l'intérieur d'un tour de parole). Le but sera de réfléchir sur une application pédagogique des résultats des différents travaux sur les particules, menés ces dernières décennies.

Le manuel commencera par une présentation introductive des notions clés liées à l'organisation textuelle et interactionnelle du discours au-delà de l'unité phrastique. Une attention particulière devra être accordée à la polycatégorie des particules et aux critères distributionnels qui permettent à la fois d'expliquer comment se construisent leurs différentes valeurs et de distinguer ces valeurs les unes des autres.

La réalisation de ce projet pourra se faire en collaboration avec un collègue spécialisé dans l'enseignement pratique du finnois langue étrangère.

Chapitre 5

ACTIVITÉS DE RECHERCHE COLLECTIVES, FORMATION ET EXPERTISE

Je terminerai ce mémoire de synthèse de mon activité scientifique par un bref exposé des responsabilités que j'ai assumées en matière d'animation, de direction et d'expertise de travaux de recherche. Si mes propres travaux de recherche – de même que mon activité d'enseignement – se situent principalement dans le domaine de la langue et de la linguistique finnoises, le contexte scientifique dans lequel j'ai évolué depuis mes études de troisième cycle a été marqué par la présence d'autres langues comme objets d'étude, premièrement le français (préparation d'un DEA sous la direction de Claire Blanche-Benveniste auprès de l'équipe du GARS, doctorat à l'EPHE sous la co-direction de Claire Blanche-Benveniste), ensuite les langues finno-ougriennes (participation au projet franco-estonien PARROT en 2004, participation aux activités de l'Association pour les études finno-ougriennes et du Centre interuniversitaire d'études hongroises pendant la période post-doctorale et les débuts de carrière en tant que maître de conférences) et enfin des langues diverses (participation aux activités du cercle de linguistique de l'Inalco, puis affiliation en 2010 à l'équipe *Structure et dynamique des langues*). Je présenterai dans ce qui suit d'abord mes activités liées au cadre institutionnel et scientifique, pluridisciplinaire et multilinguistique, où j'exerce mes fonctions et ensuite celles qui sont plus directement liées à la formation et à mon domaine de spécialité.⁸³

1. ACTIVITÉS EN LIEN AVEC LE CADRE INSTITUTIONNEL ET SCIENTIFIQUE

Ma contribution aux activités collectives relatives à la recherche s'est accrue à partir de la fin 2013, moment où j'ai été élue au conseil scientifique de l'Inalco et désignée ensuite membre

⁸³ Il s'agit d'une sélection des activités que je considère comme les plus importantes, pour un tableau plus complet, voir mon CV.

de sa commission de la recherche. Au sein de cette dernière instance dans laquelle j'ai siégé pendant près de quatre ans (mars 2014 – décembre 2014, novembre 2015 – décembre 2018), j'ai gagné de l'expérience dans la rédaction des rapports d'expertise sur différents dossiers relevant de la compétence du conseil scientifique (propositions de projets blancs ou de « jeunes chercheurs », demandes de délégation CNRS, dossiers CRCT, demandes de crédits pour participation à un colloque, organisation de manifestations scientifiques et missions de recherche). J'ai également participé à l'examen des bilans mi-parcours des équipes d'accueil de l'Inalco ainsi qu'à la réflexion sur les « bonnes pratiques » dans l'évaluation des dossiers et la répartition des budgets recherche à l'Inalco.

Le travail effectué au sein de la commission de la recherche a été formateur dans la perspective de nouvelles missions d'intérêt collectif. En 2017, j'ai été invitée à faire partie d'un comité d'examen international en linguistique pour examiner les demandes de financement de projets de recherche soumises à l'Académie de Finlande en réponse à son appel à projets 2017. Le comité d'examen s'est réuni à Helsinki durant deux jours en janvier 2018 pour évaluer une cinquantaine de dossier en tout, répartis selon trois catégories, *Postdoctoral grants*, *Academy research fellowship* et *Academy research projects*.

En 2016, je suis devenue co-responsable de l'Axe de recherche 1 du Sedyl, *L'énoncé et ses composantes : formes, agencements, référenciation*. J'ai alors été impliquée dans la rédaction du bilan d'activités de l'Axe 1 à mi-parcours du quinquennal 2014-2018 et la restructuration du programme de recherche pour la période de 2016-2018. Ensuite, j'ai participé à la préparation de l'évaluation HCERES 2018 de l'unité Sedyl, qui a commencé en 2017 avec l'élaboration des bilans d'activités des différents axes de recherche ainsi que la conception des programmes de recherche pour le quinquennal 2019-2023.

Le travail collectif au sein de l'Axe 1 durant le quinquennal 2014-2018 a été centré sur l'étude de la construction de la référence de type nominal dans des langues typologiquement variées (finnois, grec moderne, hindi, khmer, letton, lituanien, movima, nahuatl, roumain, russe, vietnamien). Compte tenu de l'hétérogénéité des données à analyser (langues omniprédicatives, langues avec une distinction verbo-nominale plus ou moins nette ; langues avec ou sans articles, langues à article unique), nous avons choisi de fonder le projet sur la notion d'individuation, entendue sous une conception dynamique comme un enchaînement d'opérations par lesquelles se construisent les expressions référentielles et les référents qu'elles désignent (voir aussi Chap. 3, 2.3.). La réalisation concrète du projet a consisté en l'organisation de deux journées d'étude sur le thème de « Modes et degrés d'individuation dans la construction des expressions référentielles », en novembre 2015 et en mai 2016. J'ai été co-responsable de la deuxième

journée ainsi que du travail qui s'est poursuivi dans le cadre de séances de travail internes lors desquelles les manuscrits d'articles élaborés à partir de communications orales ont été examinés et discutés collectivement. Un ouvrage intitulé *Individuation et référence nominale à travers les langues*, sous la direction de Christine Bonnot, Hélène de Penanros et moi-même, est paru en 2019. Le chapitre d'introduction (Bonnot, Duvallon & de Penanros 2019b*) qui présente les fruits de la réflexion menée tout au long du projet met l'accent sur l'idée que la capacité à référer se construit à partir de la capacité prédicative des unités lexicales. Les articles du recueil montrent la diversité des moyens que les langues peuvent mettre en œuvre dans cette construction, allant de l'enchâssement syntaxique marqué par un déterminant à un actualisateur polycatégoriel, en passant par, entre autres, des affixes dénominaux, flexionnels et dérivationnels, des accords verbaux et des déterminants adjectivaux à forme complexe.

Le projet 2019-2023 de l'Axe 1, *Référence et prédication*, s'inscrit dans le prolongement des travaux effectués lors du précédent quinquennal, avec une ouverture plus marquée vers le domaine verbal et la prise en considération des phénomènes transcendant les frontières de la distinction verbo-nominale. En tant que co-responsable de l'Axe 1, j'ai participé à la réflexion sur des opérations transversales de l'unité pendant le quinquennal en cours, notamment sur la thématique de l'ordre des mots. Depuis mon élection en janvier 2020 au conseil de laboratoire, je suis impliquée dans les prises de décision concernant l'équipe Sedyl dans son ensemble.

En plus des responsabilités au sein de l'équipe Sedyl, j'ai été élue en 2017 au conseil d'administration de l'Association pour les études nordiques (APEN)⁸⁴ pour y représenter l'Inalco et les études finnoises. Lors du dernier congrès de l'APEN qui s'est tenu à Strasbourg en juin 2019, je me suis engagée dans l'organisation de sa quatrième édition en 2021 à l'Inalco. La réalisation de cette manifestation pluridisciplinaire en collaboration entre l'Inalco (études estoniennes, finnoises, lettones et lituaniennes), l'Université Paris-Sorbonne (études nordiques), la Bibliothèque Nordique et la Bulac sera l'un de mes principaux projets dans l'année universitaire 2020-2021.

2. ACTIVITÉS EN LIEN AVEC LA FORMATION ET LA LINGUISTIQUE FINNOISE

Les débuts de ma carrière en tant que maître de conférences ont été marqués par un investissement dans le renouvellement et le développement du cursus des études finnoises à l'Inalco. La date de 2007 où j'ai pris la responsabilité pédagogique des études de finnois a

⁸⁴ Il s'agit d'une société savante fondée en 2013 dans but d'augmenter la visibilité des études nordiques en France.

coïncidé avec une période de création des diplômes nationaux de licence et de master pour des langues (dont la plupart des langues enseignées au département Europe) qui avaient permis jusque-là uniquement la préparation des diplômes d'établissement délivrés par l'Inalco (diplôme unilingue de langue et civilisation orientales, diplôme supérieur, diplôme de recherche et d'études approfondies). Dans la conception d'un nouveau programme d'études pour le finnois, j'ai voulu accorder une attention particulière à la coordination entre les différents éléments constitutifs qui séparent, selon une tradition toujours en vigueur à l'Inalco, l'enseignement théorique des structures linguistiques et les cours de pratique de la langue. La refonte des contenus pédagogiques a été accompagnée par la création d'un poste de lecteur invité de langue et culture finnoises dans la cadre d'une convention signée en 2009 entre l'Inalco et le Centre de mobilité internationale de Finlande (CIMO).⁸⁵

Depuis la création du diplôme de master avec le parcours finnois en 2006, j'assure un séminaire de linguistique finnoise qui est destiné aux étudiants de finnois en M1 et M2 en tant qu'enseignement obligatoire ou facultatif (en fonction de l'orientation de l'étudiant)⁸⁶ et qui a aussi accueilli en 2014-2015 des étudiants en master Sciences du langage / finnois de l'Université Sorbonne Nouvelle. Entre 2009 et 2017, j'ai dirigé ou co-dirigé sept mini-mémoires de M1 et quatre mémoires de M2 soutenus à l'Inalco sur des sujets relevant du domaine des études finnoises. À cela s'ajoute la co-direction en 2011-2012 d'un mémoire de master 2 soutenu à l'Université Paris Diderot – Paris 7.

Mes missions pédagogiques au niveau master ont connu une évolution à la rentrée 2019. D'une part, j'ai pris en charge, en collaboration avec Anaïd Donabédian (Inalco, études arméniennes), le séminaire de M2 intitulé *Ordre des mots : typologie et discours*, qui fait partie de l'offre de formation en master Sciences du langage co-accrédité entre l'Inalco et l'Université Sorbonne Nouvelle. D'autre part, j'ai participé à la création, avec les collègues de lituanien et de russe, d'un nouveau séminaire à portée aréale, intitulé *Questions de grammaire dans l'aire fenno-balto-slave*, qui est proposé au niveau M1. Enfin, j'ai effectué une mobilité Erasmus enseignement en février 2020 à l'Université de Helsinki lors de laquelle je suis intervenue dans des séminaires en lien avec mes spécialités de recherche, notamment un séminaire consacré à l'étude des particules enclitiques du finnois. Ces trois ouvertures sur des collaborations pédagogiques pourront devenir dans l'avenir des occasions de conception de nouveaux projets de recherche collectifs.

⁸⁵ Depuis une restructuration des services en 2017, le partenaire finlandais de l'Inalco est l'Agence nationale finlandaise pour l'éducation (EDUFI).

⁸⁶ Le séminaire fait partie également du cursus de DLC4 (Diplôme de langue et de civilisation, niveau 4).

La revue *Études finno-ougriennes* et son comité de rédaction dont je suis membre depuis 2003 m'ont permis d'avoir mes premières expériences dans le domaine de l'édition et de l'évaluation des articles scientifiques. En plus des activités propres au comité de rédaction, j'ai contribué à la mise en page des articles et j'ai rédigé des comptes rendus sur des thèses de doctorat publiés en Finlande (Duvallon 2003b, 2004b, 2004c). De 2012 à 2017, j'ai été invitée à faire partie du comité de rédaction de la revue de linguistique finnoise *Virittäjä* pour laquelle j'ai expertisé plusieurs articles pendant cette période. J'ai aussi évalué des articles pour des revues à audience internationale (*Journal of Language contact*, *Journal of Pragmatics*, *Journal of Estonian and Finno-Ugric Linguistics*), des chapitres d'ouvrages (faisant suite à des colloques internationaux), ainsi que des manuscrits d'ouvrages (pour la Société de littérature finnoise et les Presses universitaires de Caen).

Entre 2016 et 2019, j'ai été pré-rapporteuse pour trois thèses de doctorat à l'Université de Helsinki et j'ai participé comme « opposant » au jury de soutenance de deux d'entre elles. J'ai aussi été membre du jury d'une thèse de doctorat soutenue à l'Université de Picardie Jules Verne en 2016. Les trois thèses soutenues à l'Université de Helsinki ont chacune fait l'objet d'un compte rendu publié dans la revue *Virittäjä* (Duvallon 2016b, 2018, 2020). Ma dernière désignation comme pré-rapporteuse d'une thèse de doctorat par l'Université de Helsinki date de juin 2020, la date limite du rapport étant à la mi-septembre 2020.

Les travaux d'évaluation sont devenus une partie régulière de mes activités. Ils sont pour moi un enrichissement important qui me permet de m'informer de courants de recherche et de problématiques que je ne rencontre pas forcément dans mon environnement scientifique immédiat et qui me pousse aussi à réfléchir sur les fondements des choix théoriques et méthodologiques que je fais dans mes propres travaux de recherche. Dans l'avenir, je souhaiterais pouvoir m'investir encore davantage dans ces activités qui créent des dialogues entre les approches différentes, mais partagent la même envie de mieux comprendre et décrire le fonctionnement des langues.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Mon parcours de chercheuse que j'ai présenté dans ce mémoire est parti de l'analyse syntaxique des données orales, avec un intérêt particulier pour les phénomènes de production, pour s'orienter ensuite vers l'étude des formes spécifiques entrant dans la composition morphosyntaxique des unités phrastiques en finnois et se réorienter finalement vers des phénomènes énonciatifs et discursifs touchant non seulement la structure interne de l'énoncé, mais aussi, et de façon cruciale, son rapport avec le contexte au sens large, y compris les énoncés possibles qui auraient pu être produits à sa place.

Mes travaux ne s'inscrivent pas au sein d'un seul cadre théorique et méthodologique ; ils puisent des inspirations dans des sources différentes que j'ai découvertes au fil de mon cheminement. L'objectif a été d'élaborer une approche descriptive qui met au premier plan les formes à analyser et les aborde en tenant compte de la diversité des emplois qu'elles connaissent. Il s'est souvent agi de centrer l'attention d'abord sur des cas qui restent en marge des descriptions habituelles et de chercher à identifier des phénomènes en jeu pour montrer ensuite comment les faits plus étudiés et mieux connus peuvent y être rapportés. Cette démarche m'a amenée à travailler sur des données variées, datant de périodes différentes, et plus particulièrement des données écrites de la fin du XIX^e siècle qui donnent accès à une langue en cours de standardisation.

Mes objets de recherche relèvent des problématiques à la fois classiques et contemporaines de la linguistique finnoise, comme le cas partitif, les formes infinitives, la référence pronominale, les particules du discours et les unités de structuration de l'oral. En même temps, j'ai réalisé la plupart de mes publications dans le contexte de projets collectifs portant sur une pluralité de langues. Dans le milieu exolingue où j'ai travaillé, il a fallu apprendre à regarder la langue qui est la mienne du point de vue de celui ne la connaît pas. Il a aussi fallu s'interroger sur les outils d'analyse qui peuvent être partagés au sein d'une communauté de chercheurs, mais dont l'utilisation ne va pas de soi en dehors de ce contexte précis.

Dans le domaine des sciences du langage en France, la linguistique finnoise constitue un sous-domaine marginal aussi bien en matière de recherche que de formation. Cependant, les études finnoises et plus généralement finno-ougriennes ont une solide tradition française, remontant à la création en 1931 d'une chaire finno-ougrienne à l'École des langues orientales, avec comme premier titulaire Aurélien Sauvageot à qui la mission d'introduire les études des langues finno-ougriennes en France avait été donnée par Antoine Meillet (Perrot 2009).

Le défi à relever pour moi a été double, et continue de l'être : prolonger cette tradition avec des études sur le finnois, publiées dans la langue française et participant à des discussions translinguistiques sur des thématiques variées, et maintenir, d'un autre côté, un lien entre mon travail et les recherches sur le finnois dans le monde non francophone.

Liste des abréviations

ABE	abessif	NOM	nominatif (abréviation utilisée uniquement dans le chap. 3, 2.3.)
ABL	ablatif		
ACC	accusatif		
ADV	adverbe	NONSPE	forme verbale (nommée passif) impliquant un agent non spécifié
ADE	adessif		
ALL	allatif		
ANTICAUS	suffixe anticausatif	PAR	partitif
AUX	auxiliaire	PAS	suffixe passif
CAUS	suffixe causatif	PL	pluriel
COL	collectif	PPA	participe passé
COM	comitatif	PPR	participe présent
COMP	comparatif	PRET	prétérit
COND	conditionnel	PRIV	suffixe privatif
CONJ	conjonction	PROH	verbe prohibitif
COOR	coordonnant	POS	suffixe possessif
DEM	démonstratif	POT	potentiel
ELA	élatif	PTCL	particule discursive
ESS	essif	RECIP	pronom réciproque
FCT	suffixe factitif	REF	suffixe réfléchi
FREQ	suffixe fréquentatif	REL	pronom relatif
GEN	génitif	SG	singulier (abréviation utilisée uniquement pour les pronoms personnels)
ILL	illatif		
IMP	impératif		
INDEF	indéfini	SUP	superlatif
INE	inessif	TRA	translatif
INF	infinitif	Q	suffixe interrogatif
INST	instructif	1	première personne
INTENS	intensifieur	2	deuxième personne
JUS	jussif	3	troisième personne.
LOG	pronom logophorique		
NEG	verbe négatif		
NMLS	suffixe de nominalisation		

Bibliographie

- AIJMER Karin, 2015, « Analysing discourse markers in spoken corpora: *actually* as a case study », in P. Baker, T. McEnery (eds.), *Corpora and Discourse Studies. Integrating Discourse and Corpora*, London, Palgrave Macmillan, p. 88-109.
- AIKIO Ante, YLIKOSKI Jussi, 2016, « The origin of the Finnic *l*-cases », *Fenno-Ugrica Suecana Nova Series* 15, p. 59-158.
- ALHONIEMI Alho, 1979, « Suomen kielen *l*- ja *s*-sijojen oppositiosta », in K. Häkkinen, J. Kallio, L. Kytömäki (eds.), *Sanomia. Juhlakirja Eeva Kangasmaa-Minnin 60-vuotispäiväksi 14.4.1979*, Turku, Turun yliopiston suomalaisen ja yleisen kielitieteen laitoksen julkaisuja 9, p. 89-105.
- APOTHELOZ Denis, REICHLER-BEGUELIN Marie-José, 1995, « Construction de la référence et stratégies de désignation », *TRANEL* 23, p. 227-271.
- ARIEL Mira, 1988, « Referring and accessibility », *Journal of Linguistics* 24, p. 65-87.
- AUER Peter, MASCHLER Yael (eds.) 2016, *NU/NÁ: A family of discourse markers across the languages of Europe and beyond*, Berlin, Walter de Gruyter.
- BACH Emmon, 1981, « On Time, Tense, and Aspect: An Essay in English Metaphysics », in P. Cole (ed.), *Radical Pragmatics*, New York, Academic Press, p. 62–81.
- BERRENDONNER Alain, 2015, « Constructions disloquées », in *Encyclopédie Grammaticale du Français*, en ligne : <http://encyclogram.fr>
- BERRENDONNER Alain, 2017, « La notion de phrase », in *Encyclopédie grammaticale du français*, en ligne : encyclogram.fr
- BIRJULIN Leonid A., XRAKOVSKIJ Viktor S., 2001, « Imperative sentences: theoretical problems », in V. S. Xrakovskij (ed.), *Typology of Imperative Constructions*, Muenchen, Lincom Europa, p. 3-50.
- BLAKEMORE Diana, 1992, *Understanding Utterances*. Oxford, Blackwell.
- BLANCHE-BENVENISTE Claire, 1994, « Quelques caractéristiques grammaticales des “sujets” employés dans le français parlé des conversations », in M. Yaguello (éd.), *Subjecthood and subjectivity. The status of the subject in linguistic theory*, Paris, Ophrys, p. 77-107.
- BLANCHE-BENVENISTE Claire, 1997a, *Approches de la langue parlée en français*, Paris, Ophrys.
- BLANCHE-BENVENISTE Claire, 1997b, « L’approche pronominale et la référenciation », in F. Cordier, J.-E. Tyvaert (éds), *La place de l’image dans la cognition. Le pronom et son rôle dans la référenciation*, Reims, Presses Universitaires de Reims, p. 97-114.
- BLANCHE-BENVENISTE Claire, 2000, « Corpus de français parlé », in M. Bilger (éd.), *Corpus : méthodologie et applications linguistiques*, Paris, Honoré Champion, p. 15-24.
- BLANCHE-BENVENISTE Claire, BILGER Mireille, ROUGET Christine, VAN DEN EYNDE Karel, 1990, *Le français parlé. Etudes grammaticales*, Paris, Éditions du CNRS.
- BLANCHE-BENVENISTE Claire, DEULOFEU José, STEFANINI Jean, VAN DEN EYNDE Karel, 1987, *Pronom et Syntaxe. L’approche pronominale et son application au français*, Paris, SELAF.

- BLANCHE-BENVENISTE Claire, JEANJEAN Colette, 1987, *Le français parlé. Transcription et édition*, Paris, Didier Érudition.
- BLASCO-DULBECCO Mylène, 1999, *Les dislocations en français contemporain*, Paris, Champion.
- BONNOT Christine, 2002, « La portée des mots du discours : essai de définition (sur l'exemple du russe moderne) », *Cahiers de linguistique de l'INALCO* 4, p. 9-30.
- BONNOT Christine, DUVALON Outi, DE PENANROS Hélène, 2019a, « Introduction », in Ch. Bonnot, O. Duvallon, H. de Penanros (éds), *Individuation et référence nominale à travers les langues*, Limoges, Lambert Lucas, p. 9-21.
- BROWN D. Richard, 1985, « Term operators », in M. Bolkestein, C. de Groot, J. L. Mackenzie (eds.), *Predicates and terms in Functional Grammar*, Dordrecht, Foris, p. 127-145.
- BÜHLER Karl 1990 [1934], *Theory of Language: The Representational Function of Language*, Amsterdam, John Benjamins.
- CARLSON Greg N., 1977, « A unified analysis of the English bare plural », *Linguistics and Philosophy*, 1, p. 413-457.
- CARLSON Lauri, 1993, « Dialogue games with Finnish clitics », in S. Shore, M. Vilkkuna (eds.), *SKY 1993. Yearbook of the Linguistic Association of Finland*, p. 73-96.
- CHAFE Wallace L., 1987, « Cognitive constraints on information flow », in R. S. Tomlin (ed.), *Coherence and Grounding in Discourse*, Amsterdam, John Benjamins, p. 21-51.
- CHAFE Wallace L., 1994, *Discourse, Consciousness and Time: The Flow and Displacement of Consciousness Experience in Speaking and Writing*, Chicago, University of Chicago Press.
- CORBLIN Francis, 1987, « Ceci et cela comme formes à contenu indistinct », *Langue française* 75, p. 75-93.
- COUPER-KUHLEN Elizabeth, SELTING Margret, 2018, *Interactional Linguistics: Studying language in social interaction*, Cambridge, Cambridge University Press.
- COUPER-KUHLEN Elisabeth, THOMPSON Sandra A., 2000, « Concessive patterns in conversation », in E. Couper-Kuhlen, B. Kortmann (eds.), *Cause, Condition, Concession, Contrast: Cognitive and Discourse Perspectives*, Berlin, Mouton de Gruyter, p. 381-410.
- COMRIE Bernard, 1981, *Language universals and linguistic typology: Syntax and morphology*, Chicago, University of Chicago Press.
- CREISSELS Denis, 1995, *Éléments de syntaxe générale*, Paris, Presses Universitaires de France.
- CREISSELS Denis, 2006, *Syntaxe générale. Une introduction typologique 1. Catégories et constructions*, Paris, Lavoisier.
- CULIOLI Antoine 1990, *Pour une linguistique de l'énonciation, Opérations et représentations*, Tome 1, Paris, Ophrys.
- CULIOLI Antoine 1999, *Pour une linguistique de l'énonciation, Domaine notionnel*, Tome 3, Paris, Ophrys.
- CULIOLI Antoine 2018 [2002], « Nous partîmes, qui à droite, qui à gauche », in A. Culioli, *Pour une linguistique de l'énonciation, Tours et détours*, Limoges, Lambert-Lucas, p. 179-207.
- CULIOLI Antoine, PAILLARD Denis, 1987, « À propos de l'alternance imperfectif/perfectif dans les énoncés impératifs », *Revue des Études Slaves*, p. 527-534.
- CUMMING Susanna, ONO Tsuyoshi, LAURY Ritva, 2011, « Discourse, Grammar and Interaction », in T. A. van Dijk (ed.), *Discourse Studies: A Multidisciplinary Introduction*, London, Sage, p. 8-35.
- DELFITTO Denis, 2005, « Bare plurals », in M. Everaert, H. van Riemsdijk (eds.), *The Blackwell Companion to Syntax*, vol. 1, Malden, Blackwell, p. 214-259.
- DEULOFEU José, 1991, « La notion de dépendance syntaxique dans l'approche pronominale », *L'information grammaticale* 50, p. 19-23.

- DE VOGÜE Sarah, 1987, « La conjonction *si* et la question de l'homonymie », *BULAG* 13, Université de Besançon, p. 105-189.
- DE VOGÜE Sarah, 1992, « Culioli après Benveniste : énonciation, langage, intégration », *Linx* 26, p. 77-108.
- DE VOGÜE Sarah, 2004, « Syntaxe, référence et identité du verbe *filer* », *Linx* 50, p. 135-167.
- DE VOGÜE Sarah, 2006, « Qu'est-ce qu'un verbe ? in D. Lebaud, C. Paulin, K. Poog (éds) *Constructions verbales et production de sens*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, p. 43-62.
- DONABEDIAN Anaïd, 2010, « Nom nu et tropisme typologique : le cas de l'arménien », in F. Floricic (éd.), *Essais de typologie et de linguistique générale, mélanges offerts à Denis Creissels*, Lyon, ENS Editions, p. 403-416
- DU BOIS John, 1985, « Competing motivations », in J. Haiman (ed.), *Iconicity in Syntax*, Amsterdam, John Benjamins, p. 343-365.
- DU BOIS John, 1987, « The Discourse Basis of Ergativity », *Language* 63, p. 805-855.
- DU BOIS John, 2003, « Discourse and Grammar », in M. Tomasello (ed.), *The New Psychology of Language. Cognitive and Functional Approaches to Language Structure*, London, Erlbaum Publishers, p. 47-87.
- DUFAYE Lionel, 2006, « WH- : Fin de parcours », *Corela* HS-4, <http://journals.openedition.org/corela/1300> (17.4.2020)
- DUVALLON Outi, 2003a, « L'ordre sujet-complément-verbe dans les textes oraux en finnois », *Études finno-ougriennes* 35, p. 131-160.
- DUVALLON Outi, 2003b, Compte rendu de l'ouvrage de Tapio Hokkanen, 2001, *Slips of the tongue. Errors, repairs, and a model*, Helsinki, SKS, *Études finno-ougriennes* 35, p. 256-261.
- DUVALLON Outi, 2004a, « Observations sur les déterminants dans les productions orales », in *Actes du 6^e colloque franco-finlandais de linguistique contrastive*, Publications du Département des Langues Romanes de l'Université de Helsinki, Helsinki, p. 75-87.
- DUVALLON Outi, 2004b, Compte rendu de l'ouvrage de Sara Routarinne, 2003, *Tytöt äänessä. Parenteesit ja nouseva sävelkulku kertojan vuorovaikutuskeinoina* [Les filles racontent : les parenthèses et le contour intonatif montant comme stratégies interactionnelles de la narratrice], Helsinki, SKS, *Études finno-ougriennes* 36, p. 236-238.
- DUVALLON Outi, 2004c, Compte rendu de l'ouvrage de Jaakko Leino, 2003, *Antaa sen muuttua. Suomen kielen permissiivirakenne ja sen kehitys* [Laissons-la changer : la construction permissive finnoise et son histoire], Helsinki, SKS, *Études finno-ougriennes* 36, p. 238-241.
- DUVALLON Outi, 2005, « The pronoun *se* in the context of syntactic and discursive ruptures of spoken texts », in R. Laury (éd.), *Minimal reference: The use of pronouns in Finnish and Estonian discourse*, Helsinki, Société de littérature finnoise, p. 163-189.
- DUVALLON Outi, 2006a, « Milloin pronominisubjekti jää pois puhutussa suomessa? [Quand le pronom sujet est-il omis dans le finnois parlé ?] », in A. Pajunen, H. Tommola (eds.), *XXXII kielitieteen päivät Tampereella 19.-20.5.2005*, Tampere Studies in Language, Translation and Culture, Series B 2, Tampere University Press, Tampere, p. 203-217, <https://trepo.tuni.fi/handle/10024/65720>.
- DUVALLON Outi, 2006b, *Le pronom anaphorique et l'architecture de l'oral en finnois et en français*, Bibliothèque finno-ougrienne 15, Paris, ADÉFO/L'Harmattan.
- DUVALLON Outi, 2007a, « L'anaphore au sein des "configurations syntactico-discursives" », *Cahiers de praxématique* 48, p. 163-192.
- DUVALLON Outi, 2007b, « La notion de "moule" dans la description des constructions verbales finnoises », *Études finno-ougriennes* 39, p. 105-122.

- DUVALLON Outi, 2009, « Exprimer son identité par des moyens grammaticaux : la mise en scène du “moi” », in E. Havu (éd.), *Langues et identités finlandaises*, Cahiers de la Nouvelle Europe 9, Paris, L’Harmattan, p. 67-87.
- DUVALLON Outi, 2010a, « Les oppositions aspectuelles exprimées par le complément d’objet en finnois », *Cahiers d’Études Hongroises* 15, p. 27-41.
- DUVALLON Outi, 2010b, « Comment concevoir le rapport entre noms et proformes ? L’exemple des compléments de lieu en finnois », *Cahiers d’Études Hongroises* 15, p. 163-192.
- DUVALLON Outi, 2014, « Le marqueur discursif finnois *-hAn* : double repérage énonciatif », *Faits de langues* 43, p. 87-114.
- DUVALLON Outi 2016a, « Individuation référentielle de la construction infinitive V-TESSA en finnois : entre détermination nominale et complémentation verbale » in A. Gautier, E. Havu, D. Van Raemdonck (éds), *DéterminationS*, Bruxelles, Peter Lang, p. 163-180.
- DUVALLON Outi, 2016b, « Opiskelijat oppitunnin aktiivisina toimijoina » (Compte rendu de l’ouvrage de Saija Merke, 2016, *Opiskelijoiden aloittamat kysymyssekvenssit suomi vieraana kielenä -oppitunnin voimavarana* [Student-initiated question sequences as learning potential in Finnish-as-foreign-language classes], Helsinki, University of Helsinki), *Virittäjä* 120, p. 609-612.
- DUVALLON Outi, 2018, « Kielenvälityksestä arkikeskusteluissa » (Compte rendu de l’ouvrage de Katariina Harjunpää, 2017, *Translatory practices in everyday conversation. Bilingual mediating in Finnish–Brazilian Portuguese interaction*, Helsinki, University of Helsinki), *Virittäjä* 122, p. 131-135.
- DUVALLON Outi 2019, « Pluralité indéfinie et individuation de la référence : les quantifieurs finnois *moni* et *monta* “plusieurs” », in Ch. Bonnot, O. Duvallon, H. de Penanros (éds), *Individuation et référence nominale à travers les langues*, Limoges, Lambert Lucas, p. 79-104.
- DUVALLON Outi, 2020, « Onko *no*-partikkelilla merkitys? » (Compte rendu de l’ouvrage de Heidi Vepsäläinen, 2019, *Suomen no-partikkeli ja vastaaminen kysymyksiin keskustelussa* [La particule finnoise *no* et les réponses aux questions dans la conversation quotidienne], Helsinki, University of Helsinki), *Virittäjä* 124, p. 123-130.
- DUVALLON Outi (à paraître a), « Sur la temporalité de la périphrase finnoise *olla V-mAssA* (copule + infinitif à l’inessif) », in H. de Penanros, J. Thach (éds), *Du temps et de l’aspect dans les langues, Approches linguistiques de la temporalité*, Berne, Peter Lang, p. 87-110.
- DUVALLON Outi (à paraître b), « *-kin*-liitteen semantiikasta ja diskursiivisista tehtävistä [On the semantics and discourse functions of the Finnish suffix *-kin*] », *Journal of Estonian and Finno-Ugric Linguistics*.
- DUVALLON Outi, CHALVIN, Antoine, 2004, « La réalisation zéro du pronom sujet de première et de deuxième personne du singulier en finnois et en estonien parlés », *Linguistica Uralica* XL (4), p. 270-286.
- DUVALLON Outi, PELTOLA Rea, 2013, « Konsessiiviset *vaikka*-lausumat – virtuaalisesta faktuaaliseen [Concessive *vaikka* clauses – from the virtual to the factual] », *Virittäjä* 117, p. 317-345.
- DUVALLON Outi, PELTOLA Rea, 2014a, « Les énoncés concessifs en finnois : hypothèse sur le passage du virtuel au réel », *Travaux linguistiques du CerLiCO* 25, p. 207-226.
- DUVALLON Outi, PELTOLA Rea, 2014b, « Prises de distance en finnois : le mode jussif et le marqueur discursif *-hAn* », *Linx* 66-67/2012, p. 101-116.
- DUVALLON Outi, PELTOLA Rea, 2017a, « Restriction et renforcement : le MD *vaa(n)* (finnois) comparé à *bara* (suédois) et *seulement* (français) », *Langages* 207, p. 79-92.
- DUVALLON Outi, PELTOLA Rea, 2017b, « Deontic readings of the imperative through the prism of force dynamic relations: Permissive and preventive utterances with the discourse marker *vaa(n)* in Finnish », *Journal of Pragmatics* 120, p. 17-34.

- DUVALLON Outi, PELTOLA Rea, 2017c, « Voimadynaaminen VAAN. Odotusten, intentioiden ja kerrottavuuden partikkeli [Finnish VAAN – the force dynamic particle of expectations, intentions and tellability] », *Virittäjä* 121, p. 500-533.
- DUVALLON Outi, de PENANROS Hélène, 2015, « Schematic form as a theoretical tool for the analysis of prepositions, verbal prefixes and cases in Finnish and in Lithuanian », in S. Junttila (ed.), *Contacts between the Baltic and Finnic languages*, Uralica Helsingiensia 7, Helsinki, p. 272-299.
- DUVALLON Outi, ROUTARINNE Sara, 2001, « Parenteesi keskustelun kieliopin voimavarana [La parenthèse comme une ressource de la grammaire conversationnelle] », in M. Halonen, S. Routarinne (éds), *Keskustelunanalyysin näkymiä*, Kieli 13, Publications du Département de finnois de l'Université de Helsinki, Helsinki, p. 122-154.
- DUVALLON Outi, ROUTARINNE Sara, 2005, « Parenthesis as a resource in the grammar of conversation », in A. Hakulinen, M. Selting (eds.), *Syntax and Lexis in Conversation: Studies on the use of linguistic resources in talk-in-interaction*, Amsterdam, John Benjamins, p. 45-74.
- ETELÄMÄKI Marja, HERLIN Ilona, JAAKOLA Minna, VISAPÄÄ Laura, 2009, « Kielioppi käsitteistyksenä ja toimintana. Kognitiivista kielioppia ja keskustelunanalyysia yhdistämässä », *Virittäjä* 113, p. 162-187.
- FAUCONNIER Gilles, 1984, *Espaces mentaux. Aspects de la construction du sens dans les langues naturelles*, Paris, Les éditions de minuit.
- FEDRIANI Chiara, SANSÓ Andrea, 2017, « What do we know and where do we go from here? » in C. Fedriani, A. Sansó (eds.), *Pragmatic Markers, Discourse Markers and Modal Particles: New Perspectives*, Amsterdam, John Benjamins, p. 1-33.
- FERNANDEZ M. M. Jocelyne, 1994, *Les particules énonciatives dans la construction du discours*, Paris, Presses Universitaires de France.
- FERNANDEZ-VEST M. M. Jocelyne, PAJUSALU Karl, 2004, « Grammar and interaction: introduction », *Linguistica Uralica* XL (4), p. 241-242.
- FERNANDEZ-VEST M. M. Jocelyne, 2015, « Detachment Linguistics and Information Grammar of Oral Languages », in M.M.J. Fernandez-Vest, R. D. Van Valin (eds.), *Information Structuring of Spoken Language from a Cross-linguistic Perspective*, Berlin, De Gruyter Mouton, p. 7-32.
- FRANÇOIS Jacques, 2010, « L'étude de la polysémie verbale entre dérivation et invariance », Conférence plénière au *Congrès Mondial de Linguistique Française (CMLF2)*, La Nouvelle-Orléans, <https://doi.org/10.1051/cmlf/2010268>.
- FRANCKEL Jean-Jacques, PAILLARD Denis, 2007, *Grammaire des prépositions, tome 1*, Paris, Ophrys.
- FRASER Bruce, 1999, « What are discourse markers? », *Journal of Pragmatics* 31 (7), p. 931-953.
- GARDNER Rod 2004, « Conversation Analysis », in A. Davies, C. Elder (eds.), *The Handbook of Applied Linguistics*, Oxford, Blackwell, p. 262-284.
- GENETZ Arvid, 1890, *Suomen partikkelimuodot*, Helsinki, Société de littérature finnoise.
- GIVÓN Talmy, 1975, « Focus and the scope of assertion: Some Bantu evidence », *Studies in African Linguistics* 6, p. 185-205.
- GIVÓN Talmy, 1983, « Introduction », in T. Givón Talmy (ed.), *Topic Continuity in Discourse: A Quantitative Cross-language Study*, Amsterdam, John Benjamins, p. 5-41.
- GIVÓN Talmy, 1990, *Syntax: A functional-typological introduction. Volume II*, Amsterdam, John Benjamins.
- GIVÓN Talmy, 2001a, *Syntax: An introduction, Volume I*, Amsterdam, John Benjamins.
- GIVÓN Talmy, 2001b, *Syntax: An introduction, Volume II*, Amsterdam, John Benjamins.

- GOLDBERG Adele E., 1995, *Constructions. A Construction Grammar Approach to Argument Structure*, Chicago, The University of Chicago Press.
- GOSSELIN Laurent, 2001, « Le statut du temps et de l'aspect dans la structure modale de l'énoncé. Esquisse d'un modèle global », *Syntaxe et sémantique* 2(1), p. 57-80.
- GRICE H. Paul, 1975, « Logic and Conversation », in P. Cole, J. Morgan (eds.), *Syntax and Semantics*, vol 3, New York, Academic Press, p. 41-58.
- GREENBERG Joseph, 1963, « Some Universal of Grammar particular reference to the order of meaning full elements », in J. H. Greenberg (ed.), *Universals of Language*, Cambridge, MIT Press, p. 73-113.
- GROUSSIÉ Marie-Line, RIVIÉRE Claude, 1996, *Les mots de la linguistique. Lexique de linguistique énonciative*, Paris, Ophrys.
- GUENTCHEVA Zlatka 1993, « La catégorie du médiatif en bulgare dans une perspective typologique », *Revue des études slaves* 65, p. 57-72.
- GUIMIER Claude, 2006, « La particule a-t-elle un statut en grammaire anglaise ? », *Syntaxe et sémantique* 7(1), p. 123-138.
- GUMPERZ John. J., 1982, *Discourse Strategies*, Cambridge, Cambridge University Press.
- GUNDEL Jeanette K., HEDBERG Nancy, ZACHARSKI Ron, 1993, « Cognitive status and the form of referring expressions in discourse », *Language*, 69/2, p. 274-307.
- HAGÈGE Claude 1974, « Les pronoms logophoriques », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* LXIX/1, p. 287-310.
- HAKULINEN Auli, 1983, « Subjektikategoria vai nominaalijäsenten subjektimaisuus? » in A. Hakulinen, P. Leino (éds), *Nykysuomen rakenne ja kehitys*, Helsinki, Helsinki, Société de littérature finnoise, p. 238-251.
- HAKULINEN Auli, 2001 [1976], « Liitepartikkelin *-han/-hän* syntaksia ja pragmatiikkaa » [Sur la syntaxe et la pragmatique de la particule enclitique *-han/-hän*], in L. Laitinen *et al.* (éds), *Auli Hakulinen: Lukemisto. Kirjoituksia kolmelta vuosikymmeneltä*, Helsinki, Société de littérature finnoise, p. 44-90.
- HAKULINEN Auli, 2003, « Vielä nykysuomesta ja sen huollosta. Ovatko puhuttu ja kirjoitettu kieli erkaantuneet toisistaan? », *Kielikello* 1, p. 4-7.
- HAKULINEN Auli, 2016. « The word *ny(t)* as an adverb and a particle in Finnish », in P. Auer, Y. Maschler (eds.), *NU/NÁ: A Family of Discourse Markers across the Languages of Europe and beyond*, Berlin, Walter de Gruyter, p. 281-319.
- HAKULINEN Auli, KARLSSON Fred, 1979, *Nykysuomen lauseoppia*, Helsinki, Société de littérature finnoise.
- HAKULINEN Auli, LAITINEN Lea 2008, « Anaforinen nolla: Kielioppia ja affekteja [Anaphoric zero: grammar and affect] », *Virittäjä* 112, p. 162-185.
- HAKULINEN Auli, SAARI Mirja, 1995, « Temporaalisesta adverbista diskurssipartikkeliksi », *Virittäjä* 99, p. 481-500.
- HAKULINEN Auli, SORJONEN Marja-Leena, 1989, « Partikkelit ja muut kiteymät vuoroissa », in A. Hakulinen (ed.), *Suomalaisen keskustelun keinoja I*, Kieli 4, Helsinki, Helsingin yliopiston suomen kielen laitos, p. 115-146.
- HAKULINEN Lauri, 1979, *Suomen kielen rakenne ja kehitys*, 4^e édition corrigée et augmentée, Helsinki, Otava.
- HAKULINEN Lauri 1999 [1951], *Luennot suomen kielen partikkeleista*, Y. Lauranto Y, T. Lehtinen T. (eds.), Helsinki, Helsingin yliopiston suomen kielen laitos.
- HARRIS Alice C., CAMPBELL Lyle, 1995, *Historical syntax in cross linguistic perspective*, Cambridge, Cambridge University Press.
- HARRIS Martin, 1988, « Concessive clauses in English and Romance », in J. Haiman, Thompson (eds.), *Clause combining in grammar and discourse*, Amsterdam, John Benjamins, p. 71-99.

- HARTMANN Dietrich, 1999. « Particles », in K. Brown, J. Miller (eds.), *The Concise Encyclopedia of Grammatical Categories*, Oxford, Elsevier, p. 271-277.
- HASPELMATH Martin 1995, « The converb as a cross-linguistically valid category », in M. Haspelmath, E. König (eds.), *Converbs in Cross-Linguistic Perspective. Structure and Meaning of Adverbial Verb Forms – Adverbial Participles, Gerunds*. Berlin, Mouton de Gruyter, p. 1-55.
- HASPELMATH Martin, 1997, *Indefinite Pronouns*, Oxford, Oxford University Press.
- HEINE Bernd, KUTEVA Tania, 2004, *World Lexicon of grammaticalization*, Cambridge, Cambridge University Press.
- HEINÄMÄKI Orvokki, 1984, « Aspect in Finnish », in G. de Groot, H. Tommola (eds.), *Aspect bound: A voyage into the realm of Germanic, Slavonic and Finno-Ugrian Aspectology*, Dordrecht, Foris Publications, p. 153-177
- HEINÄMÄKI Orvokki 1994, « Aspect as boundedness in Finnish », in C. Bache, H. Basbøll, C.-E. Lindberg (eds.), *Tense, Aspect and Action. Empirical and Theoretical Contributions to Language Typology*, Berlin, Boston, De Gruyter, p. 207-234.
- HEINÄMÄKI Orvokki 1995, « The progressive in Finnish: Pragmatic constraints », in P. M. Bertinetto, V. Bianchi, Ö. Dahl, M. Squartini (eds.), *Temporal reference, aspect, and actionality. Vol.2: Typological Perspectives*, Torino, Rosenberg & Sellier, p. 143-153.
- HELASVUO Marja-Liisa, 1996, « A Discourse Perspective on the Grammaticization of the Partitive Case in Finnish », *SKY 1996 Yearbook of the Linguistic Association of Finland*, p. 7-34.
- HELASVUO Marja-Liisa, 1997, *When discourse becomes syntax: Noun phrases and clauses as emergent syntactic units in Finnish conversational discourse*, Unpublished doctoral dissertation, Department of Linguistics, University of California, Santa Barbara.
- HELASVUO Marja-Liisa, 2001, *Syntax in the making: The emergence of syntactic units in Finnish conversation*, Amsterdam, John Benjamins.
- HELASVUO Marja-Liisa, 2014, « Searching for Motivations for Grammatical Patternings », *Pragmatics* 24:3, p. 453-476.
- HELASVUO Marja-Liisa, HUUMO Tuomas, 2010, « Mikä subjekti on? », *Virittäjä* 114, p. 165-195.
- HERLIN Ilona, KOTILAINEN Lari, 2005, « Itsenäistyvä infinitiivi: 2. infinitiivin inessiivin kehitys kirjakielen aikana », in I. Herlin, L. Visapää (éds), *Elävä kielioppi. Suomen infiniittisten rakenteiden dynamiikkaa*, Helsinki, Société de littérature finnoise, p. 258-291.
- HERLIN Ilona, SEPPÄNEN Eeva-Leena, 2003, « Partikkeli fennistiikassa: näkökulma tradition muotoutumiseen [The particle in Fennistic research: an example of tradition building] », *Virittäjä* 107, p. 185-206.
- HIETARANTA Pertti, 1980, « -kaan, -kään -liitepartikkelin pragmatiikkaa », *Virittäjä* 84, p. 250-254.
- HOPPER Paul J., TRAUGOTT Elisabeth Closs, 1993, *Grammaticalization*, Cambridge, Cambridge University Press.
- HUUMO Tuomas, 2003, « Incremental existence: The world according to the Finnish existential sentence », *Linguistics* 41(3), p. 461-493.
- HUUMO Tuomas, 2006a, « Kalliolta näkyy merelle. Nollapersoonalause vai subjektiton tilalause ? », in T. Nordlund, T. Onikki-Rantajääskö, T. Suutari (éds), *Kohtauspaikkana kieli. Näkökulmia persoonaan, muutoksiin ja valintoihin*, Helsinki, Société de littérature finnoise, 143-162.
- HUUMO Tuomas, 2006b, « Kvantiteetti ja aika I. Nominaalisen aspektin näkökulma suomen objektin ja subjektin sijaanmerkintään », *Virittäjä* 110, 504-538.
- ISK 2004 = HAKULINEN Auli, VILKUNA Maria, KORHONEN Riitta, KOIVISTO Vesa, HEINONEN Tarja Riitta, ALHO Irja, 2004, *Iso suomen kielioppi*, Helsinki, Société de littérature finnoise.

- JESPERSEN Otto, 1924, *The philosophy of grammar*, London, Allen & Unwin.
- JUCKER Andreas H., ZIV Yael, 1998, « Discourse markers: introduction », in A. Jucker, Andreas H., Y. Ziv (eds.), *Discourse Markers: Description and Theory*. Amsterdam, John Benjamins, p. 1-12.
- KANNISTO Artturi, 1902, *Lauseopillisia havaintoja lantisen Etela-Hameen kielimurteesta. Suomi III* : 20. Helsinki, Société de littérature finnoise.
- KARTTUNEN Frances, KARTTUNEN Lauri, 1976, « The Clitic *-kin/-kaan* in Finnish », in Papers from the Transatlantic Finnish Conference, Texas Linguistic Forum 5, Department of linguistics, University of Texas at Austin, p. 89-118.
- KAUPPINEN Anneli, 2006, « Polyseeminen *vaikka* ja neuvottelun retoriikka », *Virittäjä* 110, p. 162–189.
- KEENAN Edward, 1976, « Towards a universal definition of ‘subject’ », in C. N. Li (ed.), *Subject and Topic*, New York, Academic Press, p. 305–334.
- KEHAYOX Petar, VIHMAN Virve, 2014, « The lure of lability: A synchronic and diachronic investigation of the labile pattern in Estonian », *Linguistics* 52(4), p. 1061-1105.
- KOIVISTO Aino, 2017, « Uutta tietoa vai oivallus? Eräiden dialogipartikkeleiden tehtävistä [New information or sudden realisation? On the functions of some response particles in Finnish] », *Virittäjä* 121, p. 473-499.
- KOIVISTO Vesa 2005, « Monikasvoinen *-mA* ja suomen agenttipartisiipin tausta », in I. Herlin, L. Visapää (éds), *Elävä kielioppi. Suomen infiniittisten rakenteiden dynamiikkaa*, Helsinki, Société de littérature finnoise, p. 146-172.
- KOIVISTO Vesa, 2006, « Ison suomen kieliopin termimuutoksia ja *-ratkaisuja* », in M. Harmanen, M. Siironen (eds.), *Kielioppi koulussa*, Helsinki, Äidinkielen opettajain liitto, p. 25-42.
- KOLEHMAINEN Leena, LARJAVAARA Meri, 2004, « The “bizarre” valency behaviour of Finnish verbs: How a specific context gives rise to valency alternation patterns », *Constructions* 1/2004.
- KS = *Kielitoimiston sanakirja* 2016, Helsinki, Kotimaisten kielten keskus.
- KORHONEN Riitta, 2013, « Kokoaan suuremmat *-kin* ja *-kAAn* », *Kielikello* 1/2013, p. 16-18.
- KULONEN-KORHONEN Ulla, 1985, « Deverbaalisten *U*-johdosten semantiikkaa », *Virittäjä* 89, p. 290-309.
- KÖNIG Eggehard, 1985, « Where do concessives come from? On the development of concessive connectives », in J. Fisiak (ed.), *Historical Semantics, Historical Word-Formation*, Berlin, Mouton, p. 263-282.
- KÖNIG Ekkehard, 1988, « Concessive connectives and concessive sentences: Cross-linguistic regularities and pragmatic principles », in J. A. Hawkins (ed.), *Explaining Language Universals*, Oxford, Basil Blackwell, p. 145-166.
- KÖNIG Ekkehard, 1991, *The Meaning of Focus Particles: A Comparative Perspective*. London, Routledge.
- LAITINEN Lea 1995, « Nollapersoona », *Virittäjä* 99, p. 337-358.
- LAITINEN LEA, 2002, « From logophoric pronoun to discourse particle: a case study of Finnish and Saami », in I. Wischer, G. Diewald, G. (eds.), *New Reflections on Grammaticalization*, Amsterdam, John Benjamins, p. 327-344.
- LAITINEN Lea, 2004, « Grammaticalization and standardization », in O. Fischer, M. Norde, H. Perridon (eds.), *Up and Down the Cline: The Nature of Grammaticalization*, Amsterdam, John Benjamins, p. 247-262.
- LAITINEN Lea 2005, « *Hän*, the third speech act pronoun in Finnish », in R. Laury (éd.), *Minimal Reference: the Use of Pronouns in Finnish and Estonien Discourse*, Helsinki, Société de literature finnoise, p. 75-106.

- LAITINEN Lea, 2006, « Zero person in Finnish. A grammatical resource for construing human reference », in M.-L. Helasvuo, C. Lyle (eds.), *Grammar from the human perspective. Case, space and person in Finnish*, Amsterdam, John Benjamins, p. 209-231.
- LAMBRECHT Knud, 1987, « On the Status of SVO Sentences in French Discourse », in R. S. Tomlin (ed.), *Coherence and Grounding in Discourse*, Amsterdam, John Benjamins, p. 217-261.
- LAMBRECHT Knud, 1988, « Presentational cleft constructions in spoken French », in J. Haiman, S. A. Thompson (eds.), *Clause combining in grammar and discourse*, Amsterdam, John Benjamins, p. 135-179.
- LANGACKER Ronald W., 1991, *Foundations of Cognitive Grammar, Volume 2, Descriptive application*, Stanford, Stanford University Press.
- LANGACKER Ronald, 2005, « Dynamicity, fictivity, and scanning: the imaginative basis of logic and linguistic meaning », in D. Pecher, R. A. Zwaan (eds.), *Grounding cognition: the role of perception and action in memory, language, and thinking*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 164-197.
- LANGACKER Ronald, 2008, *Cognitive Grammar: a basic introduction*, Oxford, Oxford University Press.
- LAPPALAINEN Hanna, 2004, *Variaatio ja sen funktiot. Erään sosiaalisen verkoston jäsenten kielellisen variaation ja vuorovaikutuksen tarkastelua*, Helsinki, Société de littérature finnoise.
- LAPPALAINEN Hanna, 2006, « Pronominisubjektin käytöstä ja poisjätöstä Kelan asiointikeskusteluissa », in T. Nordlund, T. Onikki-Rantajääskö, T. Suutari (eds), *Kohtauspaikkana kieli. Näkökulmia persoonaan, muutoksiin ja valintoihin*, Helsinki, Société de littérature finnoise, p. 37-64.
- LARJAVAARA Matti, 1990, *Suomen deiksis*, Helsinki, Société de littérature finnoise.
- LARJAVAARA Matti, 1991, « Aspectuaalisen objektin synty [The origin of the aspectual object] », *Virittäjä* 95, 372-408.
- LARJAVAARA Matti, 2019, *Partitiivin valinta*, Helsinki, Société de littérature finnoise.
- LATVALA Salu, 1895, *Lauseopillisia havaintoja Luoteis-Satakunnan kansankielestä* [Observations syntaxiques sur le parler du Satakunta du Nord-Ouest], *Suomi* III : 12, p. 1-89.
- LATVALA Salu, 1899, *Lauseopillisia Muistoonpanoja Pohjois-Savon murteesta* [Notes syntaxiques sur le dialecte de la Savonie du Nord], *Suomi* III : 17, p. 1-92.
- LAURY Ritva 1996, « Pronouns and adverbs, figure and ground: The local case forms and locative forms of the Finnish demonstratives in spoken discourse », *SKY 1996 Yearbook of the Linguistic Association of Finland*, p. 65-92.
- LAZARD Gilbert, « Qu'est-ce qu'un sujet ? », *La linguistique* 45, p. 151-158.
- LEFEUVRE Florence, MOLINE Estelle, 2011, « Unités syntaxiques et unités prosodiques : Bilan des recherches actuelles », *Langue française* n°170, p. 143-157.
- LEHTINEN Tapani, 1984, *Itämerensuomen passiivin alkuperästä*, Helsinki, Société de littérature finnoise.
- LEHTINEN Tapani, 2007, *Kielen vuosituhannet. Suomen kielen kehitys kansauralista varhaiskantasuomeen*, Helsinki, Société de littérature finnoise.
- LEINO Pentti, 1989, « Paikallissijat ja suhdesääntö: kognitiivisen kieliopin näkökulma [Local cases and the relation rule: an approach from cognitive grammar] », *Virittäjä* 93, p. 161-219.
- LEINO Pentti, 1991, *Lauseet ja tilanteet. Suomen objektin ongelmia*, Helsinki, Société de littérature finnoise.
- LEINO Pentti, 1999, *Polysemia – kielen moniselitteisyys*, Kieli 7, Helsinki, Helsingin yliopiston suomen kielen laitos.

- LI Charles N., THOMPSON Sandra A., 1976, « Subject and topic: a new typology of language », in C. N. Li (ed.), *Subject and topic*, New York, Academic Press, p. 457-489.
- LINDÉN Eeva, 1959, « Hypotaktisen sanajärjestyksen tehtävistä lounaismurteissa », *Virittäjä*, 63, p. 252-266.
- LINDÉN Eeva, 1961, « Temporaalirakenne suomen murteissa », *Virittäjä* 65, p. 194-210.
- LINDÉN Eeva, 1971, « Temporaalirakenne kirjoitetussa kielessä », *Virittäjä* 75, p. 23-36.
- LYONS John, 1968, *Introduction to theoretical linguistics*, Cambridge, Cambridge University Press.
- LYONS John, 1977, *Semantics, vol. 2*, Cambridge, Cambridge University Press.
- LINDSTRÖM Jan, 2006, « Interactional Linguistics », in J.-O. Östman, J. Verschueren (eds.), *Handbook of Pragmatics*, Amsterdam, John Benjamins.
- MASCHLER Yael, SCHIFFRIN Deborah, 2015, « Discourse markers: language, meaning, and context », in D. Tannen, H. E. Hamilton, D. Schiffrin (eds.), *The Handbook of Discourse Analysis*, 2nd ed., Oxford, Wiley-Blackwell, p. 189-221.
- MÉLIS Gérard, (2006, « Peut-on différencier l'opération de parcours ? », *Corela* HS-4, <http://journals.openedition.org/corela/1401> (17.4.2020)
- MIELIKÄINEN Aila, 1980, « Pikapuhemuodot Jyväskylän puhekielessä », *Nykysuomalaisen puhekielen murros. Jyväskylän osatutkimus*, Jyväskylä, Jyväskylän yliopiston suomen ja viestinnän laitoksen julkaisuja 20, p. 123-148.
- MIELIKÄINEN Aila, 1986, « Nykysuomen murtuvat murrerajat », *Kielikello* 2/1986, p. 12-17.
- MILLER Jim, WEINERT Regina, 1998, *Spontaneous Spoken Language: Syntax and Discourse*, Oxford, Clarendon Press.
- MONDADA Lorenza, 2000, « Les effets théoriques des pratiques de transcription », *Linx* 42, 131-146.
- MOREL Mary-Annick, 1996, *La concession en français*, Paris, Ophrys.
- MÄKELÄ Matti, 1993, *Suomen murteiden kin ja kaan, kään -liitteet: Morfologia ja leksikko*, Helsinki, Société de littérature finnoise.
- NS = *Nykysuomen sanakirja* [Dictionnaire du finnois contemporain] (1951-1961), Helsinki, WSOY.
- ONIKKI-RANTAJÄÄSKÖ Tiina, 2005, « 3. infinitiivin inessiivi ja määräpaikkaisuuden arvoitus », in I. Herlin, L. Visapää (éds), *Elävä kielioppi. Suomen infiniittisten rakenteiden dynamiikkaa*, Helsinki, Société de littérature finnoise, p. 173-193.
- ONO Tsuyoshi, THOMPSON Sandra A., 1996, « What can conversation tell us about syntax? » in P. W. Davis (ed.), *Alternative linguistics: descriptive and theoretical modes*, Amsterdam, John Benjamins, p. 213-271.
- PAASONEN Heikki, 1889, *Lauseopillisia havaintoja verbin ja konjunktionien alalta*, Helsinki, Société de littérature finnoise.
- PAILLARD Denis, 2009, « Prise en charge, *commitment* ou scène énonciative », *Langue française* 162, p. 109-128.
- PAILLARD Denis, 2017, « Comparaison des marqueurs discursifs : introduction », *Langages* 207, p. 5-16.
- PAILLARD Denis, MARKOWICZ Daredjan, 1986, « Le partage du savoir ou l'ignorance n'est pas un argument : à propos de la particule *ved'* », *Les particules énonciatives en russe contemporaine* 1, Paris, Institut d'Études slaves, p. 89-123.
- PAILLARD Denis, VU THI Ngan, 2012, *Inventaire raisonné des marqueurs discursifs du français. Description. Comparaison. Didactique*, Vietnam, Éditions de l'Université nationale de Hanoï.
- PAJUNEN Anneli, 1988, *Verbien leksikaalinen kuvaus*, Publications of the Department of General Linguistics 18, Helsinki, Helsinki University.

- PAUNONEN Heikki, [1982] 1995, *Suomen kieli Helsingissä. Huomioita Helsingin puhekielen historiallisesta taustasta ja nykyvariaatiosta*, Helsinki, Helsingin yliopiston suomen kielen laitos.
- PAUNONEN Heikki, 2001, « Yksikön 1. persoonan pronominin käyttö Helsingin puhekielessä », in M. Blomqvist, M. Saari, P. Slotte (eds.), *Våra språk i tid och rum*, Helsinki (Meddelanden från Institutionen för nordiska språk och nordisk litteratur vid Helsingfors universitet genom Mirja Saari B:21), p. 154-168.
- PEKAREK DOEHLER Simona, 2008, « Organisation séquentielle et configurations syntaxiques de la parole-en-interaction : l'exemple des constructions disloquées », in J. Durand, B. Habert, B. Laks (éds), *Collection des Congrès Mondiaux de Linguistique Française (CMLF) 86*, p. 789-802.
- PEKKARINEN Heli, 2011, *Monikasvoinen TAVA-partisiippi. Tutkimus suomen TAVA-partisiipin käyttökonteksteistä ja verbiliittojen kieliopillistumisesta*, University of Helsinki, Faculty of Arts, Department of Finnish, Finno-Ugrian and Scandinavian Studies.
- PELTOLA Rea, 2016, « Permission and obligation intertwined: the twofold modal meaning of the Finnish jussive from a discourse perspective », *Linguistics* 54, p. 683-716.
- PELTOLA Rea, 2011, *Cohésion modale et subordination : le conditionnel et le jussif finnois au miroir de la valeur sémantique et discursive du subjonctif français*, thèse de doctorat, Helsinki, Département de finnois et des langues et littératures finno-ougriennes et nordiques de l'Université de Helsinki.
<https://helda.helsinki.fi/bitstream/handle/10138/28404/cohesion.pdf?isAllowed=y&sequence=1> (le 15 juin 2020)
- PENTTILÄ Aarni, 1963, *Suomen kielioppi*, Porvoo, WSOY.
- PERROT Jean, 2009, « La carrière et l'œuvre d'Aurélien Sauvageot », *Études finno-Ougriennes* 41, p. 9-25.
- PÄLSI Marja, 2000, « Finnish Resultative Sentences », *SKY Journal of Linguistics* 13, p. 211-250.
- RAEVAARA Liisa, 1989, « No – vuoronaluinen partikkeli », in A. Hakulinen (ed.), *Suomalaisen keskustelun keinoja I*, Kieli 4, Helsinki, Helsingin yliopiston suomen kielen laitos, p. 147-161.
- ROBERT Stéphane, 1993, « Structure et sémantique de la focalisation », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* LXXXVIII, p. 25-47.
- ROBERT Stéphane, 2003, « Polygrammaticalisation, grammaire fractale et propriétés d'échelle », in S. Robert (éd.) *Perspectives synchroniques sur la grammaticalisation : Polysémie, transcategorialité et échelles syntaxiques*, Louvain, Peeters, p. 85-120.
- ROODENBURG Jasper, 2004, *Pour une Approche scalaire de la déficience nominale : la position du français dans une théorie des « noms nus »*, Thèse de doctorat, Universités d'Amsterdam et de Paris-8.
- ROSS Kristiina, SAHKAI Heete, TAMM Anne, 2010, « Finiteness and Non-Finiteness in Finno-Ugric Languages. Synchronic, Diachronic and Cross-Modular Issues », *Linguistica Uralica* XLVI, p. 229-232.
- SACKS Harvey, SCHEGLOFF Emmanuel A., JEFFERSON Gail, 1974, « A simplest systematics for the organization of turn taking for conversation », *Language* 50, p. 696-735.
- SANDS Kristina, CAMPBELL Lyle, 2001, « Non-canonical subjects and objects in Finnish », in A. Aikhenvald, R. Dixon, M. Onishi (eds.), *Non-canonical Marking of Subjects and Objects*, Amsterdam, John Benjamins, p. 251-305
- SAPIR Edward, 1921, *Language: An Introduction to the Study of Speech*, New York, Harcourt, Brace & Company.
- SAUSSURE Ferdinand de, 1966 [1916], *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot.
- SAUVAGEOT Aurélien, 1949, *Esquisse de la langue finnoise*, Paris, Klincksieck.

- SAUVAGEOT Aurélien, 1972, « La servitude subjectale dans les langues ouraliennes », *Études Finno-Ougriennes II*, p. 15-31.
- SAUVAGEOT Aurélien, 1974, « Le problème du sujet », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* LXIX/1, p. 225-246.
- SCHEGLOFF Emanuel A., 1987, « Recycled turn beginnings: a precise repair mechanism in conversation's turn-taking organization », in G. Button, J. R. E. Lee (eds.), *Talk and social organization*, Clevedon, Multilingual Matters, p. 70-85.
- SCHEGLOFF, Emmanuel A. (1996). « Turn organization: One intersection of grammar and interaction », in E. Ochs, E. A. Schegloff, S. A. Thompson (eds.), *Interaction and Grammar*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 52-133.
- SCHIFFRIN Deborah, 1987, « Discovering the context of an utterance », *Linguistics* 25, p. 11-32.
- SERŽANT Ilja A., 2015, « The Independent Partitive as an Eastern Circum-Baltic Isogloss », *Journal of Language Contact* 8, p. 341-418.
- SEPPÄNEN Eeva-Leena, LAURY Ritva, 2007, « Complement clauses as turn continuations: The Finnish *et(tä)*-clause », *Pragmatics* 17:4, p. 553-572.
- SETÄLÄ Emil Nestor, 1883, *Lauseopillinen tutkimus Koillis-Satakunnan kansankielestä* [Étude syntaxique du parler du Satakunta du Nord-Est], Helsinki, Société de littérature finnoise.
- SETÄLÄ Emil Nestor, 1891, *Suomen kielen lauseoppi*, Helsinki, K. E. Holm.
- SORJONEN Marja-Leena, 1999, « Dialogipartikkelien tehtävistä [On the use of response words] », *Virittäjä* 103, p. 170-194.
- SORJONEN Marja-Leena, 2017, « Imperatives and responsiveness in Finnish conversation », in M.-L. Sorjonen, L. Raevaara, E. Couper-Kuhlen (eds.), *Imperative Turns at Talk: The Design of Directives in Action*, Amsterdam, John Benjamins, p. 241-270.
- STUKENBROCK Anja, (2014), « Pointing to an 'empty' space: Deixis am Phantasma in face-to-face interaction », *Journal of Pragmatics* 74, p. 70-93.
- TALMY Leonard, 1988, « Force dynamics in language and cognition », *Cognitive Science* 12, p. 49-100.
- TAMM Anne, 2014, « The Partitive Concept versus Linguistic Partitives: From Abstract Concepts to Evidentiality in the Uralic Languages », in T. Huumo, S. Luraghi (eds.), *Partitive Cases and Related Categories*, Berlin, Mouton de Gruyter, p. 89-151.
- TIITULA Liisa, NUOLIJÄRVI Pirkko, 2013, *Puheen illuusio suomenkielisessä kaunokirjallisuudessa*, Helsinki, Société de littérature finnoise.
- TLFi = Trésor de la Langue Française informatisé, <http://www.cnrtl.fr/definition>.
- TOMMOLA Hannu 2000, « Progressive aspect in Baltic Finnic », in Ö. Dahl (ed.), *Tense and Aspect in the Languages of Europe*, Berlin & New York, Mouton de Gruyter, p. 655-692.
- TRAUGOTT Elisabeth Closs, 1995, « Subjectification in grammaticalization », in D. Stein, S. Wright (eds.), *Subjectivity and subjectivisation: Linguistic perspectives*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 31-54.
- VAN DER AUWERA Johan, 2006, « Imperatives », in K. Brown (ed.), *Encyclopedia of Language and Linguistics*, 2nd ed., vol. 5, Oxford Elsevier, p. 565-567.
- VAN DER AUWERA Johan, PLUNGIAN Vladimir A., 1998, « Modality's semantic map », *Linguistic Typology* 2, p. 79-124.
- VEECCOCK-BOISEDU Candace, 2008, « *Se faire + infinitif*: valeurs pragmatico-énonciatives d'une construction « agentive » », in J. Durand, B. Habert, B. Laks (éds), *Congrès Mondial de Linguistique Française – CMLF'08*, Paris, Institut de linguistique française, p. 2201-2217.
- VENDLER Zeno 1962, « Each and every, any and all », *Mind* 71, p. 145-160.
- VEPSÄLÄINEN Heidi, 2019, *Suomen no-partikkeli ja vastaaminen kysymyksiin keskustelussa*, Helsinki, Helsingin yliopisto 2019.

- VILKUNA Maria, 1984, « Voiko *kin*-partikkelia ymmärtää? » *Virittäjä* 88, p. 393-408.
- VILKUNA Maria, 1989, *Free Word Order in Finnish. Its Syntax and Discourse Functions*, Helsinki, Société de littérature finnoise.
- VILKUNA Maria, 1995, « Discourse Configurationality in Finnish », in K. É. Kiss (ed.), *Discourse configurational languages*, Oxford, Oxford University Press, p. 244-268.
- WILLSON Kendra, 2012, « Syntaktinen symmetria, epäsuorat kontaktit ja TUA-konverbin standardisointi », in I. Herlin, L. Kotilainen (éds), *Verbit ja konstruktioit*, Helsinki, Société de littérature finnoise, p. 175-200.
- VILPPULA Matti, 1984, « Kurkikin jo lähti », *Virittäjä* 88, p. 47-60.
- VILPPULA Matti, 1989, « Havaintoja *hän-* ja *he-*pronominien käytöstä suomen murteissa [On the use of the 3rd person pronouns in Finnish dialects] », *Virittäjä* 93, p. 389-400.
- VILPPULA Matti, 1995, « Monimielinen *kin* », *Kielikello* 1/1995, p. 18-20.
- VISETTI Yves-Marie, CADIOT Pierre, 2006, *Motifs et proverbes. Essai de sémantique proverbiale*, Paris, Presses Universitaires de France.
- VON BECKER Reinhold, 1824, *Finsk Grammatik*, Åbo, Bibel-sällskapets tryckeri.
- ÖSTMAN Jan-Ola, 1977, « On English *also*, Finnish *-kin*, and related matters: a contrastive approach », in R. Palmberg, H. Ringbom (eds.), *Föredrag vid konferensen om kontrastiv lingvistik och felanalys. Stockholm & Åbo 7–8 February 1977*, Åbo, Åbo Akademi, p. 165-196.
- ÖSTMAN Jan-Ola, 1995, « Recasting the deictic foundation – using physics and Finnish », in S. A. Thompson, M. Shibatani (eds.), *Essays in semantics and pragmatics*, Amsterdam, John Benjamins, p. 247-278.